



Rapport d'activité 2019



RAPPORT MORAL de l'année 2019

et orientations 2020-2022

La rédaction du rapport moral 2019 dans le contexte de ce début d'année 2020 illustre, à travers la pandémie et l'engagement de tous les acteurs « DU FRONT SANITAIRE ET SOCIAL », l'actualité de la conclusion du rapport précédent :

Restons convaincus que nous servons LA VIE en accompagnant ceux qui, vulnérables et fragiles, ont besoin d'une aide quotidienne pour faire face aux imprévus de l'existence.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Au cours de l'année 2019, les imprévus internes à notre association ont impacté la gouvernance par la vacance du poste de la direction générale. Le Conseil d'Administration, en lien étroit avec la Directrice Générale Adjointe et l'appui de l'équipe d'encadrement, a géré cette période transitoire et a conduit le recrutement d'un nouveau Directeur Général. Mme CLANET Isabelle a pris ses fonctions à la mi-septembre 2019. Après quelques semaines d'immersion dans ce nouveau domaine d'activité dans son parcours professionnel, elle a eu à gérer les conséquences de la grève des transports en Ile-de-France sur les conditions de travail des intervenants à domicile. Personne n'aurait pu imaginer que le pire était à venir avec la pandémie COVID-19, le confinement et ses répercussions sur l'activité des différentes antennes de notre association.

Dans un souci de continuité et de réponse aux besoins des usagers de nos services, les différentes missions déclinées dans le projet de service ont été au cœur de nos préoccupations :

- ◆ Sécuriser le maintien à domicile des personnes âgées dans le cadre de la crise sanitaire
- ◆ Favoriser le lien parent-enfant et participer au développement de la dynamique familiale
- ◆ Aider à l'insertion dans l'environnement et à l'exercice de la citoyenneté
- ◆ Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne et favoriser son autonomie

La lecture des rapports d'activité de nos antennes en Ile-de-France permet de constater la diversité des innovations et réalisations en lien avec les publics aidés et dans le cadre de partenariats divers et enrichissants.

ENVIRONNEMENT SOCIAL ET INSTITUTIONNEL

Depuis de nombreuses années, les associations d'aide à domicile et leurs fédérations attirent l'attention des pouvoirs publics et des décideurs sur les acteurs du lien social que sont les intervenants à domicile, quel que soit leur public. Nous avons été témoins de nombreux rapports sur les différentes problématiques de ce secteur d'activité : manque d'attractivité par la faiblesse de la rémunération, formation de base non accessible ou mal adaptée. Or tous ces rapports sont restés lettre morte et il a fallu l'impact médiatique de la pandémie pour faire prendre conscience de tous ces « travailleurs de l'invisible ». Espérons que la loi annoncée « GRAND AGE ET AUTONOMIE » devienne une réalité et une reconnaissance de ce secteur de l'aide à domicile par de meilleures conditions de travail et de rémunération.

L'AFAD Ile-de-France est témoin et acteur depuis de nombreuses années du concept « **rien ne se construit et ne perdure en dehors d'un vrai partenariat** » tant au niveau de la réflexion que de la réalisation de projets innovants.

Dans cette optique, les différentes associations d'aide à domicile intervenant auprès des familles de l'Essonne ont initié une réflexion sur un accompagnement des familles dont un enfant est porteur de handicap, dans le cadre du droit au répit.

Un projet expérimental, porté par la CAF de l'Essonne, sera mis en œuvre en 2020. Cette initiative a trouvé un écho favorable auprès d'autres CAF en Ile de France.

ORIENTATIONS

La période que nous traversons nous invite à une réflexion en profondeur sur la portée de nos engagements associatifs et nous pouvons l'inscrire dans une dimension écologique en prenant en référence la notion d'enracinement : il faut savoir d'où l'on vient, connaître ses racines pour s'ouvrir à de nouveaux projets.

C'est dans cette dynamique que sont déclinées les orientations pour les trois années à venir 2020-2022 :

- ◆ Réalisation d'une étude sur l'organisation administrative de l'association au regard des enjeux et du devenir de l'aide à domicile
- ◆ Elargir le périmètre des activités vers le champ du handicap à partir du domicile
- ◆ Pérenniser le partenariat induit par la création du SPASAD en Essonne
- ◆ Former de nouveaux professionnels du domicile
- ◆ Renforcer le partenariat avec les centres de formation

Thérèse HOUGUENAGUE

Présidente

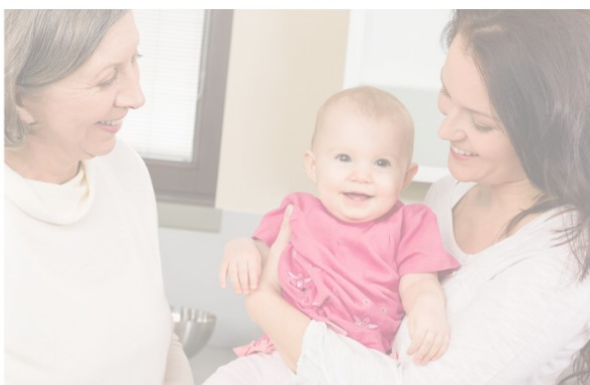
AFAD ILE-DE-FRANCE / RAPPORT GLOBAL

<i>Bilan des activités Familles / PAPH</i>	7
<i>Ressources humaines</i>	23
<i>Qualité</i>	33

SECTEUR FAMILLE

<i>Département de Paris (75)</i>	35
<i>Département de Seine-et-Marne (77)</i>	51
<i>Département des Yvelines (78)</i>	67
<i>Département de l'Essonne (91)</i>	83
<i>Département des Hauts-De-Seine (92)</i>	99
<i>Département de Seine-Saint-Denis (93)</i>	113
<i>Département du Val-de-Marne (94)</i>	127
<i>Département du Val-d'Oise (95)</i>	137

SECTEUR PAPH	153
---------------------	------------



Rapport d'activité 2019

Rapport général

Chiffres clés de l'année 2019



2413

Familles
accompagnées

480

bénéficiaires du
PAPH



275 457,75

Heures
d'intervention
toutes activités
confondues



9%

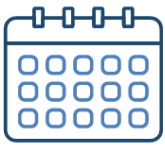
De hausse de
l'activité Famille



459

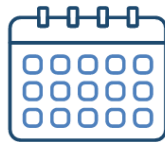
Communes
d'intervention

Événements de l'année 2019



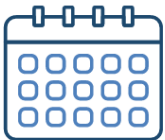
MARS

- L'AFAD IDF intègre l'association Aide Familiale Populaire située à Etampes (91) dans le cadre d'une fusion. Réalisation d'un audit interne pour accompagner cette fusion.
- Election du Comité Social et Economique (CSE), devant remplacer et fusionner les Instances Représentatives du Personnel (IRP) que sont les Délégués du Personnel (DP), le Comité d'Entreprise (CE) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Ont été élus 10 titulaires et 6 suppléants.



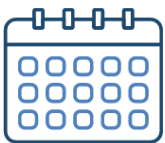
AVRIL

- Prise de fonction d'une nouvelle Responsable d'Entité Départementale sur le 95.
- Le LAEP Touchatou situé à Louvres (95) fête ses 20 ans.



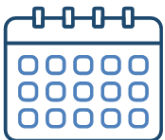
SEPTEMBRE

- Madame Isabelle CLANET a rejoint l'AFAD IDF en tant que Directrice Générale.
- Madame Thérèse HOUGUENAGUE devient la Présidente de l'association.



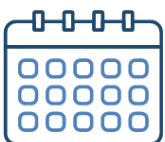
OCTOBRE

Poursuite de la mise en place du Règlement Général de la Protection des Données Personnelles (RGPD).



NOVEMBRE

- Lancement du projet d'acquisition d'une flotte automobile afin d'équiper les intervenants d'un véhicule de service.
- Politique de recrutement dynamique, intégration des "Faisant Fonction" dans nos équipes avec une offre de formation adaptée. Relation étroite avec les centres de formation et utilisation de tous les dispositifs de formations professionnelles (contrat de professionnalisation, VAE...).
- Réactualisation et diffusion de l'enquête de satisfaction auprès de nos bénéficiaires.



DÉCEMBRE

- Lancement et pilotage du groupe Communication/Recrutement pour réfléchir aux axes stratégiques de nos actions et renforcer le volet communication interne et externe auprès du grand public, des partenaires et des futurs candidats.
- Mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) pour notre antenne du PAPH afin de répondre à l'un des objectifs fixés dans le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens).
- La grève RATP/SNCF ayant eu un fort impact sur notre activité, l'AFAD IDF a mis en place un « compteur d'heures » permettant aux salariés de ne pas subir cette baisse d'activité en maintenant les rémunérations complètes avec un étalement des heures non réalisées. Dans le même temps, l'AFAD IDF a fait le choix de maintenir le remboursement des abonnements de transport sans tenir compte des dédommagements de la RATP et SNCF.

L'AFAD Ile-de-France



L'AFAD Ile-de-France intervient à l'échelle de la région, avec une présence physique sur 6 départements.

Elle accompagne au quotidien des personnes âgées, handicapées et des familles. L'association dispose de 7 antennes dédiées aux familles et 1 antenne consacrée aux personnes âgées et handicapées. L'association a été créée il y a un peu plus de 70 ans, elle est issue des mouvements populaires des familles (MFP) qui ont commencé à se constituer en France dès 1941. Il s'agissait alors de venir en aide aux familles issues du milieu populaire en créant notamment des services tels que l'aide familiale à domicile.

Aujourd'hui, l'AFAD IDF inscrit son action auprès des familles à travers les actes de la vie quotidienne en privilégiant la prévention primaire, et dans le cadre de la Protection de l'Enfance. En secondant ou suppléant le parent au foyer, notre action facilite l'évolution positive des situations et place les familles au centre de chaque dispositif, avec une attention particulière à la réponse aux besoins et au bien-être de l'enfant.

L'AFAD Ile-de-France est une organisation laïque qui fonde son action sur :

- Le respect des personnes et notamment le respect des droits et des libertés des usagers,
- Les valeurs que constituent l'éthique, l'intégrité, l'équité, la dignité, l'empathie,
- L'intérêt de l'enfant,
- L'adhésion de la famille,
- La discrétion, le secret professionnel et la confidentialité,
- L'accompagnement vers l'autonomie afin d'éviter tout assistanat.

L'AFAD Ile-De-France mène sa mission dans la relation, l'écoute et l'échange. Selon les situations des personnes, âgées, handicapées ou des familles, nos professionnels interviennent à partir du « faire avec » pour encourager, soutenir, accompagner le bénéficiaire vers l'autonomie.

Activité globale de l'association

ETAT DU NOMBRE D'HEURES REALISEES			
	Heures réalisées en 2018	Heures réalisées en 2019	Evolution entre 2018 et 2019
TISF	102 504,75	118 501,50	15%
AD/AVS	67 526,50	68 028,00	0%
PAPH Prestataire	74 082,00	74 149,75	0%
TOTAL	244 113,25	260 679,25	6%
PAPH Mandataire	15 607	14 779	-5%
TOTAL	259 720,25	275 457,75	6%

Comparativement à 2018, notre activité globale a progressé de **6 %**, nous notons une forte hausse de l'activité TISF en lien avec notre cœur de métier, et une stabilisation de l'activité AD/AVS.

Le service prestataire du secteur PAPH enregistre une légère augmentation tandis que le service mandataire est en baisse de **5%**. Ce dernier service pour lequel l'employeur est la personne âgée est de moins en moins mobilisé.

Les bénéficiaires

ETAT DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES			
	2018	2019	Evolution 2018-2019
SECTEUR FAMILLE	2008	2413	20%
SECTEUR PAPH	550	480	-12%
TOTAL	2558	2893	13%

L'activité globale du secteur Famille a augmenté et le nombre de familles accompagnées est en hausse de **20%** par rapport à 2018.

Concernant le secteur PAPH, le nombre de personnes prises en charge a diminué alors que l'activité est quasiment la même que celle de 2018. En effet, les fréquences d'intervention au domicile des bénéficiaires ont été plus importantes en 2019 pour palier à la perte d'autonomie des personnes que nous accompagnons.

L'Activité - Secteur Famille

Répartition de l'activité 2019 par département									
	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
TISF									
Heures Réalisées TISF	8 752,00	16 823,25	14 220,00	24 970,50	4 476,25	30 340,00	478,25	18 441,25	118 501,50
Répartition du nombre d'heures TISF réalisées	7,00%	14,00%	12,00%	21,00%	4%	26,00%	0,0%	16,0%	100%
AD/AVS									
Heures réalisées AD/AVS	5 912,00	16 068,50	6 283,75	12 074,75	2312,75	14305,25	1 515	9 556,00	68 028,00
Répartition du nombre d'heures AD/AVS	9%	24%	9%	18%	3%	21,0%	2,0%	14,0%	100%
TOTAL									
Nombre d'heures réalisées	14 664,00	32 891,75	20 503,75	37 045,25	6 789,00	44 645,25	1 993,25	27 997,25	186 529,50
Répartition du nombre d'heures totales	8%	17%	11%	20%	4%	24%	1%	15%	100%
Evolution 2018-2019									
Nombre d'heures réalisées en 2018	10 679,25	31345,5	18 997,00	26 954,25	6 742,25	44 088,25	2 274,75	28 950,00	170 031,25
Variation de l'activité 2018-2019	37,00%	4,00%	7%	-6% *	0,00%	1,00%	-12%	-3%	9,00%

* Hors Etampes

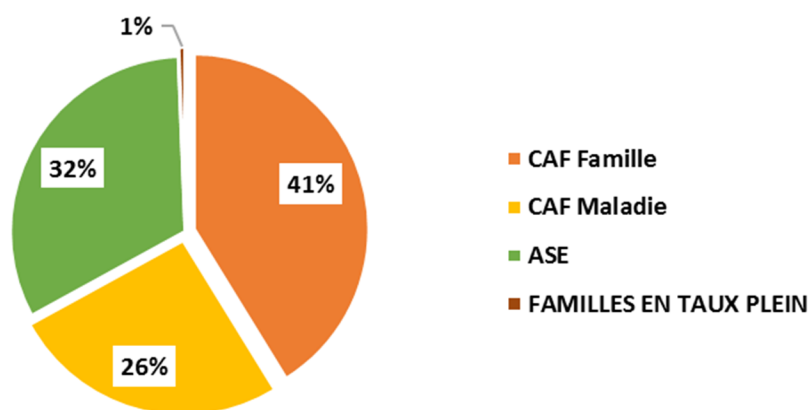
Les antennes de la Seine-Saint-Denis, de l'Essonne, et de la Seine-et-Marne présentent les plus forts taux d'activité avec **61%** de l'activité globale. Leur taux de progression est stable par rapport à 2018. Idem pour l'antenne du Val d'Oise qui enregistre approximativement la même activité que l'année passée.

L'antenne de Paris, qui représente **8%** de l'activité globale, a progressé de **37%** par rapport à 2018. Les départements des Hauts-de-Seine et Val-de-Marne restent à développer, ils représentent **moins de 5%** de notre activité.

Le financement des interventions

	TISF	AD/AVS	TOTAL 2018	TOTAL 2019	Evolution 2018-2019
CAF Famille	43 465,75	32 063,50	70 025,25	75 529,25	7,86%
CAF Maladie	13 232,00	34 149,50	47 118,25	47 381,50	0,55%
CAF RSA	0,00	0,00	213,00	0,00	-100,00%
CONSEIL DEPARTEMENTAL - RSA	7 157,50	0,00	868,00	966,50	11,35%
ASE	53 609,00	479,00	46 996,50	59 259,25	26,09%
MUTUELLES	109,50	345,00	273	454,50	66,48%
PMI	39,00	0,00	843,25	39,00	-95,38%
FAMILLES EN TAUX PLEIN	160,25	991,00	2 713,50	1 151,25	-57,57%
SOS VILLAGES D'ENFANTS	442,25	0,00	796,5	442,25	-44,48%
TOUCHATOU	286,25	0,00	183	286,25	56,42%
EPNAK	1019,75	0	0	1019,75	NS
TOTAL	118 501,50	68 028,00	170 030,25	186 529,50	9,70%

Répartition des financeurs



L'activité globale est portée majoritairement par les dispositifs de la CAF et de l'Aide Sociale à l'Enfance.

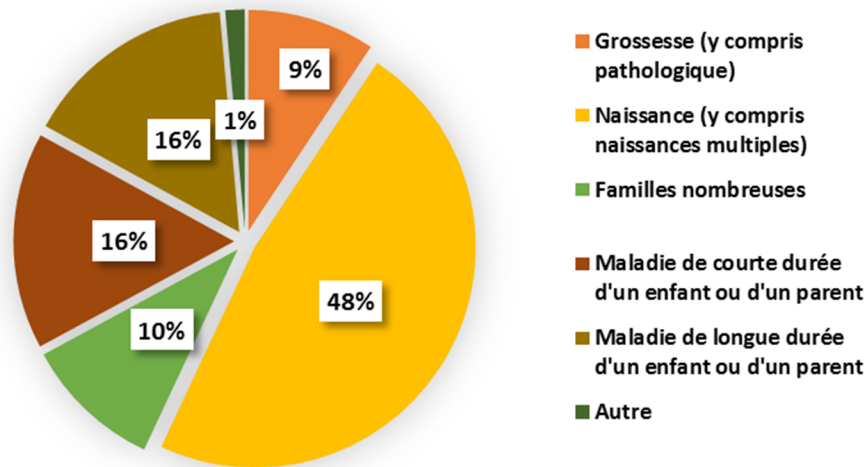
66% de l'activité globale relève des interventions au titre de la CAF et 29 % au titre de l'ASE.

Nos actions collectives s'inscrivent pour l'antenne du 78 et du 95 dans le cadre de conventions signées avec SOS Village d'enfants et le Lieu d'Accueil Enfant Parent *Touchatou*.

Nous notons quelques spécificités pour l'antenne de l'Essonne qui accompagne les bénéficiaires du RSA, et l'antenne de Seine et Marne qui accompagne des familles en taux plein.

L'activité CAF

Répartition des motifs d'intervention

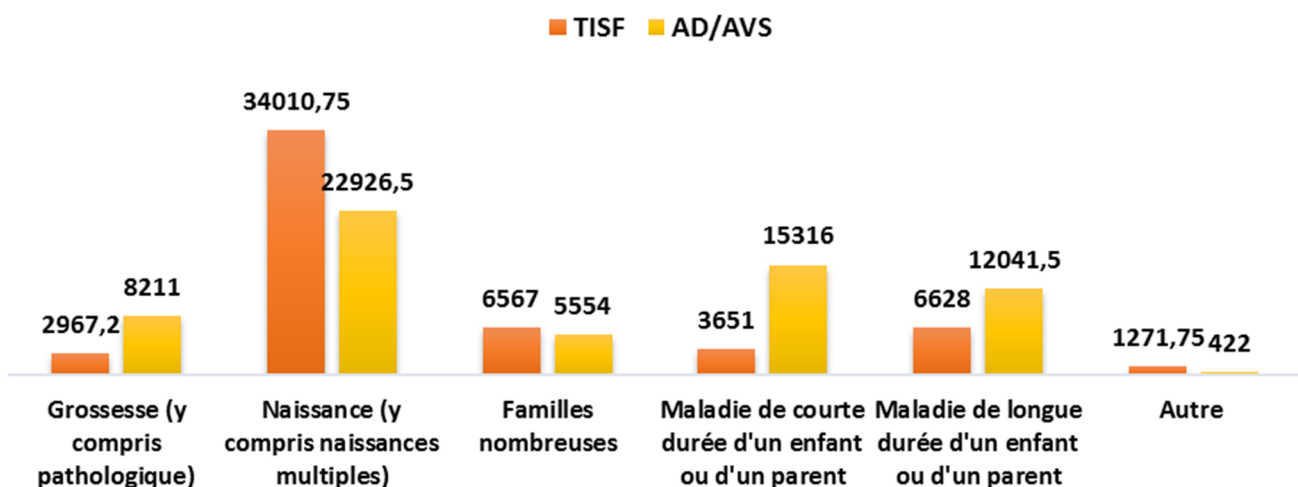


La naissance reste le fait générateur le plus représentatif des interventions de l'AFAD IDF au titre du dispositif de la CAF. Ce qui inscrit notre action dans le cadre de la prévention précoce et du soutien à la fonction parentale dès les premiers mois de la vie d'un enfant.

Nos services sont aussi régulièrement sollicités pour des naissances multiples.

Le fait générateur « maladie d'un parent ou d'un enfant » représente **32%** de nos interventions. La maladie d'un enfant étant souvent liée à un handicap, la CNAF réfléchit depuis fin 2019 à une action spécifique d'accompagnement des parents dans le cadre du répit parental.

Nombre d'heures réalisées par motifs d'intervention



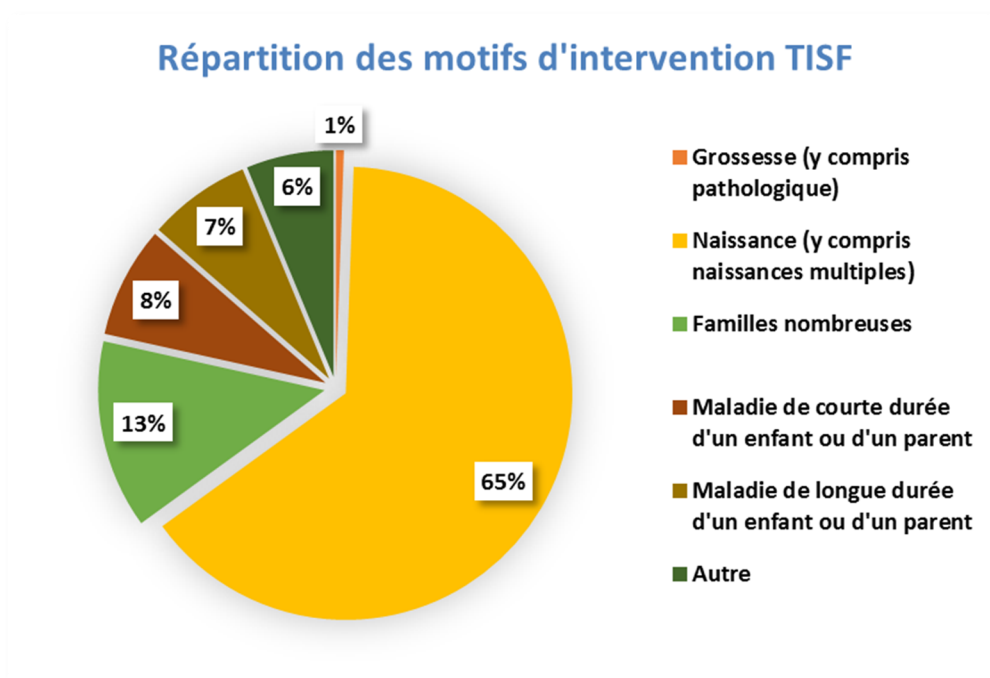
Les interventions des TISF

Rôle et missions des TISF

Le Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale est un travailleur social à part entière. Il intervient au sein des familles pour accompagner et soutenir les parents dans leurs fonctions parentales lorsque surgit un événement de vie pouvant déstabiliser la dynamique familiale et ainsi impacter le bien-être de l'enfant. Le professionnel TISF apporte notamment un soutien éducatif et technique dans les actes de la vie quotidienne et la prise en charge globale des enfants en lien avec l'ensemble des partenaires sociaux et médico-sociaux.

Ce professionnel mène une action sociale préventive et réparatrice qui est le plus souvent réalisée au domicile, ou dans le cadre d'actions collectives. Ses interventions s'opèrent dans le cadre de la prévention primaire lorsqu'il intervient auprès des familles allocataires de la CAF, et dans le cadre de la Protection de l'Enfance lorsque nos services sont mandatés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les interventions sont organisées par demi-journées hebdomadaires, sur une période moyenne de 3 à 6 mois pour favoriser la prise d'autonomie.



Les interventions des AD/AVS

Rôle et missions des AD/AVS/AVF

Les Aides à Domicile, Auxiliaires de Vie Sociale ou Assistants de Vie aux Familles, assurent une intervention personnalisée d'aide à la personne par un soutien aux tâches matérielles.

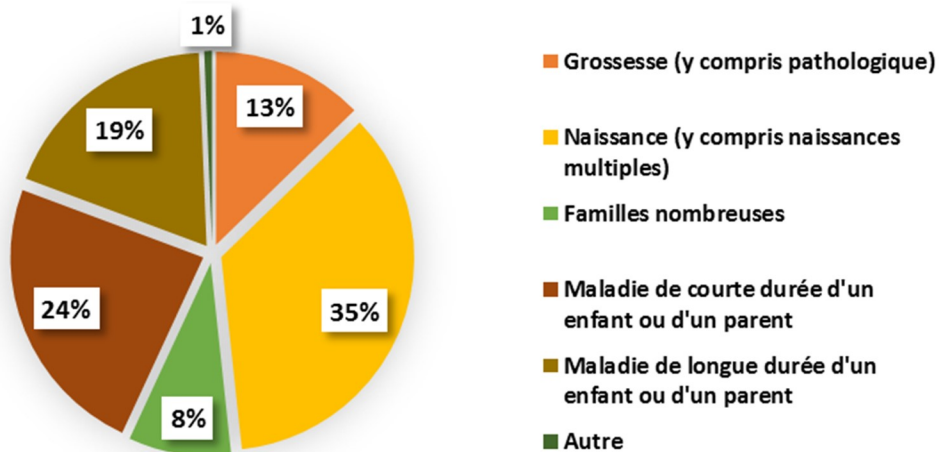
En fonction de leurs qualifications, leurs missions consistent à aider et accompagner les personnes âgées et/ou les familles dans les actes essentiels de la vie quotidienne:

- Aider dans les activités de la vie ordinaire : *l'entretien courant du linge et du logement, la réalisation des achats alimentaires, la préparation des repas équilibrés,*
- Contribuer à l'aménagement de l'habitat dans un but de confort et sécurité, à la gestion des documents et aux démarches administratives,
- Favoriser les activités sociales : stimuler les relations sociales et accompagner dans les activités de loisirs et de la vie sociale,
- Concourir à développer l'autonomie du groupe familial et des personnes aidées.

Les professionnels utilisent les actes de la vie quotidienne comme support à leurs objectifs.

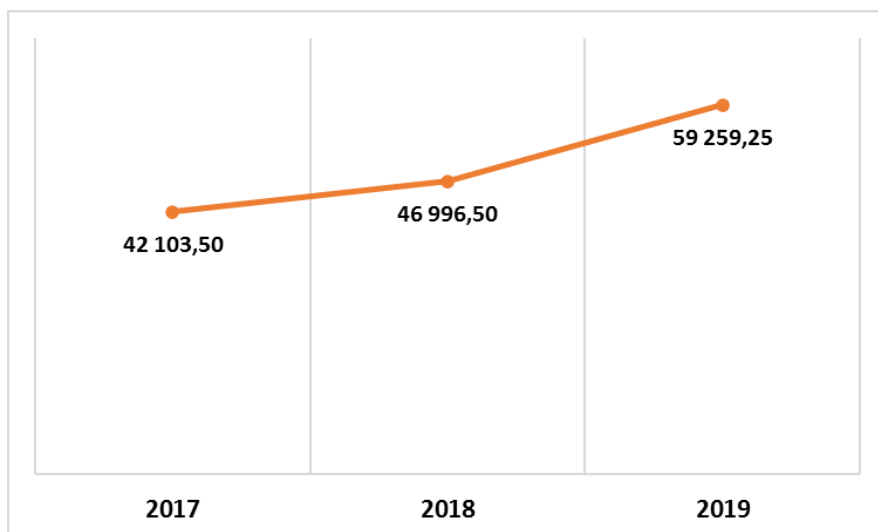
Ils rendent compte de leurs actions, alertent et signalent tout risque de danger.

Répartition des motifs d'intervention AD/AVS



L'activité de l'Aide Sociale à l'Enfance

◇ Evolution des heures réalisées par l'Aide Sociale à l'Enfance entre 2017 et 2019



Nous remarquons une hausse significative d'environ **26%** de l'activité ASE TISF et AD entre 2018 et 2019 et d'environ **41%** entre 2017 et 2019.

◇ Répartition du nombre de familles ASE par antenne

Antenne	Nombre de familles
75 (92-94)	28
77	105
78	32
91	184
93	159
95	92
TOTAL	600

Les missions de l'AFAD IDF consistent à :

- ◆ accompagner l'enfant et sa famille,
- ◆ travailler avec les parents à partir de leurs compétences et de leurs difficultés,
- ◆ contribuer à l'identification des situations à risques pour l'enfant,
- ◆ favoriser l'insertion sociale et l'intégration des familles.

L'AFAD IDF peut être sollicitée en raison :

- ◆ de difficultés dans la relation parents-enfants,
- ◆ de conditions de vie soumises à une grande précarité matérielle et relationnelle pouvant compromettre le développement de l'enfant,
- ◆ d'évènements tels que la maladie d'un parent ou d'un enfant,
- ◆ de l'éloignement d'un membre de la famille ou de la dissolution familiale,
- ◆ du placement d'un enfant à l'Aide Sociale à l'Enfance. A ce titre, l'AFAD IDF peut intervenir pour assurer un environnement favorable à l'exercice des droits de visite et d'hébergement ou dans la perspective d'un retour à domicile de l'enfant.

Les modes d'intervention de l'AFAD IDF s'articulent autour :

- ◆ des activités de la vie quotidienne (*entretien du linge et du logement, courses, préparation des repas, préparation et accompagnement de l'enfant à l'école, etc.*),
- ◆ des activités éducatives et du soutien à la parentalité (*préparation de l'arrivée du nourrisson, apprentissage de l'hygiène et des soins au nourrisson, respect du rythme de vie de l'enfant, éducation alimentaire, activités d'éveil et socialisation de l'enfant, apprentissage de la gestion du budget courant, organisation suite à une rupture familiale, etc.*),
- ◆ des activités sociales et relationnelles (*accompagnement dans les démarches administratives, recherche d'aide ou de structures de proximité, accès aux droits, à l'insertion sociale et professionnelle des parents, intégration des familles dans leur environnement, etc.*).

La réalité des familles accompagnées en 2019 au titre de l'ASE

Le nombre d'enfants porteurs de handicaps pris en charge dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance tend à croître.

Le plus souvent, ce sont des enfants avec des troubles du comportement qui n'ont pas été encore diagnostiqués ou qui sont dans l'attente d'une prise en charge MDPH.

Il s'agit de permettre aux parents d'accepter le handicap de leur enfant, de s'octroyer des temps de répit pour sortir de leur isolement, et de prévenir les risques de violences morales ou physiques pour les autres enfants au domicile.

La précarité et les conditions de logement et d'hébergement des familles (insalubrité, promiscuité, insécurité de l'environnement etc..) impactent l'organisation du cadre familial et l'accompagnement des familles lors des activités sociales et quotidiennes, et nuisent au maintien de leur autonomie.

L'absence de domicile personnel, les difficultés d'accès au logement, les mauvaises conditions de l'habitat sont des réalités de plus en plus fréquentes pour les familles que nous accompagnons.

Les conflits intrafamiliaux, les violences conjugales, les séparations, les dépendances, viennent souvent s'ajouter à ces situations. De plus, le budget logement représente une dépense très (trop) lourde pour de nombreuses familles au regard de leurs revenus.

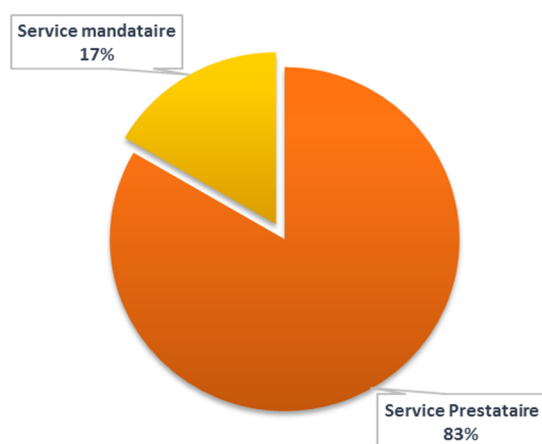
L'Activité - Secteur PAPH

Le service aux personnes âgées et/ outesthandicapées accompagne les personnes qui rencontrent des difficultés pouvant déstabiliser ou détruire leur équilibre de vie, dans le cadre de conventions signées avec différents partenaires. Cette aide à domicile vise à assurer le maintien à domicile des personnes malades, âgées ou handicapées, dans des conditions satisfaisantes.

Ce service couvre les villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste dans l'Essonne, les interventions se déroulent sur des problématiques d'aide à la toilette, la préparation des repas, l'entretien du domicile...

Activité PAPH 2019			
	Service Prestataire	Service mandataire	Total
Heures réalisées 2019	74 149,75	14 778,50	88 928,25
Heures réalisées 2018	74 082,50	15 607,00	89 689,50
Evolution 2018-2019	0,1%	-5,3%	-0,8%

Répartition de l'activité PAPH



L'activité du service prestataire est stable, **74 149,75** heures ont été réalisées en 2019, comparativement à **74 082,50** heures en 2018.

Cette stabilité se vérifie également sur la commune de Paray-Vieille-Poste **+0,01%**.

Nous notons une petite hausse de l'activité sur les communes d'Athis-Mons 3,84% et de Juvisy-Sur-Orge 6,5%.

L'activité du service mandataire enregistre une nouvelle baisse de **5,3%** par rapport à 2018. Cette baisse était de **27%** entre 2017 et 2018.

L'activité du service mandataire décroît depuis 2012.

En 2019, le service a effectué **14 778.50** heures, soit une baisse de **6%** par rapport à l'année 2018. Il n'y a eu aucune nouvelle prise en charge par le service durant l'année.

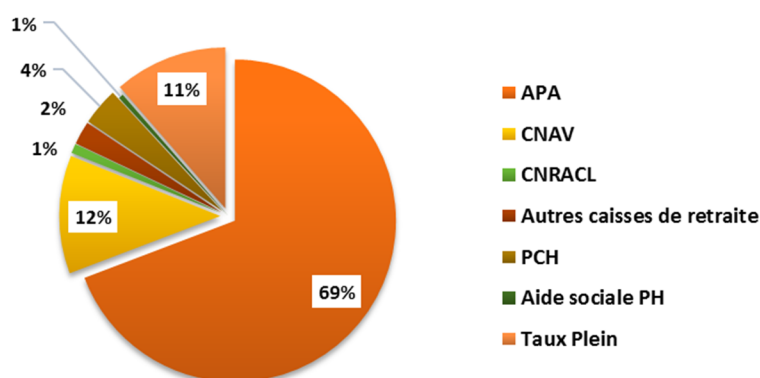
En 2019, **12 salariées** sont intervenues chez 18 particuliers employeurs.

La complexité de la gestion administrative induite par le fait d'être particulier employeur fait que les demandes sur ce service sont peu nombreuses, car peu adapté à un public âgé.

Le financement des interventions

Financiers	Athis-Mons	Juvisy-Sur-Orge	Paray-Vieille-Poste	Total
APA	23 641,25	15 500,50	11 817,75	50 959,50
CNAV	3 993,50	3 104,50	1 623,00	8 721,00
CNRACL	390,00	235,25	64,00	689,25
Autres caisses de retraite	280,75	818,75	620,50	1 720,00
CPAM	22,50	103,00	0,00	125,50
PCH	1 823,75	944,50	0,00	2 768,25
Aide sociale PH	164,75	195,75	0,00	360,50
Aide sociale PA	197,25	0,00	142,25	339,50
Mutuelles	10,50	63,00	0,00	73,50
Taux Plein	3 510,25	2 371,00	2 511,50	8 392,75
TOTAL	34 034,50	23 336,25	16 779,00	74 149,75

Répartition des financeurs



69% de l'activité du service est réalisée au titre de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie), auprès des personnes dépendantes (GIR 1 à 4), qui nécessitent une mobilisation importante, tant du personnel d'intervention que du personnel administratif pour la gestion de cette activité.

Les bénéficiaires

ETAT DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES			
	Athis-Mons	Juvisy-Sur-Orge	Paray-Vieille-Poste
Nombre de bénéficiaires 2018	230	145	105
Nouveaux bénéficiaires 2019	29	21	19

Sur l'ensemble du service, à l'exception de Paray-Vieille-Poste (**105 bénéficiaires** comme en 2018), le nombre de bénéficiaires, comme le nombre de nouveaux dossiers pris en charge, a diminué sans que cela n'ait un impact sur l'activité qui est restée quasiment stable.

Ressources Humaines

Les temps forts de l'année 2019



Fusion avec l'AAFP d'Etampes

Issue de l'AAFP de Villejuif, l'AAFP d'Étampes, association de l'aide à domicile, était devenue indépendante en 1993. Elle a poursuivi ainsi son engagement aux côtés des familles du département de l'Essonne sur le territoire du Sud-Essonne.

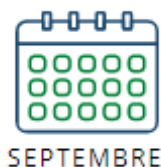
L'AAFP ETAMPES et l'AFAD IDF sont deux associations qui interviennent depuis toujours dans le domaine de l'aide à domicile auprès des familles. Elles exercent leur activité, dont l'objet est identique, dans des territoires limitrophes dans le département de l'Essonne. C'est dans le cadre d'un processus longuement mûri que les deux associations ont décidé de procéder à un rapprochement de leurs structures se concluant par une fusion absorption à échéance du 1er mars 2019. Ce rapprochement de moyens a permis à l'AFAD IDF de développer et d'étendre son secteur d'intervention sur le Sud du département de l'Essonne, tout en sauvegardant les emplois de l'association de l'AAFP Etampes, soit une dizaine de salariés.

Elections CSE

La Loi Travail 2017 qui prévoyait la mise en place d'un Comité Social et Economique (CSE), a remplacé et fusionné les Instances Représentatives du Personnel (IRP) que sont les Délégués du Personnel (DP), le Comité d'Entreprise (CE) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Ces trois instances aux domaines d'actions normalement bien définis avaient parfois à traiter d'un même sujet. Le CSE devait être mis en place dans les entités de plus de 11 salariés au plus tard le 1er janvier 2020. Les élections professionnelles de l'AFAD IDF se sont déroulées les 14 et 28 mars 2019 au cours de deux scrutins. Ont été élus 10 titulaires et 6 suppléants. Le regroupement des Instances Représentatives du Personnel au sein du CSE simplifie la gestion du dialogue social avec les salariés et avec la Direction de l'association. Il permet de centraliser auprès de la même instance l'ensemble des questions relatives aux salariés. Il gère également des œuvres sociales pour les salariés de l'association, proposant notamment des chèques-cadeaux à l'occasion d'événements déterminés (Noël, naissance/adoption, mariage,...), des aides financières pour les vacances, pour la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle.

Ainsi, le CSE est informé et/ou consulté sur les questions, accords et projets se rapportant aux salariés et à leurs conditions de travail, leur santé, leur sécurité, à l'organisation de l'association, la formation, etc. Le CSE est donc un acteur majeur de l'organisation de l'AFAD IDF et un atout pour favoriser un bon climat social au sein de l'association.

Arrivée de Madame Isabelle CLANET, Directrice Générale

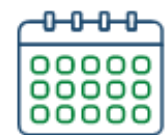


Madame Isabelle CLANET a rejoint l'AFAD IDF en septembre 2019 en tant que Directrice Générale. Précédemment investie au sein d'associations œuvrant auprès de grands précaires par la gestion d'un point accueil de jour et de centres d'hébergement d'urgence, elle s'est par la suite orientée vers la direction de CHRS, centres maternels, crèches et de dispositifs de soutien au relogement et à la prévention des expulsions locatives.

Madame CLANET, depuis sa prise de poste, travaille sur les enjeux stratégiques de l'association afin que le métier d'intervenant à domicile soit reconnu et valorisé. A ce titre, elle entretient des liens réguliers avec la Fédération ADEDOM et les associations partenaires.

L'enjeu reste le recrutement et la formation des professionnels. Faisant fonction de TISF, un partenariat est en cours avec les centres de formation, ainsi que la mise en place d'une politique de communication pour faire reconnaître ce métier et l'association. L'AFAD IDF va poursuivre sa politique de développement en diversifiant ses actions et son activité sur les territoires, tout en gardant son action de cohésion de travail entre les sites.

Politique de recrutement dynamique

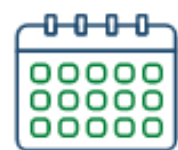


NOVEMBRE

Consciente des difficultés de recrutement sur les métiers de l'aide à domicile, l'AFAD IDF revisite sa politique de recrutement, en accord avec la Fédération ADEDOM sur le sujet. Un groupe de travail Communication/Recrutement est actuellement mobilisé pour faire le point sur nos outils actuels, les moderniser et les rendre plus efficaces. Nos plaquettes de recrutement ont été ainsi récemment remises au goût du jour et la communication autour de celles-ci est en cours de réflexion, pour mieux cibler et toucher les futurs candidats à recruter, comme dans les centres de formation, les salons de l'emploi ou encore les centres de bilan de compétences. Le but de ce groupe étant à terme de rendre l'association plus visible pour les candidats et de développer une véritable image de marque de l'AFAD IDF, avec ses valeurs et ses engagements.

En parallèle, les postes de l'AFAD IDF sont désormais ouverts à des profils plus divers mais tous diplômés des filières sociales et/ou médico-sociales. Ces nouveaux salariés sont accompagnés dès leur arrivée par un tutorat auprès de salariés formés, et bénéficient de formations adaptées pour leur donner les compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Ces mêmes salariés seront accompagnés par la suite dans leurs démarches de certification des compétences acquises au sein de l'AFAD IDF, pour l'obtention des diplômes reconnus par la branche.

GPEC PAPH



DECEMBRE

L'un des objectifs fixés dans notre CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour l'année 2019 était la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) pour notre antenne du PAPH. La GPEC, dispositif RH, est une gestion anticipative et préventive des ressources humaines, en fonction des contraintes de l'environnement et des choix stratégiques de l'association. Elle permet d'anticiper l'évolution des métiers, d'adapter les compétences aux évolutions économiques et sociales et de développer une gestion active des âges dans l'entreprise. Ce travail de plusieurs mois nous a permis de faire dans un premier temps un état des lieux :

- ◇ **des ressources humaines disponibles** dans l'association avec leurs caractéristiques : effectifs, âges, anciennetés, diplômes, formations, évolutions professionnelles, etc.
- ◇ **des compétences associées** et nécessaires aux différentes missions qui définissent les postes d'Agent à Domicile et d'Auxiliaire de Vie Sociale, spécifiques à notre antenne du PAPH.
- ◇ **des points de vigilance** découlant des données énoncées ci-dessus et des risques associés.

En y intégrant le facteur économique et social de la demande croissante de prise en charge de personnes âgées/handicapées, avec des niveaux de dépendance plus importants qu'auparavant, la GPEC permet d'anticiper dans un second temps les ressources nécessaires pour répondre aux exigences sociales du vieillissement de la population, tout en prenant en compte des facteurs internes tels que le vieillissement de nos salariés ou leurs niveaux de diplômes. La GPEC est un véritable outil de travail à mobiliser car elle prend en compte les caractéristiques sociales de nos salariés pour analyser les écarts entre les ressources et les besoins présents et futurs pour l'activité de l'association. A partir de toutes ces données compilées, un plan d'action spécifique a été défini sur les 3 prochaines années afin de réduire les écarts en besoin de professionnels diplômés et de faire progresser les compétences de nos salariés. Cette démarche globale d'accompagnement au changement repose principalement sur un travail d'attractivité des métiers, la fidélisation des salariés et sur la gestion du vieillissement des effectifs. Cette réflexion sur le PAPH, très intéressante à développer en collaboration avec les salariés intervenants et administratifs, sera par ailleurs prochainement appliquée au secteur Famille, en prenant en compte d'autres facteurs extérieurs tels que la précarisation des familles accompagnées.

Grèves RATP/SNCF

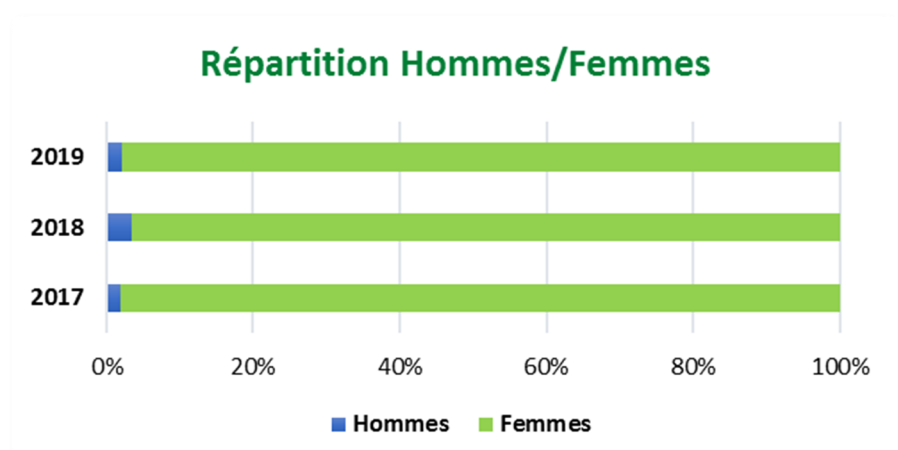
Le mouvement social massif de la RATP et de la SNCF a touché directement les salariés de l'AFAD IDF, utilisant pour la plupart les transports en commun dans le cadre de leurs interventions. Pour répondre aux difficultés des salariés qui n'étaient pas en mesure d'assurer l'ensemble de leurs interventions, l'AFAD IDF a décidé de mettre en place un « compteur d'heures », permettant aux salariés qui en ont fait la demande de cumuler les heures qu'ils n'ont pu réaliser du fait de la grève. Ces heures étant à « rattraper » sur le premier semestre 2020.

Ce dispositif a permis de maintenir les rémunérations complètes avec un étalement des heures non réalisées pour que nos salariés ne soient pas lésés de la grève. Dans un même temps, l'AFAD IDF a fait le choix de maintenir le remboursement des abonnements de transport sans tenir compte des dédommagements de la RATP et SNCF, afin de prendre en compte les difficiles conditions de transports des salariés, le rallongement de leur temps de trajet et la mobilisation des professionnels à poursuivre leurs missions.

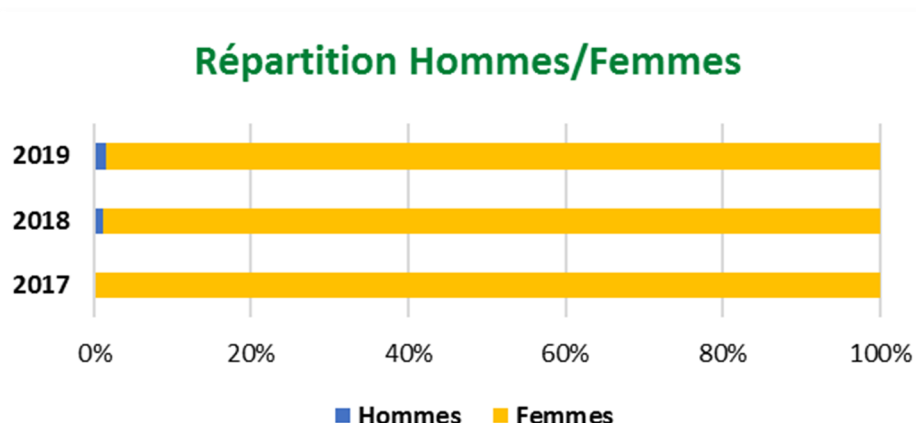
Evolution de l'effectif : Répartition Hommes/Femmes

Toutes les données traitées ont été arrêtées au 31/12/2019. Pour les données PAPH, elles ne concernent que le prestataire et non le mandataire.

SECTEUR FAMILLE



SECTEUR PAPH



L'effectif coté **Famille** a légèrement augmenté de **3.48%** entre 2018 et 2019, sachant qu'au 1^{er} mars 2019, l'AFAD IDF a fusionné avec l'AAFP d'Etampes sur l'antenne de l'Essonne, qui est venue renforcer les équipes intervenantes et administratives d'une dizaine de salariées féminines. La proportion d'hommes a quant à elle diminué passant de 8% à 5% entre 2018 et 2019.

L'effectif côté **PAPH** a diminué de **17.86%** entre 2018 et 2019. La proportion d'hommes est stable depuis 2018, avec 1 homme employé à domicile.

L'AFAD IDF est engagée dans une démarche volontariste de promotion de la mixité et de l'égalité professionnelle.

La mixité hommes/femmes passe par une meilleure représentation des hommes dans les métiers de l'intervention. Ainsi, à l'embauche, la rémunération et la classification dans la grille ne tiennent pas compte du sexe.

Ce principe de non-discrimination s'applique particulièrement dans la rédaction de nos offres d'emploi externes et /ou internes, dont la dénomination mentionne systématiquement les deux genres.

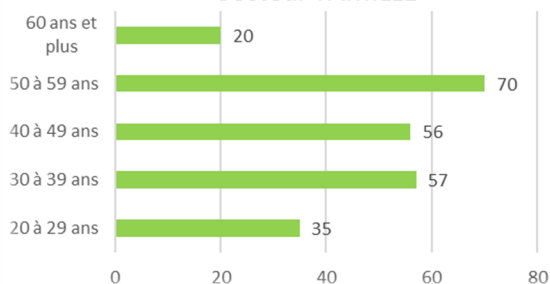
Evolution de l'effectif : L'âge des salariés

SECTEUR FAMILLE

SECTEUR PAPH

Pyramide des âges au 31/12/2019

Secteur FAMILLE



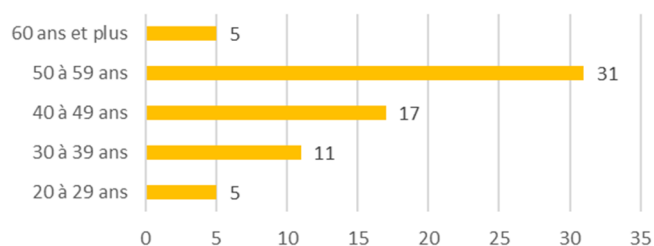
La pyramide des âges **Famille** amène les constats suivants :

La moyenne d'âge des salariés est de **44 ans**.

- ◇ Près de 37.8% de l'effectif est âgé de plus de 50 ans, dont 8.4% a 60 ans et plus, et 29.4% âgé entre 50 et 59 ans
- ◇ Les 20 à 29 ans représentent 14.70% de l'effectif total Famille

Pyramide des âges au 31/12/2019

Secteur PAPH



Côté **PAPH**, les constats sont :

La moyenne d'âge des salariés est de **47 ans**.

- ◇ La pyramide des âges est marquée sur le haut par la tranche d'âge des 50 à 59 ans, qui représentent presque 45% de l'effectif total PAPH
- ◇ Les 20 à 29 ans ne représentent que 7.25% de l'effectif total PAPH

Au vu de ces pyramides des âges, des vagues de départs importantes et successives sont donc à prévoir pour les années à venir pour les salariés en âge de prendre leur retraite (en se basant sur l'âge actuel de départ à 62 ans). Ce constat amène à deux enjeux pour l'AFAD IDF : l'accompagnement de ces salariés dans leurs démarches pour préparer leur retraite, et le remplacement de leurs compétences au sein des équipes, aussi bien chez les administratifs que chez les intervenants.

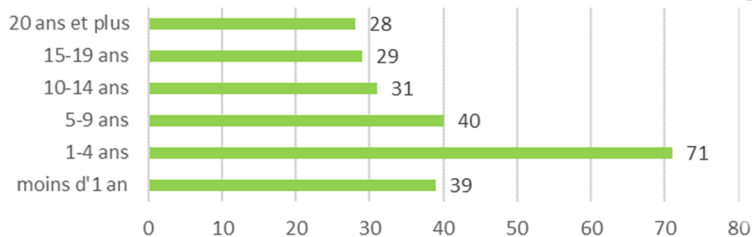
C'est pourquoi l'AFAD IDF développe depuis 2020 une politique d'accompagnement de ses salariés seniors (60 ans et plus) à travers des actions de formations et d'informations en lien avec la Caisse de Retraite Malakoff Médéric.

Également, pour compenser ces départs importants, il est nécessaire de mettre en place une politique de recrutement dynamique pour attirer les candidats « jeunes », ce qui permettra en plus de rééquilibrer une pyramide des âges marquée sur le haut.

Evolution de l'effectif : L'ancienneté des salariés

SECTEUR FAMILLE

Pyramide d'ancienneté au 31/12/2019
Secteur FAMILLE

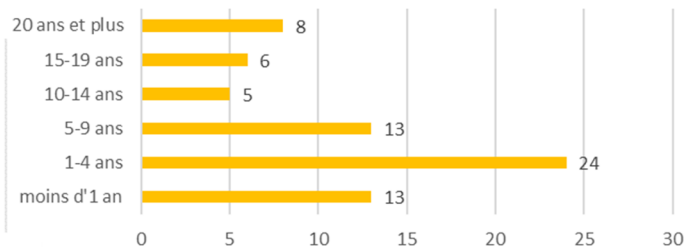


La grande majorité, soit 46.2% des salariés **Famille**, ont moins de 5 ans d'ancienneté dans l'association, avec **29.8%** entre 1 et 4 ans et **16.4%** à moins d'1 an d'ancienneté.

- ◇ Près de 37% des salariés ont plus de 10 ans d'ancienneté dans l'Association.
- ◇ 11.7% des salariés ont plus de 20 ans d'ancienneté.

SECTEUR PAPH

Pyramide d'ancienneté au 31/12/2019
Secteur PAPH



Pour le secteur **PAPH**, la pyramide de l'ancienneté est elle aussi marquée sur le bas : **56.6%** des salariés ont moins de 5 ans d'ancienneté dans l'association, avec **34.8%** entre 1 et 4 ans d'ancienneté et **18.8%** à moins d'1 an d'ancienneté.

Le nombre de salariés ayant plus de 10 ans d'ancienneté est plus faible que pour le secteur Famille : ils représentent 27.5% de l'effectif total mais 11,6% des salariés ont plus de 20 ans d'ancienneté dans l'association.

De nombreux changements sont intervenus ces dernières années (changement de Direction Générale, organisation du Siège,...) et ont bousculé l'organisation de l'AFAD IDF. En effet, les modèles sociaux et les solutions qui étaient proposées aux salariés ne suffisent plus à fidéliser le personnel.

La fidélisation des salariés est donc devenue un enjeu majeur pour l'AFAD IDF, l'objectif étant de développer « la marque employeur » de l'association. Le second objectif est l'instauration et/ou la pérennisation d'un climat de travail propice à l'engagement et l'investissement des salariés à travers des concepts tels que la qualité de vie au travail.

La Qualité de Vie au Travail (QVT) regroupe plusieurs variables telles que les conditions de travail, le sentiment d'implication, le degré d'autonomie et de responsabilisation, une reconnaissance et une valorisation du travail effectué. Ces variables sont d'autant plus importantes à prendre en compte que dans l'aide à domicile, les faibles rémunérations conventionnelles et la perspective d'évolution limitée peuvent être un facteur de découragement pour les salariés. Ce concept n'est donc pas à négliger si nous souhaitons attirer de nouveaux salariés mais aussi conserver ceux déjà en place.

Dans cette optique, en lien avec le service Qualité de l'association, des questionnaires vont être prochainement élaborés et remis aux salariés afin de les consulter sur leur sentiment de bien-être dans leur poste de travail. Cette première étape nous permettra de faire ressortir les problématiques et nous donnera des pistes de travail qui à leur tour amorceront une démarche globale de réflexion sur les leviers d'amélioration de la QVT pour nos salariés.

Évolution de l'absentéisme

Nombres d'heures d'absence injustifiées				
	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Famille	1 888,2	2 068,53	2 228,25	7,72%
PAPH	10 22,49	1 063,62	1 675,42	57,52%
Nombres de jours d'arrêt pour cause de maladie				
Famille	5 445	5 546	7 089,5	27,83%
PAPH	1 827	1 197	1 164	-2,76%
Nombres de jours d'arrêt pour cause d'accidents de travail/trajet				
Famille	2 070,5	2 104	1 798,5	-14,52%
PAPH	438	1 071,5	1 454	35,70%

Concernant les heures d'absences injustifiées, nous notons une légère augmentation de **7.72%** pour le secteur Famille, et une nette augmentation pour le PAPH de **57.52%**.

Sur les jours d'arrêts pour cause de maladie, les données montrent une augmentation de **27.83%** entre 2018 et 2019 pour le secteur Famille, et une baisse de **2.76%** pour le PAPH.

Enfin, sur les jours d'arrêts pour cause d'accident de travail/trajet, leur nombre a diminué de **14.52%** pour le secteur Famille et augmenté de **35.70%** pour le secteur PAPH.

Embauches

Embauches				
	2017	2018	2019	Evolution 2018-2019
Famille	44	67	65	-2,99%
PAPH	27	30	34	13,33%

Globalement le volume des embauches est resté stable entre 2018 et 2019 pour le secteur Famille avec une baisse de **2.99%** et pour le secteur PAPH avec une augmentation de **13.33%**.

Départs

Motif de départ Famille	2017	2018	2019	Evolution 2018/2019
Décès, disparition	1	0	0	0%
Démission	16	11	14	27%
Départ volontaire en retraite	5	7	4	-43%
Fin de contrat CDD	16	25	21	-16%
Fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur	5	5	8	60%
Fin de période d'essai à l'initiative du salarié	7	2	9	350%
Licenciement pour causes réelles et sérieuses	8	4	5	-25%
Licenciement pour faute grave	10	7	10	43%
Licenciement pour inaptitude	7	1	4	300%
Rupture conventionnelle	2	0	4	0%
Sortie d'un retraité cumulant retraite et activité	1	0	1	0%
Total	78	62	80	29,03%

Le nombre de départs pour le secteur Famille a augmenté de **29.03%** entre 2018 et 2019. En le décomposant, on constate que :

Les motifs de départ en augmentation significative sont à l'initiative des salariés :

◇ **+27%** pour les démissions

◇ **+350%** pour les fins de période d'essai à l'initiative du salarié

◇ **+43%** pour les licenciements pour faute grave suite à des abandons de poste, qui entraînent des procédures disciplinaires longues et engendrent des heures d'absence injustifiées.

Les fins de périodes d'essai à l'initiative de l'employeur ont augmenté de **60%**.

Les licenciements pour inaptitude ont augmenté de **300%**.

Les ruptures conventionnelles sont passées de **0% à 4%** entre 2018 et 2019.

La rupture conventionnelle est un dispositif légal, à l'initiative du salarié ou de l'AFAD IDF, qui permet de mettre un terme au contrat de travail du salarié, à l'amiable. Toute demande de rupture conventionnelle est préalablement étudiée par le Conseil d'Administration de l'AFAD IDF, en tenant compte de la situation professionnelle et personnelle du salarié et du contexte de la demande. Le Conseil d'Administration est alors le seul habilité à prendre la décision d'engager ou non la procédure de rupture conventionnelle.

Motif de départ PAPH	2017	2018	2019	Évolution 2018/2019
Démission	7	0	7	0%
Départ volontaire en retraite	1	0	1	0%
Fin de contrat CDD	16	10	22	120%
Fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur	4	3	0	-100%
Fin période d'essai à l'initiative du salarié	0	2	6	200%
Licenciement pour causes réelles et sérieuses	0	5	0	-100%
Licenciement pour faute grave	0	1	5	400%
Licenciement pour inaptitude	0	2	5	150%
Licenciement pour motif économique	1	0	0	0%
Total	29	23	46	100%

Le nombre de départs pour le PAPH a doublé entre 2018 et 2019. En décomposant, nous constatons que :

Près de la moitié des départs correspondent à des fins de CDD, dont le nombre a doublé entre 2018 et 2019.

Les autres motifs de départ en augmentation significative sont là aussi à l'initiative des salariés : démissions, fins de périodes d'essai à l'initiative du salarié et licenciements pour faute grave suite à des abandons de poste.

Les licenciements pour inaptitude ont augmenté de 150%.

L'inaptitude est une des conséquences de l'usure professionnelle chez les personnels de terrain de l'aide à domicile. Ce risque qu'il soit physique ou psychologique, est amplifié par l'âge des salariés et leur ancienneté sur leur poste de travail. Dans cette optique, des modules « gestes et postures » sont intégrés aux sessions de formation professionnelles « APS ASD » pour que les salariés deviennent acteurs de leur propre prévention physique. Des réunions d'analyse des pratiques professionnelles sont également organisées sur chaque antenne avec un psychologue, pour laisser l'occasion aux salariés de s'exprimer et d'échanger sur leurs éventuelles difficultés, pour les désamorcer.

Formation

	Intitulé de la formation	Public	Nombre d'heures	Nombre de stagiaires
Formations obligatoires	Le certificat acteur secours aide et soins à domicile - APS ASD	AD/ED/AVS/TISF	525	25
	Analyser les notions de bientraitance et de maltraitance dans la relation d'aide	AD/AVS/TISF	28	2
Développement des compétences et adaptation au poste personnel terrain	Les approches interculturelles en situation professionnelle	AD/AVS/TISF	448	16
	Le deuil	AD/ED/AVS/TISF	322	23
	Accompagner les personnes en situation de handicap mental	ED/AVS/TISF	308	22
	Formation des Faisant Fonction TISF	FFTISF	140	4
	Visite en présence d'un tiers	FFTISF/TISF	210	10
Développement des compétences et adaptation au poste personnel administratif	RGPD	ADM	14	2
	Fusion des IRP	ADM	28	2
	Actualités de l'action sociale et médico-sociale	ADM	126	6
	Formation logiciels métier niveau 1	ADM	70	5
	TOTAL		2219	117

NB : les données en jaune = la formation « Analyser les notions de bientraitance et de maltraitance dans la relation d'aide » ne compte que deux salariés sur les 12 inscrits, à cause des mouvements sociaux de décembre 2019.

La formation se décompose ici en différents blocs :

◆ **Les formations obligatoires :**

Les formations APS-ASD et bientraitance - maltraitance sont des formations professionnelles obligatoires pour les intervenants à domicile. Elles doivent être suivies tous les 2 à 3 ans, c'est pourquoi elles impactent considérablement chaque année le budget formation de l'association.

◆ **Les formations de développement des compétences et d'adaptation au poste :**

Que ce soit pour le personnel intervenant ou administratif, elles sont nécessaires pour que les salariés soient en mesure d'accomplir leurs missions quotidiennes, au vu des mutations de l'organisation du travail et des publics accompagnés.

Ces formations sont primordiales pour accompagner les salariés tout au long de leur parcours professionnel.

Pour le secteur du **PAPH**, où le personnel de terrain est amené à travailler avec du matériel spécifique pour les bénéficiaires dépendants, des formations en dehors du plan de formation sont également proposées aux salariés. Il s'agit de formations thématiques ou techniques organisées par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) et/ou les magasins de matériel médical.

Chaque fin d'année, lors de l'établissement du plan de formation pour l'année à venir, un recensement des besoins en formation est organisé auprès des intervenants et des équipes administratives pour répondre au mieux aux attentes et ainsi prévoir les actions de formation à mettre en place. Ce plan de formation se voit complété si besoin suite aux remontées du Comité de Pilotage (composé de la Direction Générale et des Responsables d'Entités Départementales) au second semestre, pour un réajustement éventuel des actions de formation à organiser sur le second semestre.

Ainsi pour exemple, notre plan de formation 2020 prévoit des formations spécifiques sur l'autisme chez l'enfant, auquel nos professionnels sont de plus en plus confrontés dans le cadre de leurs interventions. Il est également prévu l'organisation d'une formation sur l'accompagnement à la retraite, prioritairement pour nos salariés âgés de plus de 62 ans dans un premier temps, au regard de nos pyramides des âges.

Formation : Zoom sur la Promotion par l'alternance Pro-A

Nombres de salariés en Pro-A		
2017	2018	2019
2	3	6

La Pro-A ou promotion par l'alternance est un dispositif de formation s'apparentant à l'alternance, pour les salariés déjà en poste. Elle permet de favoriser l'évolution et la promotion professionnelle par l'obtention d'une qualification reconnue.

La Pro-A repose donc sur l'alternance entre les enseignements généraux délivrés par un organisme de formation et les enseignements professionnels, acquis via l'activité professionnelle dans l'association, en lien avec la formation suivie.

La mise en action de ce dispositif, qui est d'abord à l'initiative du salarié, est donc positive pour lui comme pour l'association, puisqu'elle lui donne accès à une qualification professionnelle reconnue, qu'il n'aurait pas envisagé par manque de moyens financiers.

Pour l'AFAD IDF, c'est un moyen de développer les compétences de ses salariés et de les faire évoluer professionnellement grâce à des diplômes reconnus conventionnellement.

C'est pourquoi nous encourageons la Pro-A et accompagnons au mieux les salariés dans leurs démarches. Entre 2018 et 2019, le nombre de salariés inscrits en Pro-A a doublé.

Les certifications visées et les catégories de salariés se diversifient. En 2017 et 2018, les salariés en Pro-A étaient tous intervenants et visaient le diplôme d'Etat de TISF.

En 2019, 2 salariés intervenants sont en Pro-A pour le diplôme d'Etat d'AES et 1 salarié administratif pour un Master 2 MOSS.

Service qualité

Plan d'action qualité - Etat des lieux 2019

RGPD

Mise à jour du Règlement Général de la Protection des données personnelles

- Sensibilisation à la nouvelle réglementation de la CNIL
- Élaboration du registre de traitement des données



Audit

Audit interne dans le cadre la fusion absorption de l'AAFP 91 par l'AFAD IDF



La Garantie des droits individuels et la participation usagers

- Mise à jour du questionnaire de satisfaction
- Mise à jour de la procédure de suivi des réclamations



Objectifs 2020

RGPD



Mise en application du Règlement Général de la Protection des données personnelles

- Sensibilisation des professionnels
- Communication aux familles et partenaires

Mise à jour du projet associatif



Audit

Evaluations internes

- Antenne famille du 91
- Antenne famille du 93



Qualité de vie au travail

- Mise à jour de la procédure de gestion et d'administration des salariés
- Mise à jour du règlement intérieur
- Mise à jour du DUERP avec le risque COVID-19



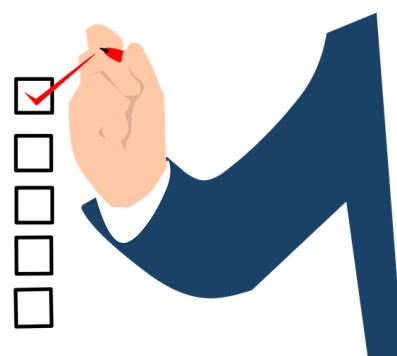
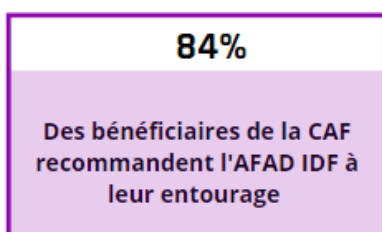
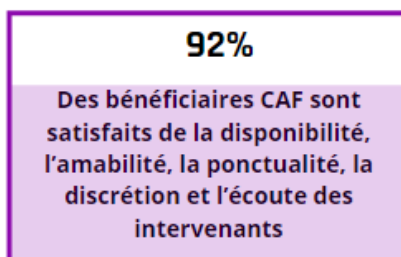
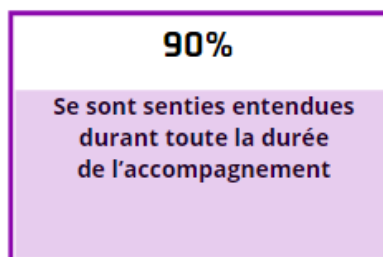
Droit d'expression des bénéficiaires de l'AFAD IDF

L'AFAD IDF s'est inscrite dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses services.

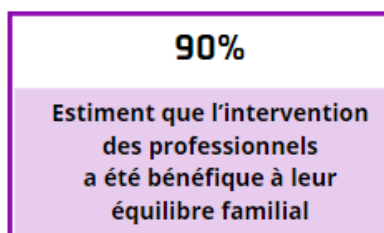
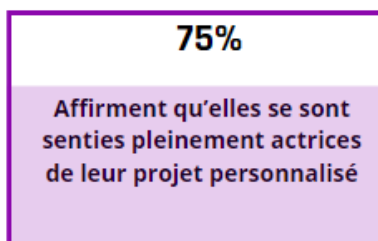
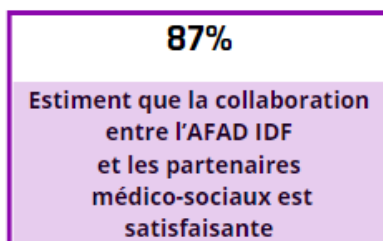
Toujours à l'écoute de ses bénéficiaires, l'association a diffusé une enquête de satisfaction à destination des familles accompagnées dans le cadre des dispositifs de la CAF et de l'ASE et des bénéficiaires du secteur Personnes Agées / Personnes Handicapées.

Résultats synthétiques de l'enquête :

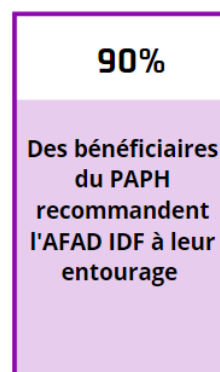
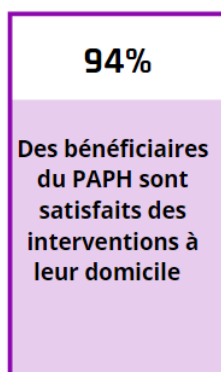
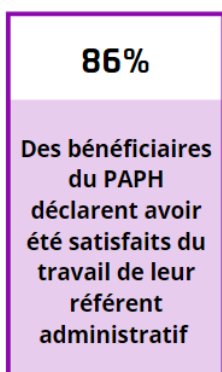
◇ Les familles accompagnées dans le cadre du dispositif de la CAF :

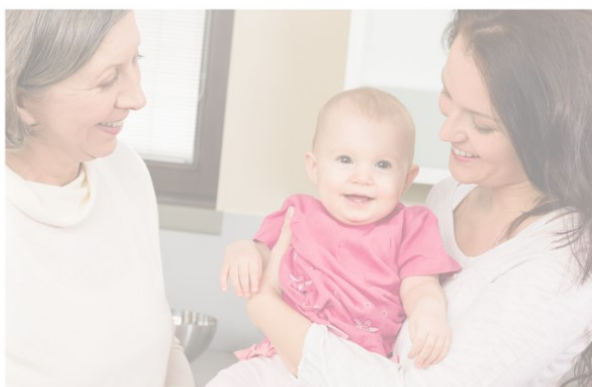


◇ Les familles accompagnées au titre de la Protection de l'Enfance :



◇ Les bénéficiaires du secteur PAPH :





Rapport d'activité 2019

Département de Paris

Chiffres clés



203

Familles
accompagnées

121

Nouvelles
familles



14 664

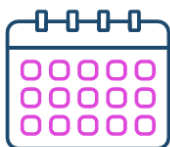
Heures
d'intervention



37%

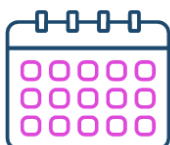
De hausse
de l'activité

Evènements de l'année 2019



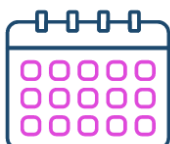
JANVIER

- Arrivée d'une nouvelle Responsable de Secteur en charge du suivi des TISF et réorganisation de l'équipe administrative
- Mise en place de la nouvelle procédure de conception des plannings, celle-ci est participative à la fois pour les intervenants et pour les familles.
- Généralisation des horaires décalés et de la mise place du nouveau Projet Individualisé (PI) concernant tous les suivis ASE



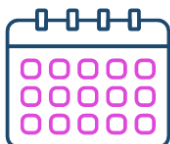
FEVRIER

- Rencontre avec les services ASE 75
- Rencontre avec les services CAF 75
- Début d'élaboration des projets REAAP



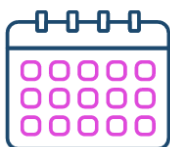
MARS

Rencontre avec la PMI 75



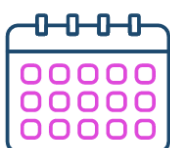
AVRIL

Le 2 après-midi, diffusion à l'antenne pour l'ensemble des salariés (AD, TISF et équipe administrative) du film « Même qu'on naît imbattables », suivi d'un débat avec la co-réalisatrice du film, dans le cadre de la loi d'interdiction des châtiments corporels pour l'éducation des enfants



NOVEMBRE

Le 29 après-midi, présentation par une spécialiste en lactation, suivie d'échanges/débats autour de l'allaitement, avec l'ensemble des intervenant(e)s de l'antenne (AD et TISF)



DECEMBRE

À partir du 5, grève des transports en commun ayant grandement impacté notre activité sur l'ensemble du territoire de l'antenne

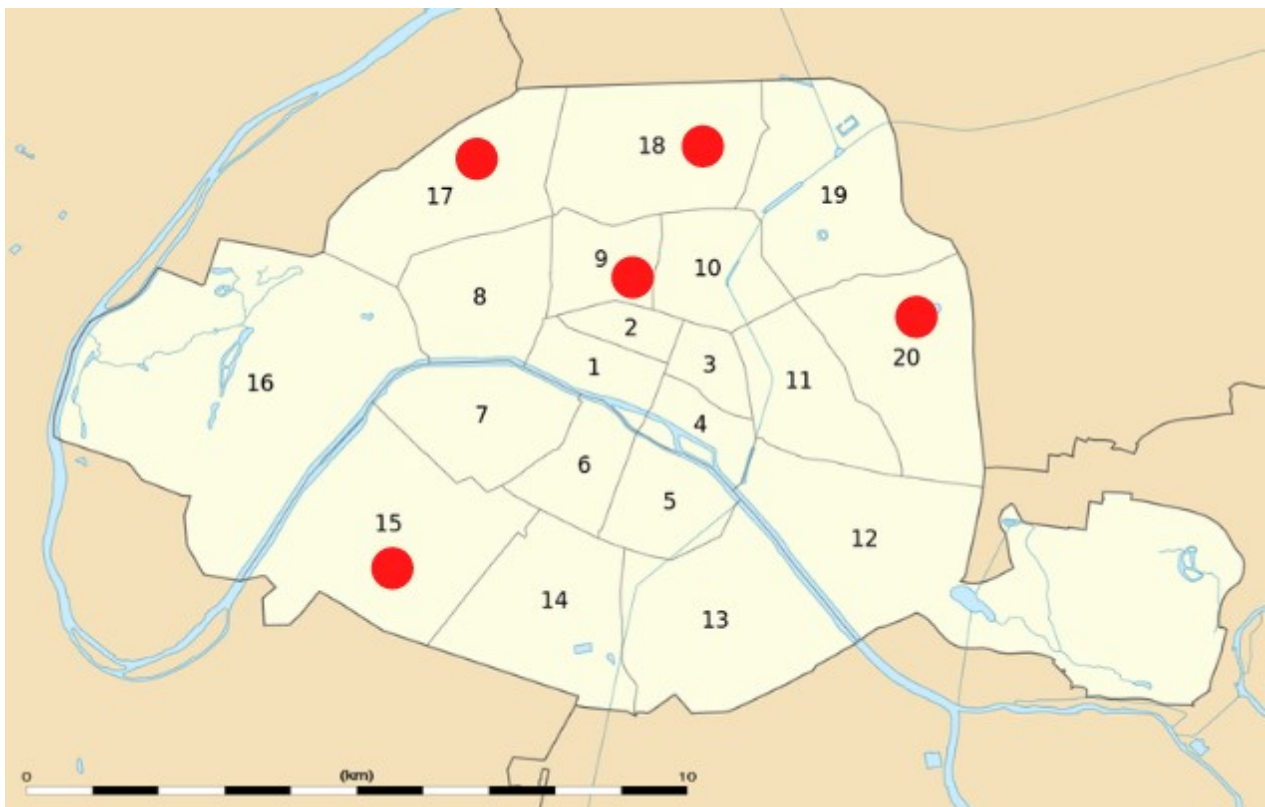
Introduction

Dans une société en pleine mutation, où trop souvent l'individualisme prend le pas sur le « être ensemble », le secteur de l'aide à domicile prend lui toute sa dimension. Au-delà de l'aide réelle apportée, il est créateur de lien social.

L'antenne de Paris de l'AFAD-IDF aide de nombreuses familles sur un vaste territoire qui comprend la ville de Paris et une grande partie de la petite couronne, située dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Elle est composée d'un responsable d'antenne, secondé par une équipe administrative (deux Responsables de Secteur et une Assistante Technique), qui coordonne et organise l'action d'une équipe de professionnels de terrain (22 TISF et 13 AD/AVS). Toutes et tous œuvrent dans l'objectif d'aider et de soulager les familles que nous accompagnons au quotidien.

Zone d'activité



● Les 5 arrondissements qui enregistrent le plus de bénéficiaires

Présente sur toute la capitale, l'activité se concentre tout de même sur les arrondissements du Nord et Nord-Est de Paris. Concernant notre implantation sur les parties Ouest, Sud et plus modérément centre, elle est en net progrès, même si des arrondissements restent encore à développer.

Département 75	TISF	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	8 752,00	5 912,00	14 664,00
Heures réalisées 2018	5 496,75	5 182,50	10 679,25
Evolution 2018-2019	59%	14%	37%

Marqué par une baisse significative en 2018, le nombre d'heures réalisées en 2019 est en forte hausse pour l'ensemble de l'activité et principalement les heures TISF, avec + 59 %.

Les raisons de cette augmentation sont en premier lieu dues à une volonté de réappropriation de l'ensemble du territoire de la capitale (démarcher des nouveaux secteurs où nous étions quasiment ou totalement absents, cf. partie « secteur d'intervention »), mais aussi et principalement, à la réorganisation de l'équipe administrative et à la mise en place effective d'une nouvelle procédure de planification, concomitante à la généralisation des interventions en horaires décalés.

Réorganisation de l'équipe administrative

Depuis fin 2018, l'équipe administrative s'est réorganisée autour de deux pôles distincts, chacun relevant d'un Responsable de Secteur : AD et TISF.

Ainsi clairement différenciées, les deux activités gagnent en lisibilité, tant pour les professionnels que pour les familles et les partenaires qui, de fait, identifient facilement leur interlocuteur dédié. Chacun gère prioritairement ses équipes, avec le soutien de l'Assistante Technique qui demeure polyvalente. La circulation de l'information entre les acteurs, et plus globalement la coordination de l'activité dans son ensemble, ont de fait été rendues plus fluides. Cela a indéniablement contribué à faire évoluer très favorablement les deux activités de notre antenne.

Mise en place effective d'une nouvelle procédure de planification

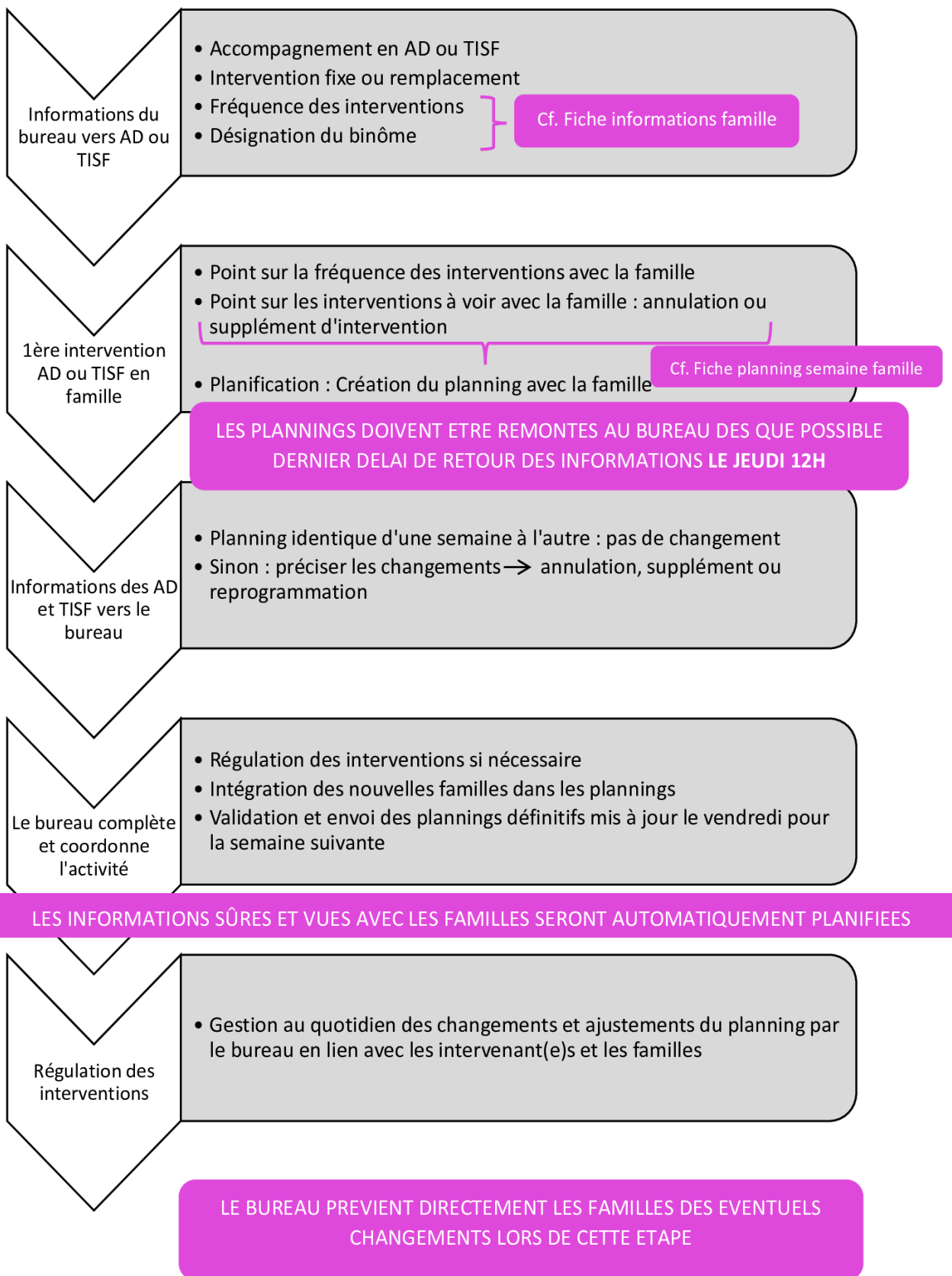
A l'instar de la procédure concernant les Projets Individualisés (PI) complètement revisitée fin 2018, celle concernant la mise en place des plannings a été totalement modifiée et mise en application dès début 2019. Cette volonté est la résultante du constat de nombreuses erreurs de planning, fortement préjudiciables à l'activité.

Repensée et élaborée à l'occasion de plusieurs groupes de travail constitués de représentants de chacune des équipes (TISF, AD et administrative), l'objectif premier était de rendre la planification beaucoup plus participative, à la fois pour les intervenants et pour les familles (cf. procédure, jointe ci-après).

Très rapidement, cette nouvelle organisation simplifiée, dont se sont parfaitement bien saisis professionnels et usagers, a permis de raccourcir le circuit d'information, le rendant plus fiable et efficient.

Ainsi, nous avons pu observer une diminution considérable des erreurs de planning et l'activité s'en est évidemment vue très favorablement impactée.

Procédure de conception des plannings



Généralisation des interventions en horaires décalés

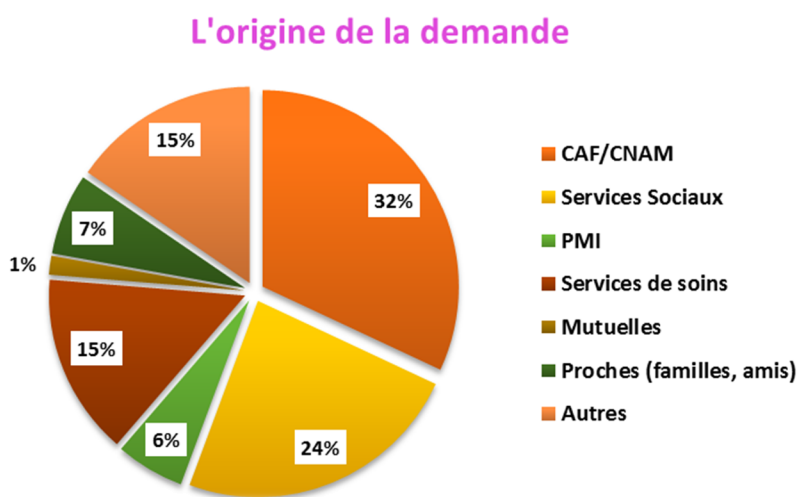
Jusqu'en 2019, l'antenne de Paris n'intervenait que très peu en horaires décalés (le matin avant 08h30, le soir au-delà de 17h, et le samedi), s'interdisant ainsi toute intervention en dehors de ce cadre.

En accompagnant les équipes de TISF (seules concernées dans ce cas et ancrées de longue date sur des interventions en créneaux fixes de 8h30 à 17h) et en leur démontrant l'intérêt de suivre des familles sur des temps périscolaires et partageant de plus en plus ces interventions entre collègues, les lignes ont progressivement évolué.

Au fil des mois, les horaires décalés se sont donc doucement installés et généralisés. Nous pouvons maintenant faire face à une demande croissante des familles et des partenaires pour ce type d'interventions.

La généralisation des interventions en horaires décalés, concomitante à la réorganisation de l'équipe administrative et à la mise en place d'une nouvelle procédure de planification, toutes deux effectives dès le début de l'année, ont grandement contribué à la hausse significative de l'activité de notre antenne constatée durant tout l'exercice 2019.

L'origine de la demande

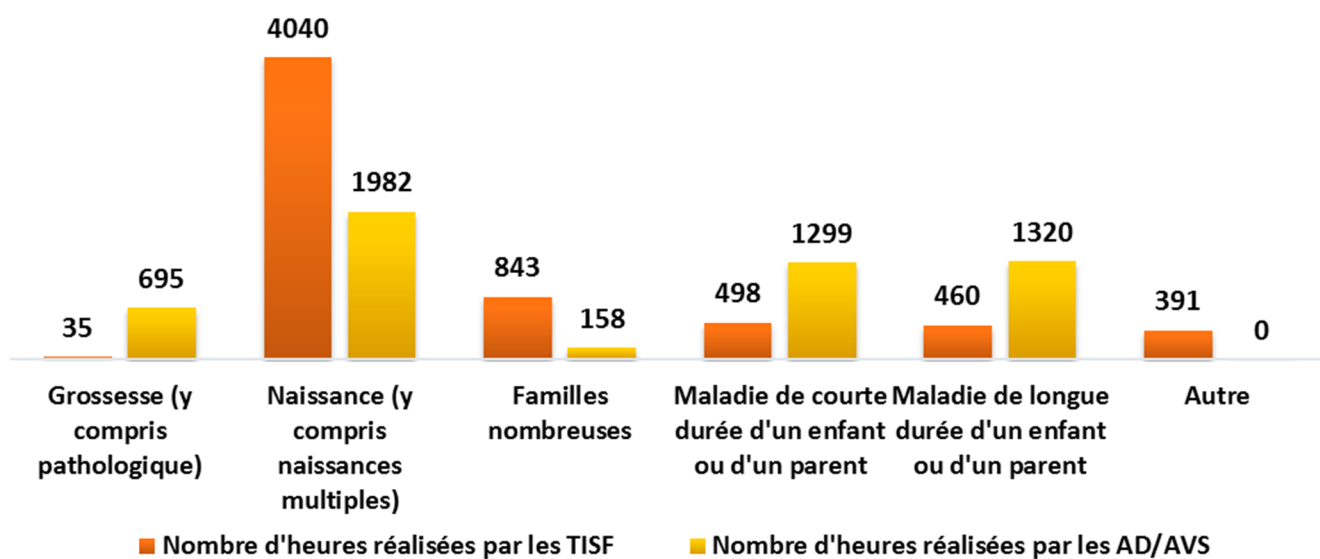


Les origines de la demande émanent évidemment en premier lieu de la CAF, des services sociaux (ASE principalement et PMI), mais aussi des services de soins ; la part du « bouche à oreille » entre les familles n'est pas négligeable puisqu'elle représente **13 %**.

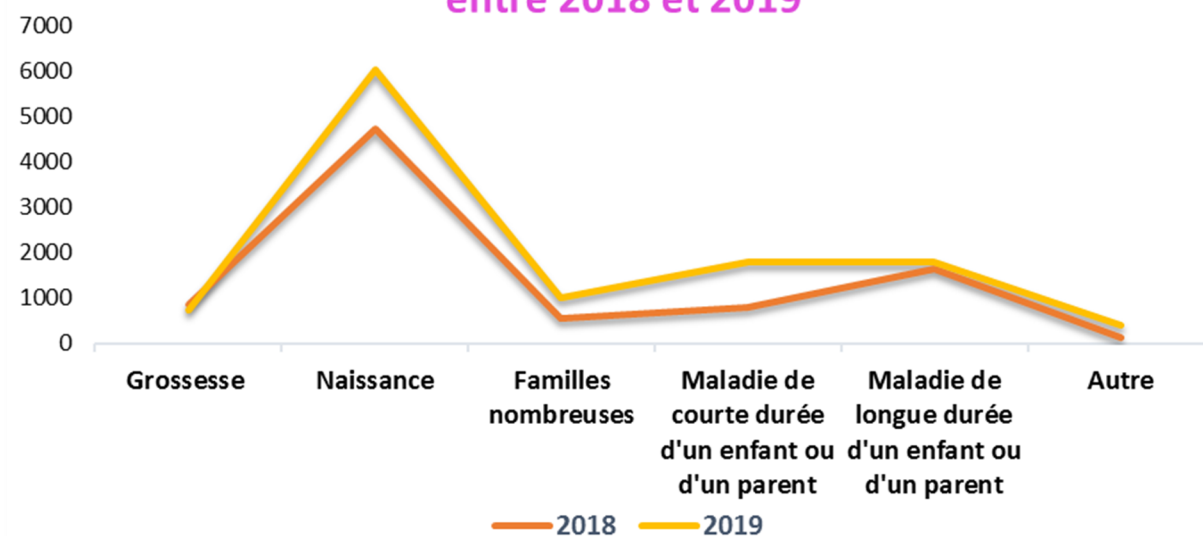
Les motifs d'intervention

Concernant les interventions TISF, elles sont réalisées très majoritairement dans le cadre de la naissance, cœur de métier de la fonction. Pour les AD/AVS, c'est beaucoup plus partagé, même si la naissance reste la première cause de demande d'intervention, suivie de la maladie et de la grossesse.

Nombres d'heures réalisées par motifs d'intervention CAF



Evolution des heures réalisées entre 2018 et 2019



Le financement des interventions

TISF	
Financier	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	5 274,25
CAF Maladie	992,75
ASE	2 446,00
Mutuelles	39,00
TOTAL	8 752,00

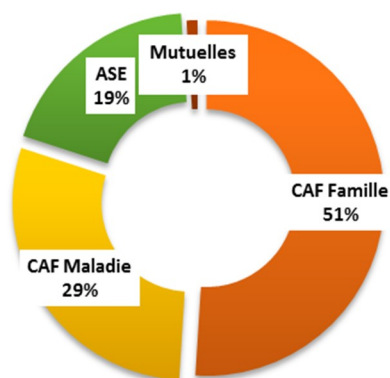
AD / AVS	
Financier	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	2 139,50
CAF Maladie	3 313,00
ASE	339,50
Mutuelles	106,00
Autres	14,00
TOTAL	5 912,00

La répartition des financeurs est en adéquation avec le secteur d'activité des différentes interventions.

Les interventions TISF sont très majoritairement (presque pour 3/4) financées par la CAF (très largement la branche Famille), et pour le ¼ restant par l'ASE.

Pour les AD/AVS, la part ASE est logiquement très largement minoritaire.

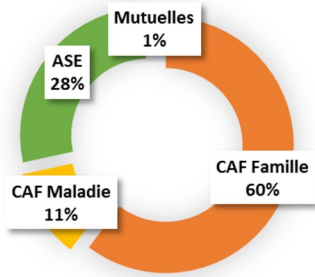
Répartition des financeurs



**80% des interventions
sont financées par la
CAF**

Les interventions des TISF

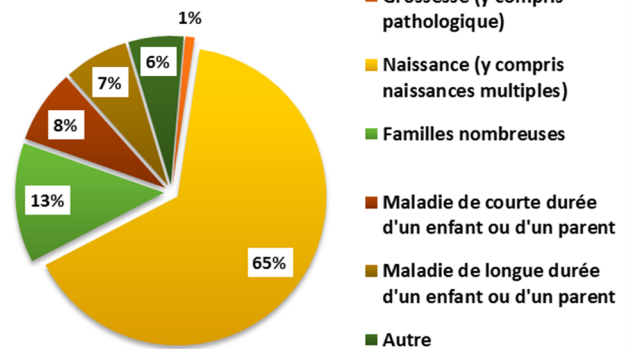
Répartition des financeurs pour les TISF



71% des interventions de TISF sont financées par la CAF

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté : 65% des interventions des TISF

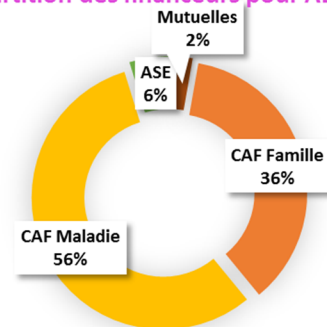
Répartition des motifs d'intervention TISF



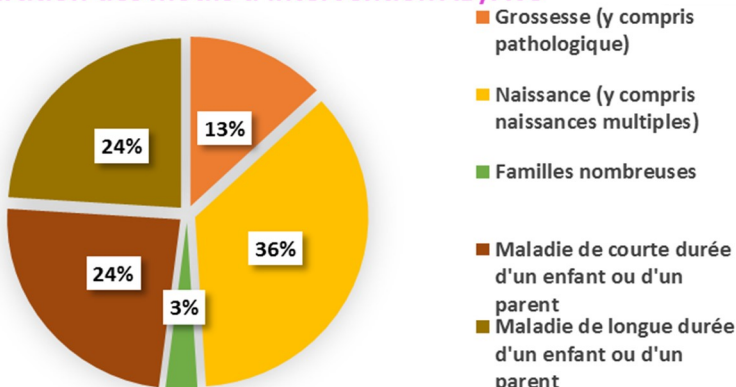
Les interventions des AD/AVS

92% des interventions des AD/AVS sont financées par la CAF

Répartition des financeurs pour AD/AVS



Répartition des motifs d'intervention AD/AVS



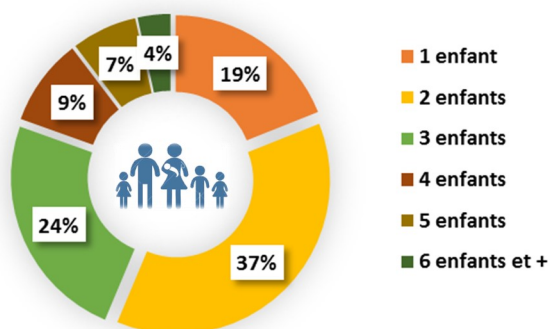
Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté : 36% des interventions des AD/AVS

Les bénéficiaires

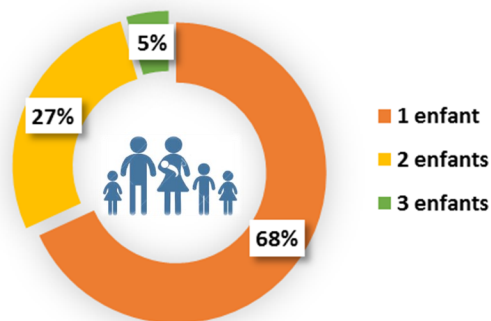
ETAT DU NOMBRE DE FAMILLES				
		TISF	AD /AVS	TOTAL
2018	Nombre de nouvelles familles	37	50	87
	Nombre total de familles	87	100	177
2019	Nombre de nouvelles familles	53	68	121
	Nombre total de familles	81	122	203
Evolution 2018-2019	Nombre de nouvelles familles	43%	36%	39%
	Nombre total de familles	-4%	22%	15%

Le nombre de **nouvelles** familles bénéficiaires est en hausse importante, en relation directe avec l'augmentation significative de l'ensemble de notre activité sur le département.

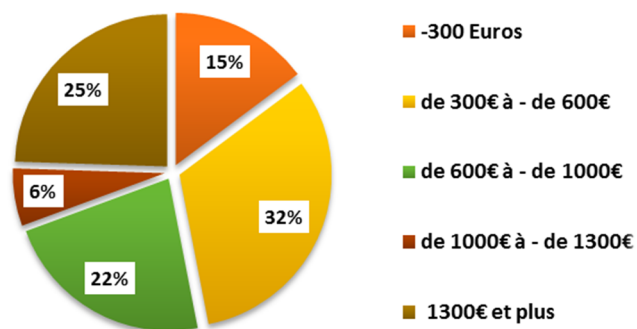
Composition familiale CAF



Composition familiale ASE



Quotient familial CAF et ASE



La plus grande partie de nos interventions sur le territoire de Paris se fait auprès de familles de 2 à 3 enfants, dont les quotients familiaux mensuels sont généralement situés entre 300 et 1000 €.

Les actions 2019

**L'antenne, une équipe de professionnels au service des familles,
le sentiment d'appartenance, le partage du même engagement...**

Au cours de l'année 2019, notre antenne a organisé dans ses murs deux évènements :

- ◆ Le 2 avril, diffusion **pour l'ensemble des salariés de l'antenne (AD, TISF et équipe administrative)** du film « Même qu'on naît imbattables », suivi d'un débat avec sa co-réalisatrice dans le cadre de *la loi d'interdiction des châtiments corporels pour l'éducation des enfants*, ratifiée au même moment par le Parlement Français.
- ◆ Le 29 novembre, présentation par une spécialiste en lactation, suivie d'échanges/débats autour de l'allaitement, **avec l'ensemble des intervenants de l'antenne (AD et TISF)**

Ces évènements, en plus de l'intérêt de débattre de sujets de société en relation avec notre activité, ont pour but de faire se rencontrer tous les salariés de l'antenne (ce qui n'arrive jamais autrement). Clos par un moment convivial d'échanges autour d'un buffet participatif partagé avec l'ensemble des convives, ils rappellent que nous participons tous à la même mission d'accompagnement des familles, nous sommes complémentaires, nous sommes une équipe appartenant à la même association.



Le 29 novembre, présentation par une spécialiste en lactation, échanges/débats autour de l'allaitement avec l'ensemble des intervenants de l'antenne (AD et TISF).

Sorties pédagogiques avec les familles

Durant toute l'année, les TISF de l'antenne organisent des sorties ludiques et/ou pédagogiques avec les familles, ainsi en 2019 ont été proposées :

DATE	SORTIES
06/02/2019	Déjeuner + "Filou Planet"
20/02/2019	Cinéma
27/03/2019	Cinéma
22/06/2019	Cafézoïde / activités ludiques en famille
10/07/2019	Cité des sciences de la Villette
18/07/2019	Palais de la Découverte
04/12/2019	Zoo de Vincennes
18/12/2019	Féerie des eaux + Reine des Neiges au Grand Rex
18/12/2019	Aquarium de la Porte Dorée
26/12/2019	Théâtre + McDonald's

Les partenaires 2019

Rencontre avec les responsables ASE
et PMI du 75

Rencontre avec les responsables CAF du 75

Rencontres et échanges avec différents bailleurs sociaux (« Toit et Joie » et « Valophis Habitat »), en vue de développer des partenariats innovants en cours, avec la volonté de diversifier à terme nos types d'intervention sur l'ensemble du territoire que couvre l'antenne de Paris (75, 92, 93 et 94)



Résultats des objectifs 2019



Pour rappel, les objectifs 2019 étaient :

- ◇ Généraliser les interventions en horaires décalés pour les TISF
- ◇ Développer les actions collectives
- ◇ Relancer l'activité sur le secteur, les partenariats, et dynamiser notre réseau

En 2019, l'activité de notre antenne (en premier lieu TISF, mais aussi AD) a été marquée par une hausse significative.

Cela témoigne d'une volonté de relance souhaitée et annoncée dans les objectifs de départ, portée par le désir de relancer l'activité, mais aussi et surtout, d'améliorer la qualité de service dispensé au quotidien aux familles.

Cela s'est traduit par une restructuration de l'équipe administrative, la mise en place de nouvelles procédures, la généralisation des horaires décalés et le développement des partenariats et des actions collectives.

Ces résultats encourageants pour l'avenir devront être confirmés en 2020, avec de nouveaux objectifs à réaliser.



Objectifs 2020

- ◇ Pérenniser et poursuivre les actions amorcées au cours de l'exercice 2019, qui ont permis une relance de l'activité
- ◇ Diversifier nos actions par le biais de l'instauration de partenariats innovants
- ◇ Développer l'activité sur de nouveaux territoires, où nous sommes trop peu présents, voire absents



Rapport d'activité 2019

Département de Seine-et-Marne

Chiffres clés



448

Familles
accompagnées

183

Nouvelles
familles



32 891,75

Heures
d'intervention



4,93%

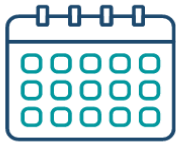
De hausse
de l'activité



132

Communes
d'intervention

Evènements de l'année 2019



1ER TRIMESTRE

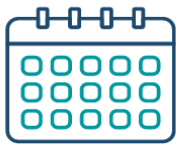
Février

Point annuel avec nos partenaires :

- MDS TOURNAN
- CCAS Moissy-Cramayel
- Partenariat avec le CCAS Gretz Armainvilliers

Mars

- Partenariat avec le CCAS Coulommiers



2EME TRIMESTRE

Avril

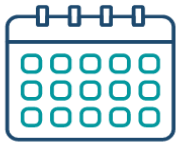
- Partenariat avec la crèche de Melun

Mai

- Atelier prévention des RPS - risques psychosociaux à destination des professionnels de l'AFAD IDF 77
- Point annuel partenariat la MDS PROVINS

Juin

- Partenariat avec l'AS Polylogis
- Partenariat avec le CCAS MONTEVRAIN
- Point annuel partenariat avec la MDS LAGNY
- Point annuel partenariat avec MDS NOISIEL



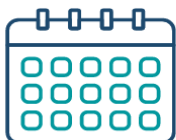
3EME TRIMESTRE

Juillet

- Convention cadre site qualifiant avec l'IRTS Paris Ile-de-France
- Partenariat Maison des Usagers du Centre Hospitalier Santé Pôle Melun
- Partenariat avec l'ADAPEI Melun

Septembre

- Point annuel partenariat avec la MDS COULOMMIERS
- Point annuel partenariat avec la MDS MEAUX
- Partenariat avec le Réseau Périnat IDF SUD



4EME TRIMESTRE

Octobre

- Partenariat avec APPARTEMENT RELAIS 77
- Point annuel partenariat MDS MONTEREAU

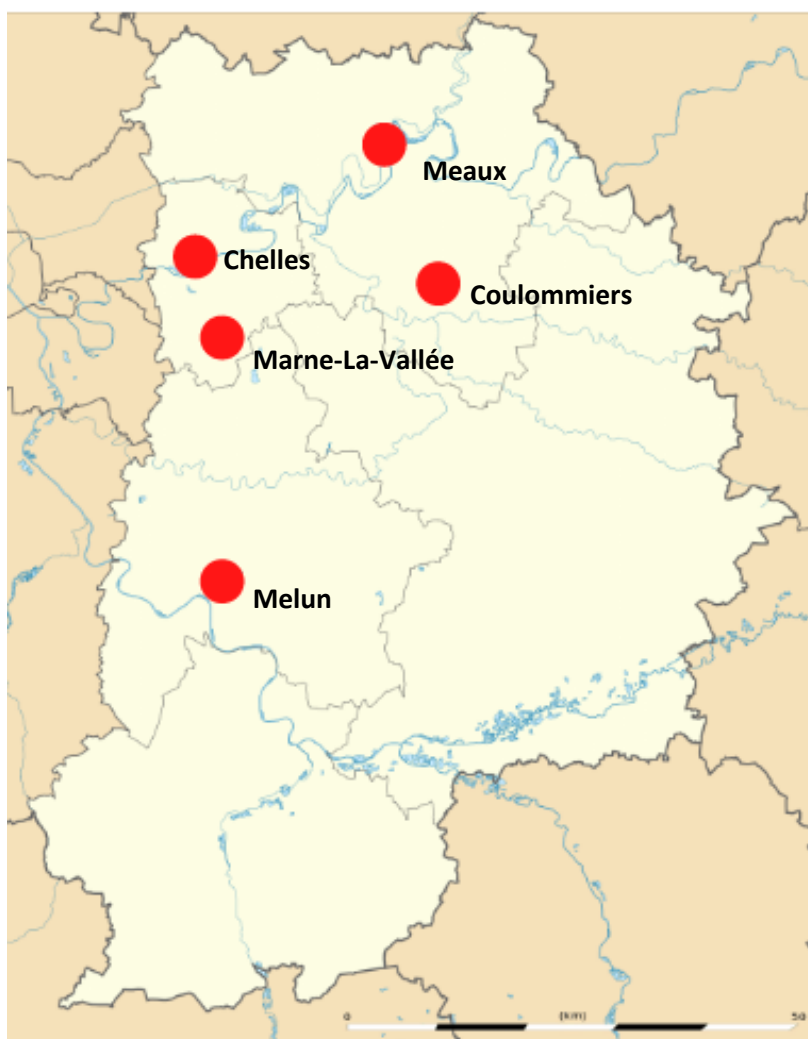
Novembre

- Partenariat avec l'UNAFAM
- L'AFAD IDF devient membre du Comité de pilotage stratégique de l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance
- Signature de la Charte de l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance 77

Décembre

- Point Convention avec la Direction Générale des Affaires Sociales

Zone d'activité



● Les 5 villes dans lesquelles nous enregistrons le plus de bénéficiaires

Le département de Seine-et-Marne décompte au 1er janvier 2019, 1 419 206 habitants, avec 546 481 ménages, dont 60% ont moins d'un enfant et 35.7% ont deux enfants ou plus.

Durant toute l'année 2019, les professionnels TISF et Aides à Domicile ont accompagné **448 familles** réparties sur **132** communes de Seine-et-Marne.

Toutes prises en charge confondues, ce sont les communes de Melun Sénart, Marne-la-Vallée, Meaux et Coulommiers qui ont le plus sollicité nos services.

Avec ses 5915 km² de superficie, la Seine-et-Marne représente à elle seule 50% de la superficie de la région Ile-de-France.

Les professionnels ont effectué un total de 311 977,23 km dans l'année soit une moyenne par salarié de 9 749.3 km/an et de 812. 5 km/mois pour se rendre aux domiciles des familles Seine et Marnaises.

Département 77	TISF	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	16 823,25	16 068,50	32 891,75
Heures réalisées 2018	16 134,50	15 211,00	31 345,50
Evolution 2018-2019	4,27%	5,63%	4,93%

Sur 2019, l'antenne de Seine-Et-Marne enregistre une hausse de son activité globale de **4.93%**, soit **+4,27%** pour l'activité TISF et **+ 5.63%** pour l'activité AD/AVS.

Cette augmentation de l'activité résulte de différents facteurs.

Depuis 3 ans, l'antenne du 77 s'est attelée à faire évoluer sa politique de recrutement et d'accompagnement de ses professionnels.

Face au déclin du nombre de candidats TISF diplômés véhiculés, l'AFAD IDF a dû s'adapter en embauchant des professionnels auxiliaires de puériculture au poste de Faisant Fonction de TISF, pour les accompagner via la VAE et le tutorat dans la validation du diplôme.

Reconnue comme site qualifiant, l'AFAD IDF a pu accompagner différents stagiaires TISF ainsi que des demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle dans le cadre de stages en immersion professionnelle.

L'équipe s'est aussi mobilisée auprès d'établissements de formation pour rencontrer des étudiants du secteur social et médicosocial et ainsi communiquer sur le métier de TISF.

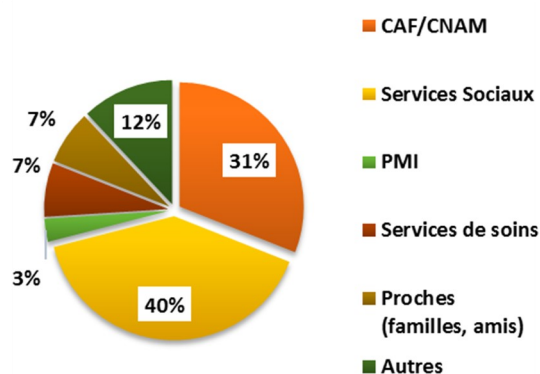
Toutes ces actions ont permis à l'AFAD IDF de s'adapter au marché de l'emploi et ainsi répondre au mieux aux demandes des familles.

En parallèle, l'équipe a développé une stratégie de communication autour de ses services aux familles à destination des partenaires sociaux du département, des professionnels de la santé, des travailleurs sociaux de la CAF et des professionnels de l'insertion ainsi que de la prévention et du logement.

Diverses conventions de partenariat ont ainsi pu être signées : avec le Réseau de périnatalité Est IDF, la Maison des Usagers au Centre Hospitalier de Melun, l'UNAFAM.

L'AFAD IDF a pu aussi rencontrer tous les travailleurs sociaux de la CAF pour communiquer sur le dispositif et les modalités d'accompagnement.

L'origine de la demande



- ◆ 71% par les partenaires sociaux et la CAF
- ◆ 7% par des services de soins et 7% par des proches

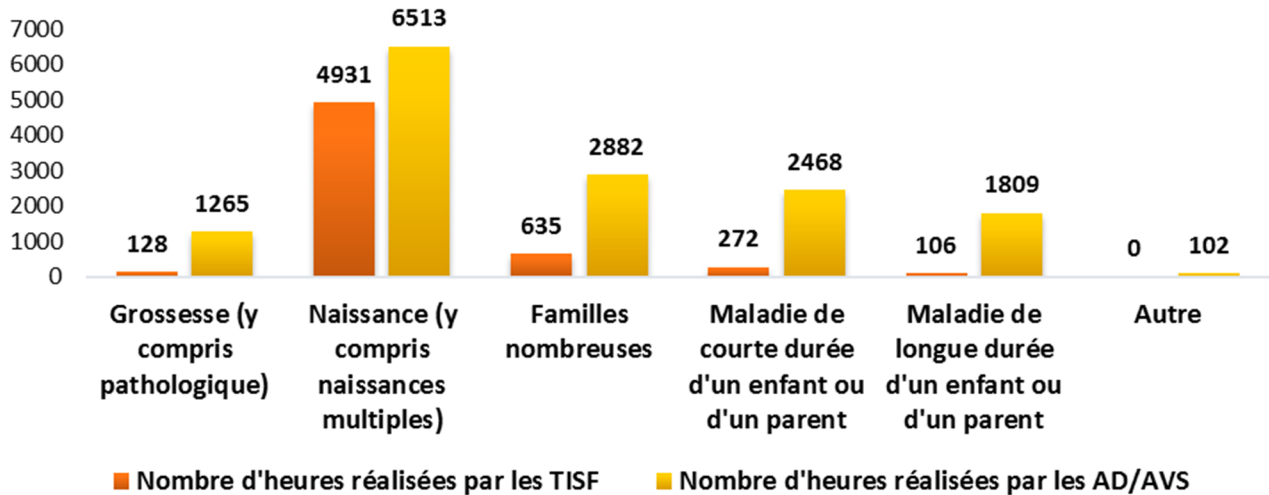
Les motifs d'intervention

Les interventions au titre de la CAF reposent majoritairement sur le critère « **Naissance** ».

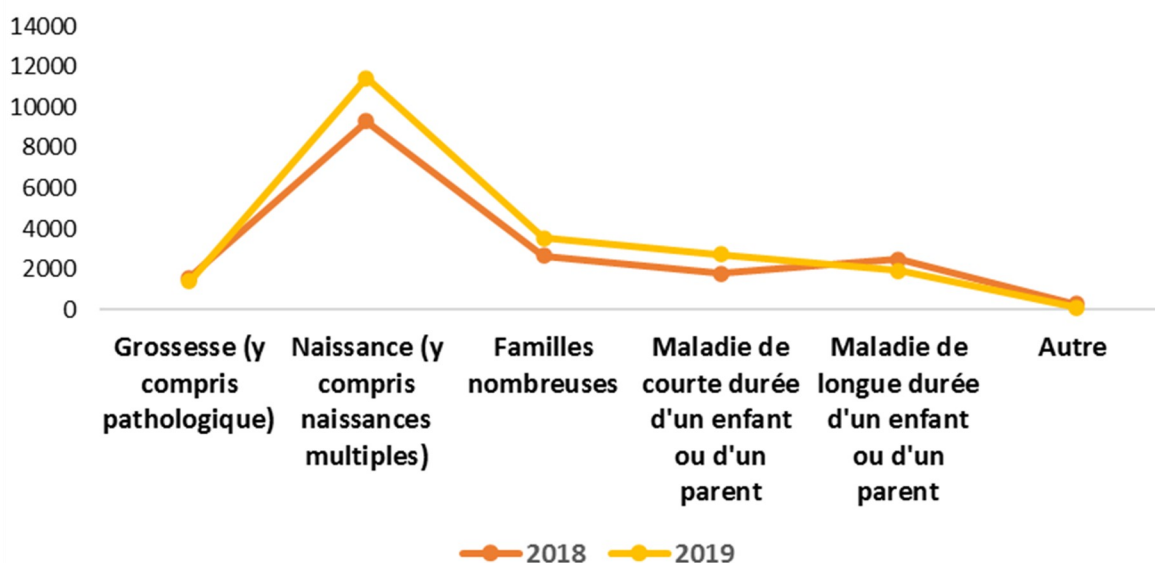
Ce critère représente **81%** des interventions TISF et **44%** des interventions Aide à Domicile.

- ♦ **17%** de l'activité CAF résulte du critère « Famille nombreuse », qui mobilise 10% des TISF et 19% des Aides à Domicile.
- ♦ **13%** de l'activité CAF découle du critère « Maladie longue durée d'un enfant ou d'un parent » qui représente 2% des interventions TISF et 12% des interventions Aides à Domicile.

Nombres d'heures réalisées par motifs d'intervention



Evolution des heures réalisées entre 2018 et 2019



Le financement des interventions

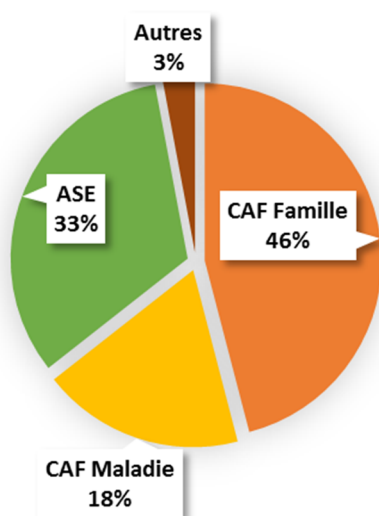
TISF	
Financier	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	5 566,00
CAF Maladie	506,00
ASE	10 699,25
Mutuelles	52,00
TOTAL	16 823,25

AD / AVS	
Financier	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	9 496,50
CAF Maladie	5 542,00
Mutuelles	59,00
Autres	971,00
TOTAL	16 068,50

L'activité CAF représente **64%** de l'activité globale de l'antenne de Seine-et-Marne.

71% relève de critères famille et **29%** de critères maladie. Ainsi les interventions au sein des familles au titre de la CAF représentent **36%** de l'activité TISF et **93%** de l'activité Aide à Domicile.

Répartition des financeurs

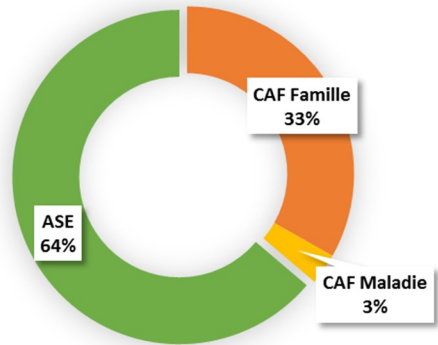


64% des interventions
sont financées
par la CAF

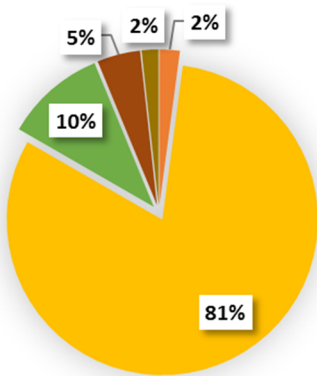
Les interventions des TISF

Répartition des financeurs pour les TISF

64% des interventions de TISF sont financées par l'ASE



Répartition des motifs d'intervention TISF



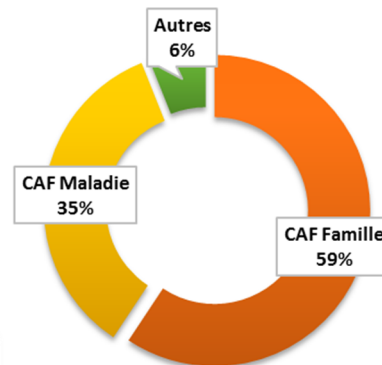
- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Familles nombreuses
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté : 81% des interventions des TISF

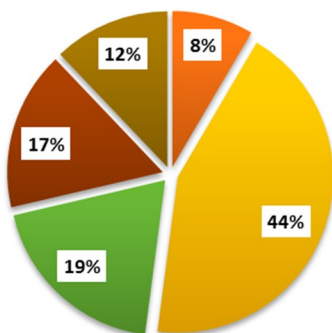
Les interventions des AD/AVS

Répartition des financeurs pour les AD/AVS

94% des interventions des AD/AVS sont financées par la CAF



Répartition des motifs d'intervention AD/AVS



- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Familles nombreuses
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent

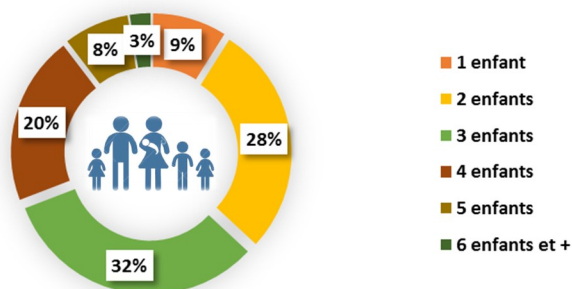
Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté : 44% des interventions des AD/AVS

ETAT DU NOMBRE DE FAMILLES				
		TISF	AD/AVS	Total
2018	Nombre de nouvelles familles	77	120	197
	Nombre total de familles	156	232	378
2019	Nombre de nouvelles familles	75	108	183
	Nombre total de familles	179	269	448
Evolution 2018-2019	Nombre de nouvelles familles	-3%	-10%	-7%
	Nombre total de familles	15%	16%	19%

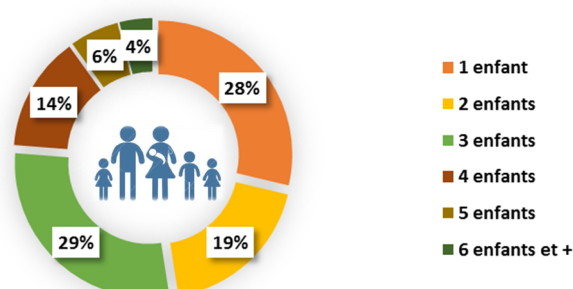
448 familles ont bénéficié des services de l'AFAD IDF en 2019, dont 183 nouvelles familles.

En comparaison avec 2018, nous comptabilisons une augmentation de 19% du nombre total de familles.

Composition familiale CAF

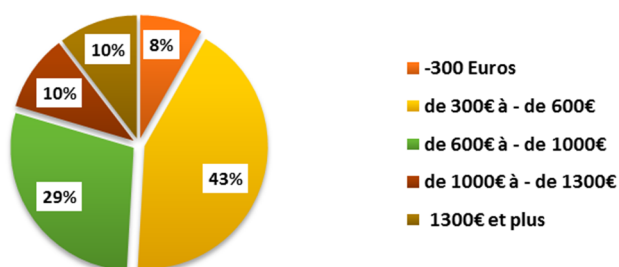


Composition familiale ASE



60% des familles accompagnées sont composées de 3 à 4 enfants et +, et seulement 14% d'un seul enfant.

Quotient familial



- 29% des familles accompagnées ont un quotient familial inférieur à 300€
- 34% des familles accompagnées ont un quotient familial compris entre 300 et 600€
- Plus de 63% des familles ont un quotient familial inférieur à 600€

Répartition de l'activité CAF par secteur des Maisons Départementales de Solidarité (MDS)

Nombre de familles			Nombre d'heures			
	TISF	AD	TISF	%	AD	%
MDS de Chelles	4	13	283,5	4,67%	678,25	4,51%
MDS de Coulommiers	5	23	891	14,67%	1 165,75	7,75%
MDS de Fontainebleau	1	29	59	0,97%	1 289,00	8,57%
MDS de Lagny sur Marne	9	14	557,5	9,18%	949	6,31%
MDS de Meaux	13	21	1038,75	17,11%	935,5	6,22%
MDS de Melun/Val de Seine	10	50	819,75	13,50%	3 551,25	23,61%
MDS de Mitry-Mory	2	6	120	1,98%	465,5	3,10%
MDS de Montereau	6	19	419,75	6,91%	1 022,75	6,80%
MDS de Nemours	3	15	180,5	2,97%	1 103,00	7,33%
MDS de Noisiel	4	23	177	2,92%	1 663,50	11,06%
MDS de Provins	3	2	456	7,51%	154	1,02%
MDS de Roissy en Brie	7	9	604,75	9,96%	265	1,76%
MDS de Sénart	2	34	301,5	4,97%	1 396,50	9,29%
MDS de Tournan	3	11	163	2,68%	399,5	2,66%
TOTAL	72	269	6072	100,00%	15 038,50	100,00%

L'AFAD IDF a accompagné **341 familles** dans le cadre du dispositif de la CAF, pour un total de 6072 heures en AD et 15 038.5 heures en TISF.

Les TISF ont accompagné 72 familles au titre de la CAF. Les secteurs qui ont le plus sollicité nos professionnels TISF sont : **Coulommiers** (14.67% des interventions), **Meaux** (17.11%), **Melun Val de Seine** (13.50%)

Les Aides à Domicile ont accompagné **269 familles** au titre de la CAF. Les secteurs qui ont le plus sollicité nos professionnels AD sont : **Melun Val de Seine** (23.61%), **Noisiel** (11.06%) et **Sénart** (9.29%).

Répartition de l'activité ASE par secteur des Maisons Départementales de Solidarité (MDS)

Le dispositif de protection de l'enfance représente **33%** de l'activité globale et **64%** de l'activité TISF pour l'antenne du 77.

Par rapport à 2018, l'activité TISF au titre de la protection de l'enfance enregistre **une hausse de 1.25%**. (10 565.5 heures en 2018).

Dans le cadre de ces prises en charge engagées avec les partenaires sociaux, les professionnels TISF ont été mobilisés pour véhiculer des familles pour les rendez-vous médicaux et administratifs, ou lors de visite en présence d'un tiers. Le total des kilomètres enregistrés à ce titre s'élèvent à 8229.8 km pour 2019.

	Nombre de familles	Heures	%
MDS de Chelles	9	1 136,75	10,62%
MDS de Coulommiers	13	1 231,00	11,51%
MDS de Fontainebleau	6	535,5	5,00%
MDS de Lagny sur Marne	6	583,75	5,46%
MDS de Meaux	17	1 709,25	15,98%
MDS de Melun/Val de Seine	4	325	3,04%
MDS de Mitry-Mory	1	294,75	2,75%
MDS de Montereau	5	735,25	6,87%
MDS de Nemours	2	200,25	1,87%
MDS de Noisiel	14	1 198,25	11,20%
MDS de Provins	10	1 252,00	11,70%
MDS de Roissy en Brie	4	281,75	2,63%
MDS de Sénart	2	276,75	2,59%
MDS de Tournan	8	939	8,78%
TOTAL	101	10 699,25	100,00%

L'AFAD IDF a accompagné **101 familles** dans le cadre de la Protection de l'Enfance pour un total de 10 699.25 heures.

Les Maisons départementales qui ont le plus sollicité nos professionnels TISF sont : **Meaux** (15.98% des interventions), **Coulommiers** (11.51%), **Noisiel** (11.20%) et **Provins** (11.70%).

Les MDS de Nemours, Sénart et Roissy en Brie nous ont peu sollicités, elles représentent – de 3% des interventions.

Les partenaires 2019

Action sociale :

- ◆ CCAS Moissy-Cramayel
- ◆ CCAS Gretz-Armainvilliers
- ◆ CCAS Coulommiers
- ◆ CCAS MONTEVRAIN

Logement :

- ◆ Partenariat AS Polylogis

Services de soins :

- ◆ Maison des Usagers du Centre Hospitalier Santé pôle Melun
- ◆ UNAFAM
- ◆ Partenariat Réseau Périnat SUD EST IDF
- ◆ Réseau NEF



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Protection de l'Enfance :

- ◆ AFAD IDF membre du Comité de pilotage stratégique de l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance
- ◆ Signature de la Charte de l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance 77



Formation :

- ◆ Convention cadre site qualifiant avec l'IRTS Paris Ile-de-France



AFAD IDF membre du Comité de pilotage stratégique de l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance



L'AFAD IDF tient des permanences à la Maison des Usagers au Centre Hospitalier de Melun pôle Santé





Amélioration Continue de la Qualité des services

Résultats de l'enquête de satisfaction 2019

Bénéficiaires de la CAF :






- 87% affirment que la présence des professionnels de l'AFAD IDF les aident au quotidien.
- 92% sont satisfaits de la disponibilité, l'amabilité, la ponctualité, la discrétion et l'écoute des intervenants.

Bénéficiaires du dispositif de Protection de l'Enfance :

- 87% sont satisfaits de la collaboration entre l'AFAD IDF et les partenaires sociaux.
- 90% estiment que l'intervention des TISF a été bénéfique à leur équilibre familial.

Réaliser les dotations 2019 de la CAF et du Conseil Départemental

Total Activité:

-  32 900.25h soit + 1392.25h par rapport à 2018,
-  10 699.25h TISF DGAS soit +299.25h par rapport à la dotation et + 134.5h par rapport à 2018,
-  6072h TISF CAF soit - 3678h par rapport à la dotation CAF mais +502h par rapport à 2018,
-  15 038.5h AD CAF soit + 338.5h par rapport à la dotation CAF et +2537.75h par rapport à 2018,
-  971h taux plein AD et 107.5h Mutuelle AD.

Développer le partenariat avec les acteurs médico-sociaux

L'équipe du 77 s'est mobilisée pour développer le partenariat et faire connaître les différents services.

Les réunions annuelles avec les MDS ont pu être assurées.

De nouveaux acteurs sociaux et médicaux impliqués dans la prévention, l'insertion, le logement, l'accès à la santé ont pu être rencontrés et informés des services proposés par l'AFAD IDF.

Former et fidéliser le personnel

Formations dispensées aux intervenants en 2019 :

- Certificat acteur secours aide et soins à domicile
- Visite en présence d'un tiers,
- Accompagner les personnes en situation de handicap mental,
- Les approches interculturelles en situation professionnelle,
- Actualités de l'action sociale et médico-sociale.



Objectifs 2020

Optimiser la qualité de
prise en charge
des familles

Réaliser des dotations
DGAS et CAF

Fidéliser le personnel

Développer le
partenariat



Rapport d'activité 2019

Département des Yvelines

Chiffres clés



274

Familles
accompagnées

154

Nouvelles
familles



20 503

Heures
d'intervention



8%

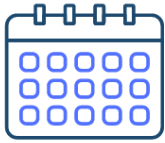
De hausse
de l'activité



71

Communes
d'intervention

Evènements de l'année 2019

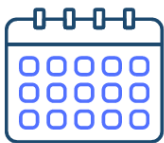


MARS

Présentation de l'association « **Jumeaux et Plus** » par la Présidente de l'association en réunion d'équipe. Sensibilisation ensuite par les TISF et AD auprès des parents ou futurs parents de jumeaux et triplés.

Intervention sur la **mesure judiciaire AGBF** (Aide à la Gestion du Budget Familial) par la chef de service AGBF et la référente AGBF, en réunion d'équipe.

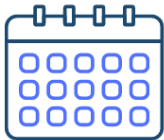
Rencontre avec l'assistante sociale de Pediated/Adipea à Versailles pour les enfants ayant des troubles du comportement.



AVRIL

Présentation des missions de l'AFAD IDF par la Responsable d'Entité Départementale et une TISF au **Pôle Enfance Jeunesse de Rambouillet et à la PMI St Germain.**

Sortie au **jardin d'acclimatation** avec familles et TISF, évènement subventionné par le REAAPY

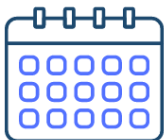


MAI

Rencontre inter-partenaire avec l'**association Saint Vincent** en la présence de la Directrice Générale.

Présentation de l'AFAD IDF à la PMI de Versailles en présence de l'équipe de puéricultrices, sages-femmes et du médecin coordinateur.

Participation aux groupes de travail sur les enquêtes de satisfaction et leur évolution au Siège Social.

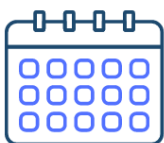


JUIN

Présentation des missions de l'AFAD IDF au **Pôle Enfance Jeunesse de Versailles.**

Participation au groupe de travail Parads (réseau Solidarité et Santé à Versailles) sur le thème famille et logement.

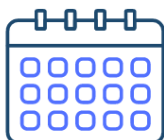
Job Dating au Pôle Emploi de Versailles avec une présentation de nos métiers aux travailleurs sociaux.



SEPTEMBRE

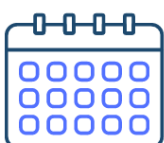
Distribution d'un **kit éducatif** à tous les TISF de l'antenne composé d'une dizaine de jeux pour accompagner les familles sur le volet éveil, stimulation des enfants, éloignement des écrans.

Rencontre avec toutes les assistantes sociales de l'Hôpital Mignot au Chesnay qui couvre les services maternité, chirurgie, maladie...



OCTOBRE

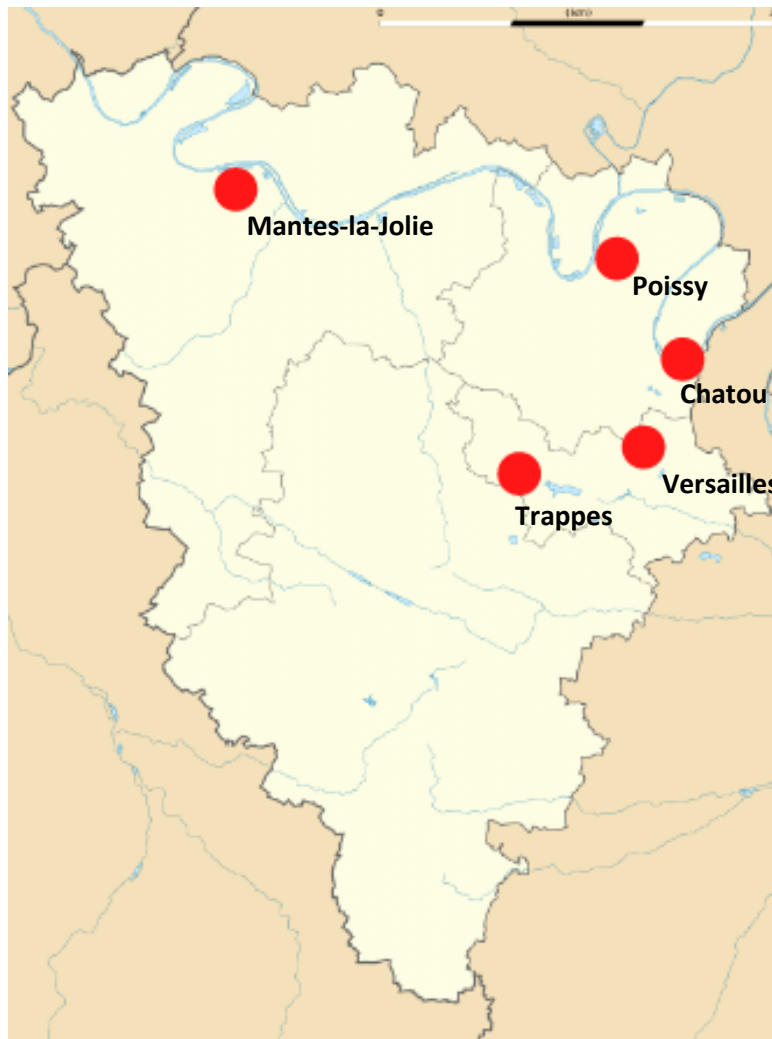
Participation des TISF et des AD à la campagne annuelle **d'Octobre Rose** destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Distribution des plaquettes d'information et bracelets aux familles.



DECEMBRE

Lancement et pilotage du groupe de travail Communication/Recrutement au Siège Social pour réfléchir aux axes stratégiques de nos actions et renforcer le volet Communication interne et externe auprès du grand public, des partenaires et futurs candidats.

Zone d'activité



● Les 5 villes qui enregistrent le plus de bénéficiaires

Les villes où nous intervenons de manière importante habituellement sont restées quasiment identiques en terme de volume horaire. Parmi le **TOP 5 des villes** où nous intervenons figurent les villes suivantes : **Versailles (22 usagers), Poissy (18 usagers), Trappes (15 usagers), Chatou (11 usagers), Mantes la Jolie (5 usagers)**. Ce classement représente les villes où sont rassemblés le plus d'habitants, de services et de structures liés à la famille.

Notons une augmentation à Versailles, où est implantée l'antenne. Nous y avons un partenariat avec le CCAS qui finance 50 % de la première facture avec une TISF. L'idée étant de travailler sur la prévention des familles et l'anticipation des problématiques éducatives, avec une aide financière de la ville. Cette initiative pourrait être développée auprès d'autres communes pour mieux faire connaître les métiers de TISF.

Une hausse est à noter également sur le secteur de Sartrouville. Notons une baisse des prises en charge pour Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville qui arrivaient auparavant en 3ème position. Cela s'explique par le fait que cette zone est le seul secteur qui bénéficie de TISF travaillant pour le Conseil Départemental.

En 2018, nous avons beaucoup de demandes au titre de l'ASE sur ces deux villes.

Département 78	TISF	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	14 220,00	6 283,00	20 503,00
Heures réalisées 2018	12 361,25	6 635,75	18 997,00
Evolution 2018-2019	15%	-5%	8%

L'année 2019 a connu une progression de 8% de l'activité, par rapport à l'année 2018 qui avait vu une baisse de 8%. La hausse est plus importante en TISF, cela s'explique par un nombre de salariés plus important et une adaptation au contexte économique visant à développer davantage la partie liée à l'accompagnement des enfants à titre préventif. De plus, le déploiement de nos plans d'action, les rencontres avec les partenaires, le travail de coopération avec les réseaux ont porté leurs fruits.

Le projet associatif, le projet de service et les valeurs de l'association sont la colonne vertébrale des travaux et des réflexions que nous menons. Pour arriver à cette hausse, l'antenne a développé ses moyens de communication et lancé une campagne de sensibilisation auprès des partenaires sociaux : rendez-vous individuels, mails autour notamment du kit éducatif, présentations de nos services.

Sur le terrain, 15 TISF et 6 Aides à Domicile viennent en aide auprès des familles. Pour mener à bien les missions administratives, l'antenne est composée d'une Responsable d'Entité Départementale, d'une Responsable de Secteur et d'une Chargée de Diagnostic.

L'origine de la demande

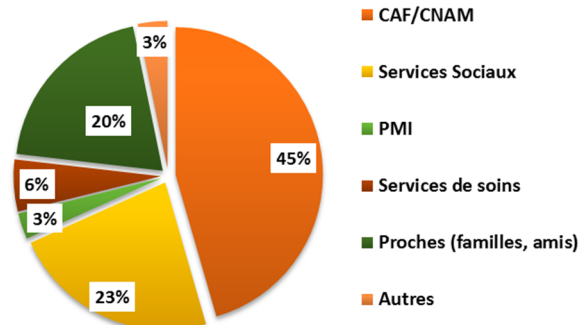
La CAF diffuse régulièrement par courrier la liste des associations d'aide à domicile, ce qui explique la large proportion de demandes venant de la CAF. Nous sommes de surcroît les premiers sur la liste. Les enquêtes de satisfaction montrent que 86 % des bénéficiaires sont satisfaits des informations transmises par l'équipe administrative.

En effet, la Responsable de Secteur et la Chargée de Diagnostic renseignent au mieux les bénéficiaires sur les missions exactes des TISF et Aides à Domicile.

En 2ème position arrivent les services sociaux à l'origine de la demande. Les familles ont parfois du mal à faire le premier pas pour demander une aide et s'inscrire dans une logique d'accompagnement. Les puéricultrices, sages-femmes ou infirmières qui passent au domicile pour des évaluations ou un suivi sont « facilitatrices » pour nous introduire auprès des familles. Par ailleurs, les assistantes sociales, les coordinatrices de parcours des pôles sociaux ou pôles enfance jeunesse (PEJ) contactent l'antenne pour des suivis de famille en CAF ou en ASE lorsque les difficultés identifiées sont plus importantes. Les prises en charge en ASE interviennent également en complément de mesures d'AED (Action Educative à Domicile) ou d'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert). Dans ce cas, des réunions ou synthèses sont organisées de manière plus régulière avec l'ensemble des partenaires afin de coordonner les actions pour ne pas trop solliciter les familles.

Enfin, les proches sont également des vecteurs de sensibilisation pour faire écho à leur propre prise en charge. Soit parce qu'ils ont eux même bénéficié d'un accompagnement, soit parce qu'ils ont en eu des retours positifs.

L'origine de la demande

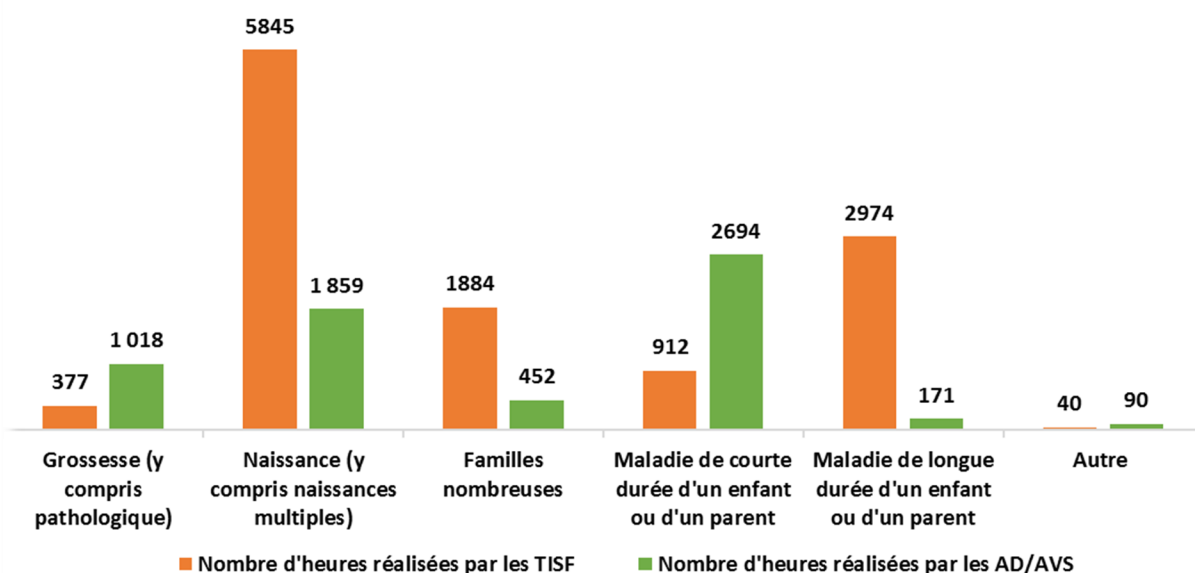


Les motifs d'intervention

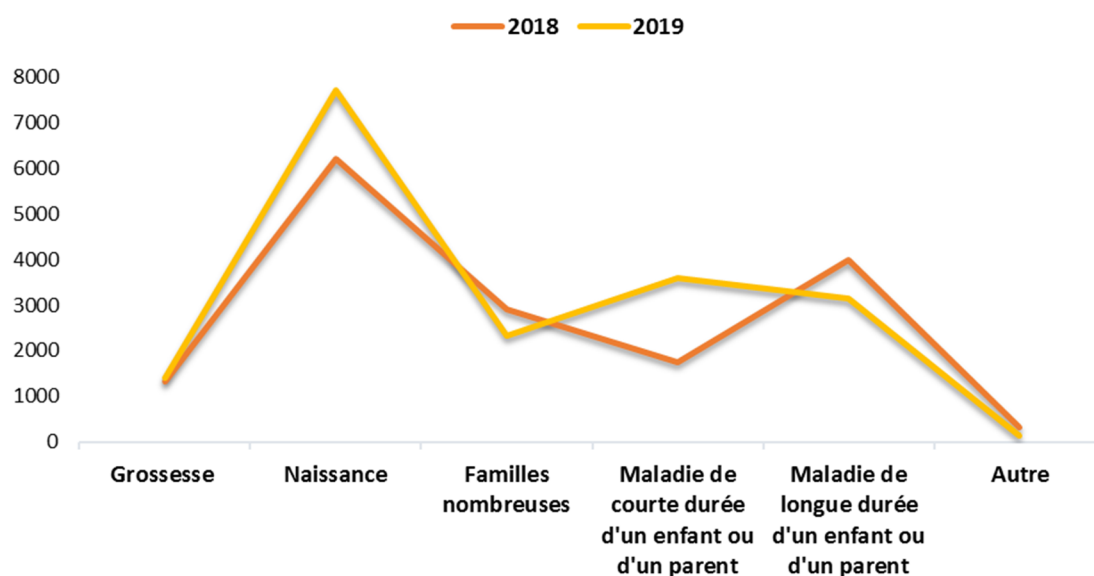
Quel que soit le fait générateur CAF, la famille doit être placée au cœur du dispositif à travers des interventions s'appuyant sur des compétences parentales et l'expertise du personnel de terrain. La prévention doit être notre priorité pour permettre à chacun des membres de la famille d'avoir sa place. La grossesse et la naissance en sont des moments clés.

Les personnels de terrain interviennent principalement dans le cadre des naissances, puis de la maladie (courte et longue) et enfin dans le cadre des grossesses. Historiquement, les aides par le biais des TISF ont toujours été plus répandues dans le cadre de naissance. Avec le temps et les campagnes de sensibilisation, les autres critères CAF ont été plus connus auprès du grand public et ont ainsi répondu aux besoins des différents publics : femmes enceintes, insertions, décès. Les tâches des TISF et Aides à Domicile sont diversifiées de part la multitude des situations : périnatalité, travail en profondeur sur la parentalité, accompagnement des enfants jusqu'à 16 ans.

Nombres d'heures réalisées par motifs d'intervention CAF



Evolution des heures réalisées entre 2018 et 2019



Le financement des interventions

TISF	
Financier	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	7 768,75
CAF Maladie	4 262,25
ASE	2 131,50
Mutuelles	57,50
TOTAL	14 220,00

La part des heures **CAF** Famille continue d'être en tête et représente **54.6%** de l'activité, la CAF maladie (grossesse, maladie) représente **30%**. Les premières demandes viennent à l'occasion de la naissance d'un enfant ou dans le cadre de la famille nombreuse. Nous agissons dès les premiers pas de l'enfant et cela représente la première porte d'entrée au sein du domicile.

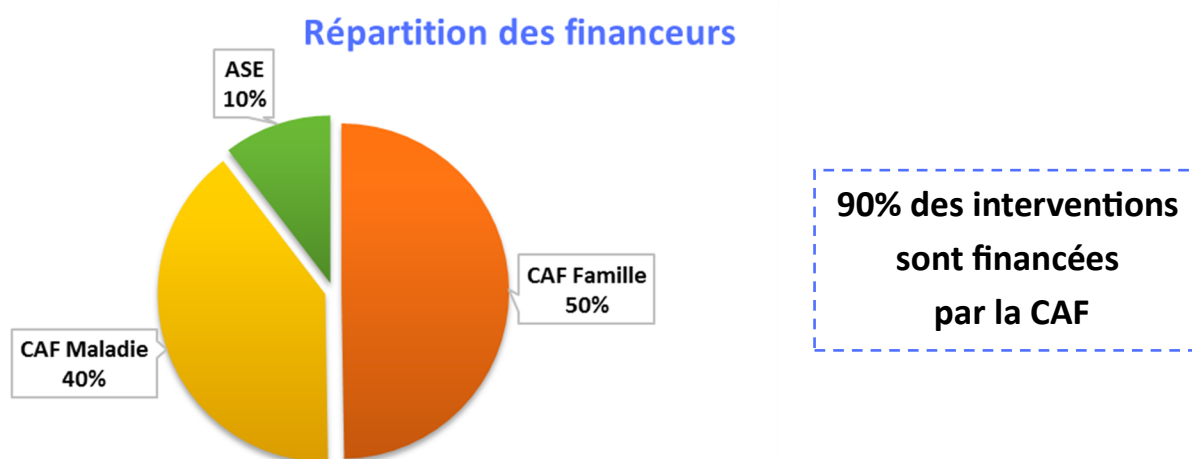
AD / AVS	
Financier	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	2 401,00
CAF Maladie	3 882,75
TOTAL	6 283,75

La participation familiale peut être un frein aux demandes de prise en charge et rendre des situations encore plus fragiles. Ainsi l'antenne a envoyé 15 devis aux pôles sociaux du Département et a reçu 11 aides financières sur des prises en charge CAF. Pour la moitié de ces prises en charge, la famille participe symboliquement mensuellement en fonction de ses possibilités.

Concernant le volet **ASE** qui représente **15%** de l'activité, l'antenne connaît une baisse de **11.6%** par rapport à l'année dernière. Notons qu'en 2018, la hausse avait été phénoménale puisqu'elle représentait **93%**. Les demandes en ASE fonctionnent également sur des demandes en devis (pas de dotation globale) avec une périodicité en moyenne d'un à deux passages par semaine sur 3 mois.

Sur 38 devis envoyés aux Pôles Enfance Jeunesse, PMI, ou dans le cadre de mesures AEMO 28 devis ont été acceptés avec des délais de réponse pouvant aller d'une semaine à 3 mois. Lorsque la réponse arrive tardivement, la situation s'aggrave et les placements sont parfois demandés par l'AEMO quelques semaines après le début de nos interventions, nous laissant peu de temps pour faire un bilan de la situation et mettre en place des actions pour améliorer l'équilibre familial.

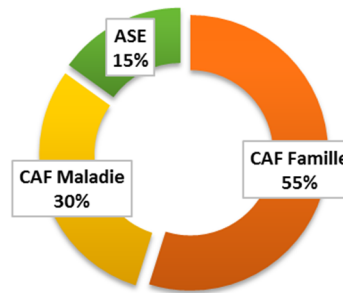
La part Maladie est plus présente au niveau des Aides à Domicile. En effet, de nombreuses mères touchées par une longue maladie nous contactent pour l'entretien de leur logement. Elles veulent continuer à vivre des moments privilégiés avec leur(s) enfant(s).



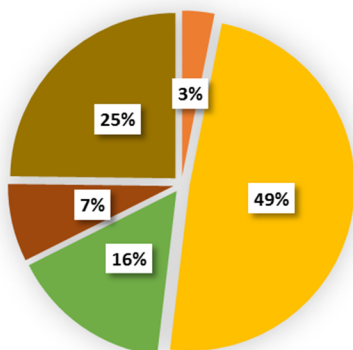
Les interventions des TISF

Répartition des financeurs pour les TISF

85% des interventions de TISF sont financées par la CAF



Répartition des motifs d'intervention TISF



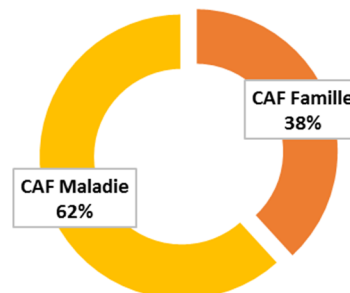
- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Familles nombreuses
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté : 49% des interventions des TISF

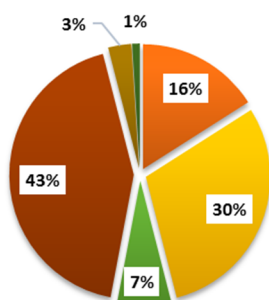
Les interventions des AD/AVS

Répartition des financeurs pour les AD/AVS

100% des interventions des AD/AVS sont financées par la CAF



Répartition des motifs d'intervention AD/AVS



- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Familles nombreuses
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent

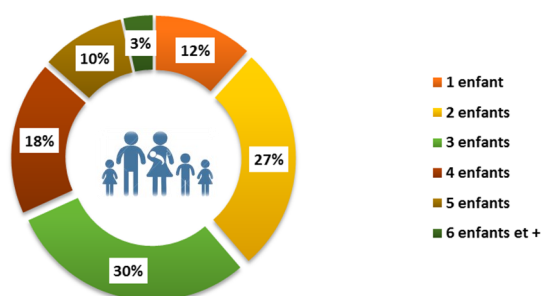
La maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent représente 43% des interventions des AD/AVS

Les bénéficiaires

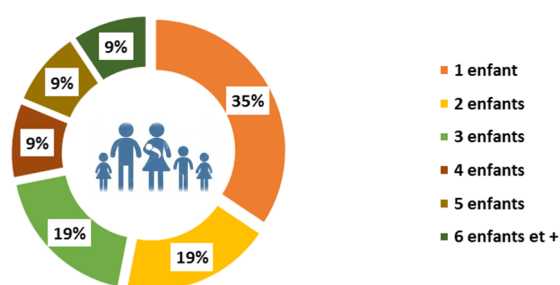
ETAT DU NOMBRE DE FAMILLES				
		TISF	AD/AVS	Total
2018	Nombre de nouvelles familles	73	74	147
	Nombre total de familles	143	130	264
2019	Nombre de nouvelles familles	87	67	154
	Nombre total de familles	154	120	274
Evolution 2018-2019	Nombre de nouvelles familles	19%	-9%	5%
	Nombre total de familles	7%	-8%	4%

L'antenne enregistre plus de nouvelles familles en 2019. L'accompagnement et le soutien des familles se matérialisent par des interventions concrètes qui concernent l'appui lorsqu'un évènement de la vie vient perturber l'organisation familiale habituelle (naissance, grossesse, maladie) ou à la suite d'un évènement déstabilisant (hospitalisation, décès, séparation). L'antenne accorde une attention particulière à ce que les familles puissent gagner en autonomie le plus rapidement possible et qu'elles ne multiplient pas les critères CAF afin d'être aidées dans la durée. Selon les critères CAF en vigueur, les familles ne doivent pas être aidées plus de 6 mois entre la grossesse et la naissance. L'antenne reste vigilante sur ce point.

Composition familiale CAF



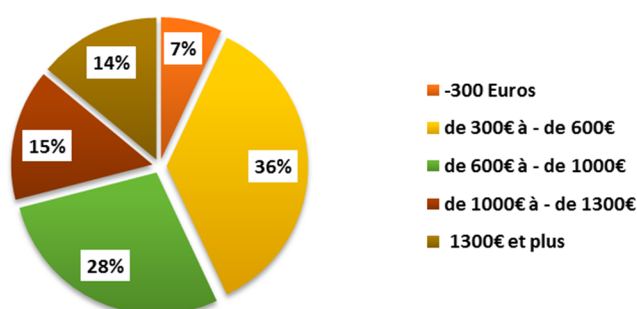
Composition familiale ASE



Sur les prises en charge CAF, la composition familiale a changé puisque les familles ont en moyenne 4 enfants et plus (31%), puis 3 enfants (30%) et 2 enfants (27%). Par comparaison en 2018, les familles avaient majoritairement 3 enfants (30%) puis 4 enfants et plus (28%). Notons que beaucoup de femmes avec 3 enfants et plus à charge sont sans emploi (source UNAF 2019), ce qui explique la forte demande.

En ASE, la composition familiale n'est pas aussi importante qu'en CAF. En première position, nous retrouvons les familles avec un enfant, puis en 2^{ème} celles avec deux enfants. Le nombre d'enfant ne semble donc pas être un facteur augmentant les difficultés éducatives.

Quotient familial



Le quotient familial n'a pas changé cette année : de 300 euros à moins de 600 euros. Notons que lorsqu'il s'agit d'une demande émanant d'un couple, cette dernière est le plus souvent formulée par la mère sauf lorsqu'elle est touchée par la longue maladie.

Les partenaires 2019

L'antenne des Yvelines de l'AFAD IDF, tout comme les autres antennes de l'association, a la mission de porter le projet social de l'AFAD IDF : accompagner la famille de façon globale de la grossesse jusqu'à l'insertion sociale. Pour ce faire, développer le partenariat est un axe majeur.

- ◆ **Présentation auprès des TISF et Aides à Domicile pour un meilleur relais auprès des familles**



- ◆ **De nombreuses rencontres auprès des partenaires sociaux du Département**

Pôle Enfance Jeunesse, PMI, pôles sociaux, CCAS, IME (Institut Médico-Educatif), EMP (Externat Médico Psychologique)

- ◆ **Participation à des groupes de travail**

Famille et logement par le biais du réseau Parads (juin), construction d'un guide parentalité dans le cadre du schéma départemental aux familles

- ◆ **Participation à des réseaux**

Bien répondre aux besoins et aux attentes des familles requiert la plus grande proximité avec les partenaires locaux sur tout le département. C'est grâce à l'importance et à l'efficacité de notre réseau de partenaires que nous pouvons répondre aux familles.



Poursuite du travail en réseau avec le REAAPY (Réseau d'Ecoute et d'Appui d'Accompagnement des Familles des Yvelines) : participation aux réunions pour l'ensemble du Département et mise en place d'actions collectives financées par le REAAPY.

- ◆ **Présentation Pôle Emploi**

Rencontres entre travailleurs sociaux de Pôle emploi et candidats

- ◆ **Rencontres avec les services sociaux et hôpitaux**

Hôpitaux de Rambouillet, Le Chesnay (Hôpital Mignot), Poissy

Les actions 2019

◆ Des formes d'écoute, d'appui et de soutien à l'ensemble des salariés

Réunions d'équipe TISF/AD : une fois par mois pendant 2 heures. Réunion de coordination, d'information et d'échange.

Réunions administratives : une fois par semaine. Echanges autour des situations familiales et intégration dans le planning.

Réunions COFIL : une journée au Siège Social avec les cadres de la Direction de l'AFAD IDF. Point sur l'activité générale et les futurs projets.

Réunions analyse de la pratique : sessions de 2h animées par un psychologue une fois par mois pour les équipes TISF, AD et cadres. Ce temps permet d'analyser des situations parfois difficiles et/ou de partager des expériences enrichissantes.

Nous avons poursuivi le partenariat avec Pros-Consulte, plateforme téléphonique d'écoute psychologique. Ce service est gratuit pour les salariés et financé par la Fédération. Le partenariat passé avec Pros-Consulte s'inscrit dans le cadre d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

◆ Travail de proximité avec les écoles de formation

Ce travail et l'inscription de professionnels dans les différents jurys, la mise en place du tutorat, la sensibilisation auprès des étudiants dans les écoles, ont permis à l'association de développer son recrutement et de fidéliser ses salariés. La formation de tutorat se déroule à l'IRTS Parmentier pendant 3 jours afin de garantir une transmission et un accompagnement de qualité.

◆ Des situations plus complexes qui demandent plus de dialogue

Les TISF continuent de se former face aux situations de plus en plus complexes et sont bien identifiées par les partenaires dans cette mission. En 2019, nous avons eu 15 familles avec des enfants ayant des troubles du comportement. L'objectif est donc de proposer des formations en adéquation avec ces problématiques. L'équipe observe également une augmentation des situations avec des détresses psychologiques importantes. Le fait de travailler avec de plus en plus de services spécialisés semble générer un flux plus important d'appels sur ces publics. Ces situations nécessitent beaucoup plus de travail auprès des familles et d'écrits professionnels. De plus, les familles semblent être de plus en plus dans une attente de services et de droits en termes de ménage. Il faut de plus en plus rappeler nos missions et dialoguer avec les familles.

Action 2019 : des kits éducatifs pour les TISF

Depuis octobre 2019, toutes les TISF du 78 sont équipées d'un kit éducatif à utiliser dans les familles.

Ce projet a pu voir le jour à la suite du financement de la CAF dans le cadre du projet REAAPY (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents des Yvelines) et grâce au travail mené sur cet équipement par les TISF. Rendre les enfants acteurs de leur apprentissage, favoriser le dialogue parents/enfants de manière ludique, décrocher des écrans vidéo... Autant d'objectifs rendus possibles grâce au jeu et qui prennent tout leur sens dans le travail quotidien d'accompagnement des TISF.

A tour de rôle, les TISF ont travaillé autour de fiches éducatives pour les familles sur les atouts du jeu : balle flexible pour développer le toucher, jeu de cartes Uno pour la stratégie, jeu du mémo pour développer la réflexion, bulles de savon pour la découverte du souffle et l'apprentissage de la taille..., ainsi que leurs règles simplifiées.

Au total, 14 jeux composent ce kit qui fera le bonheur des familles, parfois démunies sur cet aspect faute de moyens ou d'espace, grâce à une prise en charge CAF ou ASE.



Témoignage d'une TISF : Aurélie BOUFFARD, diplômée en juin 2019 et major de l'Ile de France

« La formation m'a permis de connaître les publics aidés et le travail en réseau, d'élaborer des projets individualisés, d'aborder des champs du pratique avec des cours de cuisine ou sur les soins du nourrisson toujours avec les règles d'hygiène en matière de santé (...). La prévention périnatale est souvent notre première porte d'entrée dans la famille.

Cela me plait vraiment d'être proche des gens, d'accompagner les familles dans leur quotidien et de leur apporter un soutien à la parentalité ».

Retrouvez son témoignage complet sur le site Internet de l'AFAD IDF.





Renforcer le professionnalisme des salariés

Pour répondre au plus près des besoins des familles, des formations sur les thématiques suivantes ont été organisées : accompagner les personnes en situation de handicap (4 TISF), actualités sociales et médico-sociales (1 chargé de diagnostic), le deuil (4 aides à domicile), les approches interculturelles (3 aides à domicile, 1 TISF), les visites en présence d'un tiers (2 TISF). Des outils opérationnels tels que le PDA, permettent aux familles de valider et signer les heures d'intervention par le téléphone des intervenants.

Les salariés ont tous été formés à la bientraitance. Des entretiens annuels ainsi que des points réguliers sont organisés auprès des salariés tout au long de l'année.

L'antenne a pour ambition de mieux cerner les perspectives qui s'offrent aux intervenants en termes de parcours de professionnalisation, de développement et de polyvalence. Ainsi, une faisant fonction de TISF a démarré sa validation des compétences avec un accompagnement de l'IRTS Parmentier.

Recrutement

Les annonces ont été actualisées 2 fois par mois sur Indeed et Pôle Emploi afin de optimiser les chances de recrutement.

Dans le but de répondre aux problèmes de recrutement de TISF sur le terrain, l'antenne s'est positionnée sur le recrutement de Faisant Fonction TISF (diplôme BTS ESF, AES, Moniteur Éducateur, Bac pro service de proximité et vie locale, Bac pro service en milieu rural...) qui ont suivi la formation par la pratique et le tutorat prend désormais une place prépondérante dans l'accompagnement de salariés. 3 TISF ont suivi la formation de TISF à l'IRTS Parmentier en parcours de professionnalisation.

Aurélie BOUFFARD, TISF diplômée en juin 2019, fut major de l'Ile-De-France et a pu témoigner de son expérience à l'AFAD IDF dans un article disponible sur le site Internet de l'AFAD IDF.

Nouveaux partenariats

Forte de plus de 70 ans d'expertise, l'antenne a renforcé ses partenariats avec les appartements thérapeutiques (ACT), les différents pôles du département, Parads, le REAAPY, les maisons de quartier. L'association Odysée (appui à la coordination et accompagnement à domicile pour personnes fragiles) et l'APF (Association des Paralysés de France) continuent de nous solliciter pour leur public.

S'adapter à l'évolution des besoins des publics accueillis

Les horaires d'intervention répondent aux besoins des bénéficiaires. Nous pouvons démarrer à 8h pour accompagner un enfant à l'école parce que sa mère est malade. Pour une autre famille, nous pouvons finir à 20h car les enfants sont scolarisés et ont besoin de suivi avant le coucher (douche et repas).

Améliorer le suivi des salariés

Des points réguliers sur les familles, des réunions, analyses pratiques, mise en place de binômes permettant aux salariés d'être moins seuls face à leurs questionnements sont organisés. Chaque salarié/élève entrant en tant que Faisant Fonction est suivi par une équipe de 3 tuteurs tout au long de son contrat. La première semaine d'arrivée de tout salarié s'effectue en binôme sur le terrain après une journée d'intégration sur l'antenne. Des repas organisés en juin et en décembre et à l'occasion de départs à la retraite permettent de créer des moments de détente et conviviaux entre nous.

Objectifs 2020



2020 sera l'année de la consolidation de nos projets et du changement avec la crise sanitaire du Covid-19 nous interpellant sur nos modes d'organisation.

Depuis sa création, l'AFAD IDF s'adapte à l'évolution de notre société, anticipe et accompagne les attentes des familles. Face à la crise sanitaire du Covid-19, les professionnels vont devoir travailler différemment et le milieu de l'année 2020 va être marqué par une nouvelle façon d'appréhender le lien avec les familles.

Les TISF et Aides à Domicile auront donc un rôle d'autant plus précieux pour avoir une vision globale des situations familiales, des personnes fragilisées et de leur évolution. Ce sont elles qui peuvent alerter les instances pour faire évoluer les plans d'aide, faire remonter des informations importantes sur la famille.

Crise sanitaire Covid-19 : revoir nos façons de travailler

Pendant le confinement et à la reprise de l'activité Famille, être force de proposition pour suivre les familles à distance, les rassurer et mettre en place d'autres organisations pour s'adapter à leurs craintes du virus. Trouver des occasions et moyens de se rapprocher à distance (WhatsApp, visioconférence). Être en contact régulier avec les partenaires, prévoir régulièrement des formations aux gestes barrière et tout le matériel/supports sanitaires nécessaires pour les salariés.

Face à la distanciation sociale, améliorer nos systèmes d'information pour travailler de manière pratique, à plusieurs et à distance en favorisant le télétravail lorsque cela est possible.

Améliorer la communication notamment au niveau du recrutement

Continuer à diffuser des annonces sur les sites de recrutement, à rencontrer les écoles de formation et Pôle Emploi.

S'appuyer sur la mission humaine passionnante qui participe au bien-être des familles pour communiquer auprès des candidats : diffusion d'un flyer recrutement avec une lettre d'accompagnement auprès des lieux ressources en matière d'emploi.

Mettre en valeur via le recrutement tous les métiers comme un carrefour des compétences (TISF, aides à domicile, personnels administratifs) au service des familles.

Développer l'activité

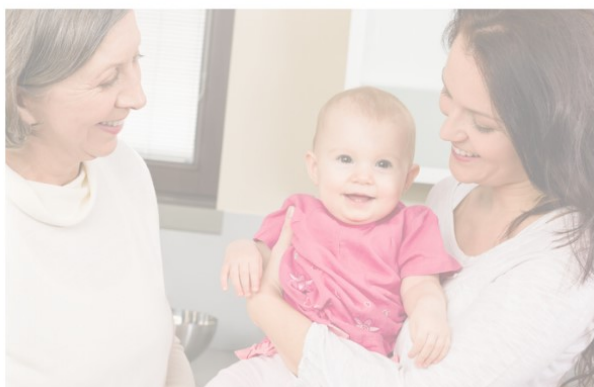
Continuer à rencontrer les partenaires et trouver d'autres moyens pour toucher des publics différents.

Renforcer la démarche de professionnalisation

Mener une démarche permanente de professionnalisation via la formation, le tutorat, les rencontres avec les partenaires.

Continuer les actions collectives et le travail mené autour du jeu éducatif

Continuer à développer les actions collectives (rencontres familles/TISF/partenaires en petits groupes) par des initiatives financées dans le cadre du Reaapy. Poursuivre le travail initié autour de l'éveil des enfants par l'équipement en continu d'un Kit éducatif pour chaque TISF. Dans cette optique, poursuivre la sensibilisation des familles autour de la stimulation des enfants par le jeu.



Rapport d'activité 2019

Département de l'Essonne

Chiffres clés



563

**Familles
accompagnées**

330

**Nouvelles
familles**



37 045,25

**Heures
d'intervention**



6%*

**De baisse de
l'activité**

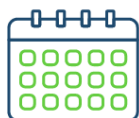


110

**Communes
d'intervention**

*uniquement pour Juvisy-sur-Orge

Événements de l'année 2019



JANVIER

- Formation TISF **IRTS Parmentier**, les petits déjeuners en matinale première rencontre employeurs/ formateurs
- Rencontre conférence à **l'association Farandole** à Grigny «le langage et le petit enfant en situation transculturelle»
- Importantes perturbations des transports en commun due à la neige ce qui a conduit à des annulations d'interventions



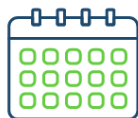
FÉVRIER

- Rencontre médiathèque **Nelson Mandela CRETEIL et CAF Créteil 94** pour le critère CAF sur le thème "parents après la séparation"
- Rencontre **Pôle Emploi Entreprise Juvisy-sur-Orge** en vue du recrutement, information sur les métiers de l'aide à domicile



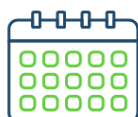
MARS

- Fusion absorption de **l'AFAD IDF et l'AAFP** (Aide Familiale Populaire) à Etampes



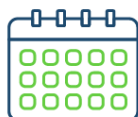
AVRIL

- Rencontre avec la **CAF d'Arpajon** Information « parents après la séparation »



MAI

- Rencontre avec la **CAF d'Arpajon** : comment promouvoir les métiers de l'aide à domicile et soutenir les familles dont un des membres est porteur d'un handicap
- Invitation à l'inauguration des nouveaux locaux de la **CAF de Brunoy**
- **Forum insertion** à Viry-Chatillon accompagnement des bénéficiaires du RSA



JUIN

- Rencontre avec les partenaires des MDS et CCAS sur le thème de l'accompagnement des TISF auprès des bénéficiaires du RSA.
- Rencontre des responsables chefs de secteur et chefs de service MDS et PMI d'étampes pour expliquer les missions et objectifs d'interventions TISF et AD de l'aide à domicile AFAD IDF



JUILLET

- Portail invitation partenaires par le **Conseil Départemental** de l'Essonne à Menecy
- Audit AFAD IDF ETAMPES travail avec le service qualité
- Rencontre avec le foyer **COALIA** foyer de jeunes travailleurs à Vigneux sur seine qui héberge des femmes avec enfants



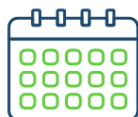
SEPTEMBRE

- Rendez-vous avec la **CAF 91** sur le critère handicap et informations ADONIS
- Rencontre des responsables de **l'association EPNAK** à Etréchy, renouvellement de la convention pour intervenir dans les foyers appartements partagés occupés par les adultes handicapés



NOVEMBRE

- Rencontre avec **l'IRTS Melun** formation TISF et suivi des stagiaires TISF, information sur la réforme de la formation TISF pour un changement de niveau II
- **Forum bénéficiaires RSA** à Athis-Mons, stand tenu pour informer les BNRSA : rencontre partenaires, information sur le dispositif "la boussole des jeunes" sur l'Essonne, possibilité de démarches en ligne pour les 16 -30 ans
- **30ème anniversaire** de la convention internationale des droits de l'enfant **Génocentre Evry** organisé par le Conseil Départemental avec comme sujet "les besoins et les droits de l'enfant en protection de l'enfance"
- **4ème édition organisée par l'association EMERGENCE** équipe d'éducation spécialisée sur les villes de Viry-Châtillon, Juvisy -sur-Orge et Athis-Mons



DÉCEMBRE

- 5 Décembre : mouvements sociaux grève dans les transports en commun, notre activité a été fortement perturbée
- Rencontre du bailleur social **SEQUENS**

La fusion AFAD IDF/ AFP ETAMPES

Le 1er Mars 2019, l'association AFAD IDF a fusionné avec l'association AFP (Aide Familiale Populaire) située à Etampes. Ainsi, 9 TISF, 3 AD et 2 administratifs ont rejoint l'équipe de l'AFAD IDF de Juvisy. Ce secteur comprend donc 2 antennes : Juvisy-sur-Orge et Etampes.

Ce rapprochement des moyens et des équipes permet de répondre au plus près des situations du Sud du département et favorise la réalisation de nouveaux projets pour le bien-être des familles.

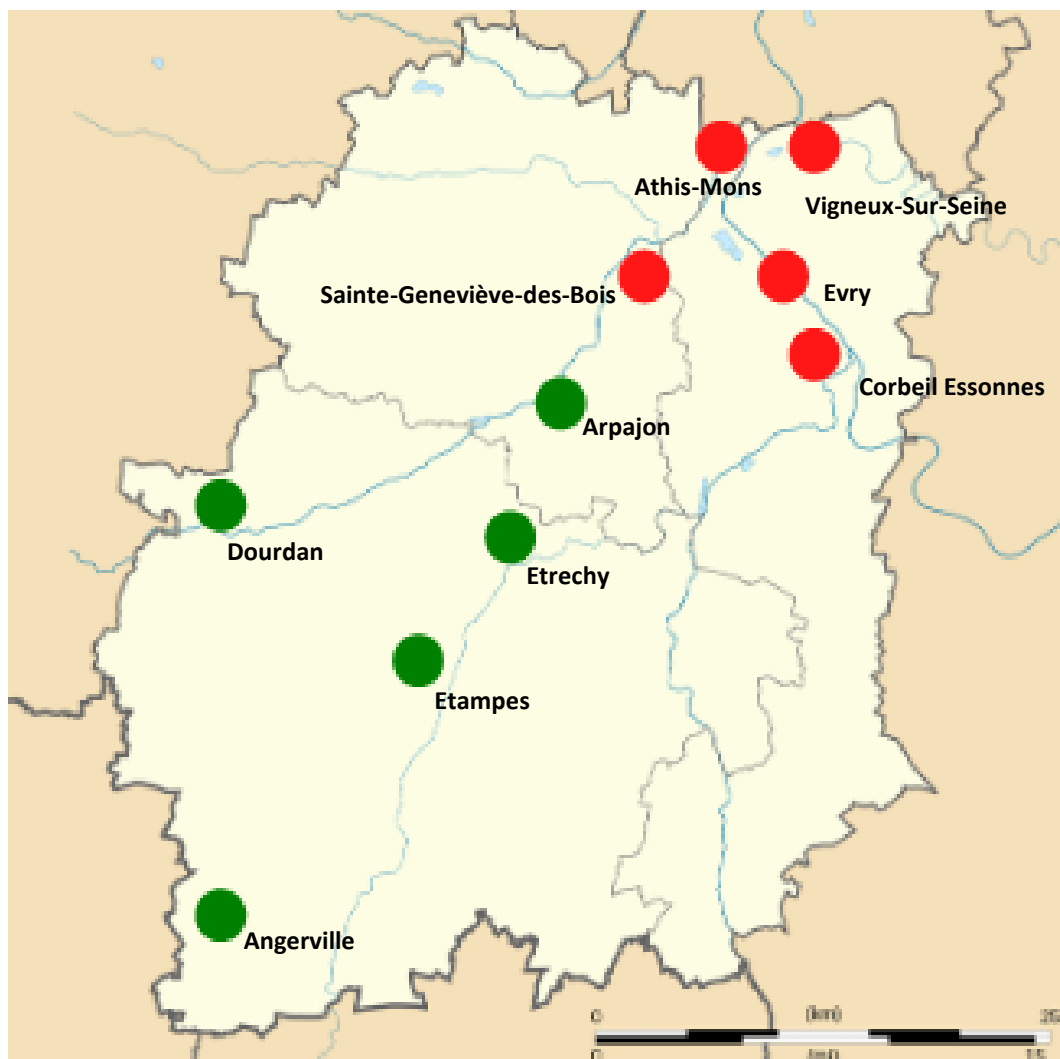
A la suite de la fusion de l'AFAD IDF avec l'AFP d'Etampes, l'uniformisation des techniques de travail et des moyens a été menée progressivement tout au long de l'année, de façon à ce que l'équipe d'Etampes puisse fonctionner à l'identique de l'équipe de Juvisy.

Ainsi, la modulation des plannings, la prise en compte des kilomètres effectués, la mise à disposition d'un véhicule pour aider aux démarches des familles, etc... ont été des évolutions appréciées par l'équipe d'Etampes.

Sur Etampes, en 2019, 5171,25 heures TISF ont été effectuées pour des prises en charge en protection de l'enfance, financées par le Conseil Départemental de l'Essonne. Les interventions des TISF sont essentiellement demandées suite à des inquiétudes des travailleurs sociaux, des MDS et puéricultrices des PMI d'Etampes.



Zone d'activité



- Juvisy-Sur-Orge : les 5 villes qui enregistrent le plus de bénéficiaires
- Etampes : les 5 villes qui enregistrent le plus de bénéficiaires

L'antenne est intervenue sur 110 communes de l'Essonne ; les zones densément urbanisées concentrent le plus de bénéficiaires à savoir 21 communes : Angerville, Athis-Mons, Brétigny s/o, Brunoy, Corbeil-Essonnes, Dourdan, Draveil, Etampes, Evry, Grigny, Juvisy-sur-Orge, Les Ulis, Massy, Montgeron, Ris-Orangis, Sainte Geneviève des bois, Savigny s/o, Soisy s/s, Vigneux s/s, Viry-Châtillon, et Yerres.

Le réseau de transport contraint les intervenantes à être véhiculées pour intervenir auprès de certaines familles.

Sur l'année 2019, il y a eu une augmentation de l'activité de **1%** pour les interventions TISF, majoritairement en protection de l'enfance.

Département 91	TISF	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	24 970,5	12 074,75	37 045,25
	Dont Etampes 8 205	Dont Etampes 3 503	Dont Etampes 11 708
Heures réalisées 2018	16 520,50	10 443,75	26 964,25
Evolution 2018-2019*	1%	-18%	-6%

* uniquement pour Juvisy-sur-Orge

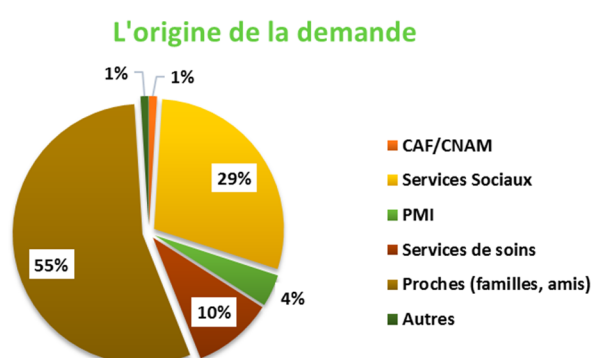
L'activité des Aides à Domicile a connu une baisse de **18%**, due en grande partie aux prises en charge de courte durée et au manque d'attractivité du secteur qui rend les recrutements de personnel difficiles et complexes.

L'intégration de l'AAFP a également eu un impact sur l'activité, particulièrement concernant les prestations CAF TISF.

L'activité de l'antenne a été perturbée tout au long de l'année par les grèves des transports, les périodes d'enneigement et la période de canicule, qui ont provoqué d'importantes difficultés de déplacement en transport en commun pour les intervenants non véhiculés (soit 30% de l'effectif de l'antenne), et donc une baisse notable de l'activité.

Les familles ont plus facilement recours aux Aides à Domicile pour les tâches du quotidien. Certaines familles peuvent vivre l'intervention d'une TISF comme une remise en cause de leurs fonctions parentales, c'est pourquoi il y a assez peu de demande sur cette activité. Le reste à charge étant souvent onéreux, cela contraint certaines familles à clôturer prématurément leur contrat. C'est pourquoi les TISF sont plus souvent sollicitées dans le cadre de la protection de l'enfance.

L'origine de la demande



Les familles reconnaissent la qualité du travail des intervenantes de l'AFAD IDF et poursuivent les interventions CAF avec la même association (**55%** des familles ont fait des demandes dans ce sens) et orientent leurs proches vers l'AFAD IDF quand le besoin d'une aide familiale se fait sentir.

Les prestations CNAM AD pour maladie sont en augmentation.

Il y a eu très peu de demandes pour l'intervention d'une AVS en protection de l'enfance, avec des

missions d'interventions précises - 4 demandes ont été reçues - peu de travailleurs sociaux connaissent ce dispositif.

29% des interventions en protection de l'enfance (PEC ASE) sont demandées par des travailleurs sociaux et des puéricultrices de la PMI.

Ces accompagnements ne bénéficient souvent pas de suffisamment d'heures d'intervention contractuelles pour pouvoir atteindre les objectifs fixés. Toutefois, les interventions TISF permettent de résoudre certaines problématiques et de réorienter les familles vers d'autres partenaires.

Les motifs d'intervention

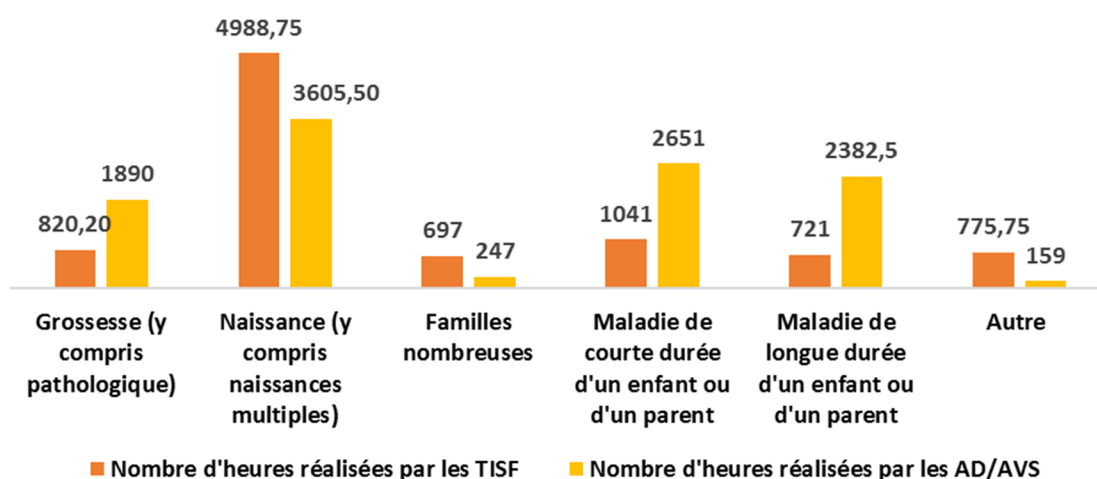
55% des interventions des TISF et **33 %** des interventions des AD sont liées aux naissances (simple ou multiples).

Les familles ignorent souvent qu'elles ont droit à une aide à domicile lors de la perte d'un emploi, du décès/maladie d'un parent/enfant, ou lors d'une séparation, c'est pourquoi peu d'interventions ont lieu dans ces situations familiales.

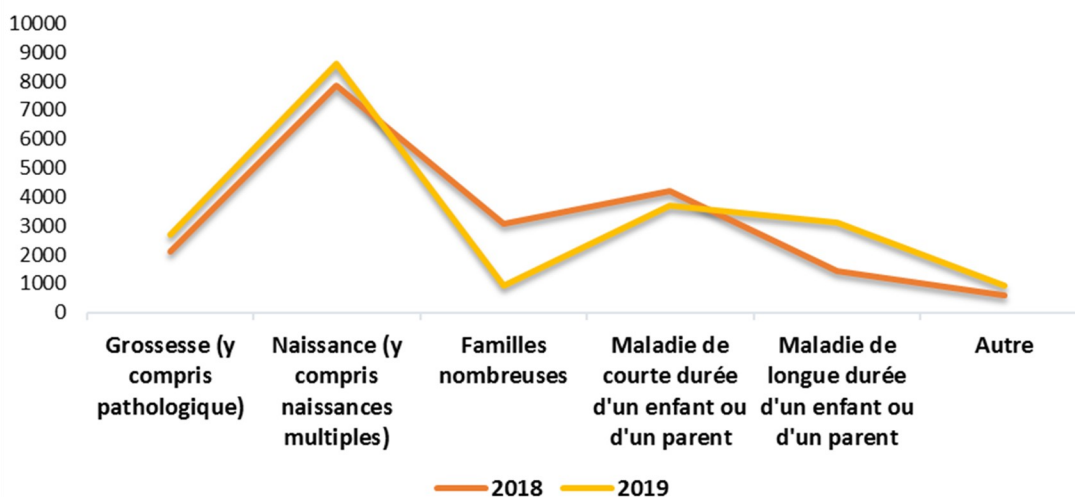
Les interventions ayant lieu dans le cadre du handicap ou de la maladie de l'enfant nécessitent une écoute et un accompagnement adapté, dans un contexte difficile.

Dans le cadre de la maladie/handicap d'un des parents (particulièrement pour les familles monoparentales), l'accompagnement se fait par des AD, mais aussi par des TISF, le reste à charge est financé par la protection de l'enfance.

Heures réalisées par motifs d'intervention CAF



Evolution des heures réalisées entre 2018 et 2019



Le financement des interventions

Le principal financeur reste la CAF.

22048,50 heures ont été effectuées en 2019 au titre de la CAF, ce qui représente une hausse par rapport à 2018.

Les motifs naissance/adoption, famille nombreuse, maladie et hospitalisation affection longue durée ont été plus fréquents.

Dans le cadre des ASE, **7667** heures ont été réalisées en 2019.

Le nombre d'heures d'intervention des AD reste stable entre 2018 et 2019, contrairement aux interventions TISF qui interviennent dans le cadre de la prévention précoce et les visites accompagnées par un tiers TISF, qui ont augmentées.

Les prestations réalisées auprès de l'EPNAK (établissement qui accueille des adultes porteurs d'une déficience mentale) ont poursuivi leur développement en 2019.

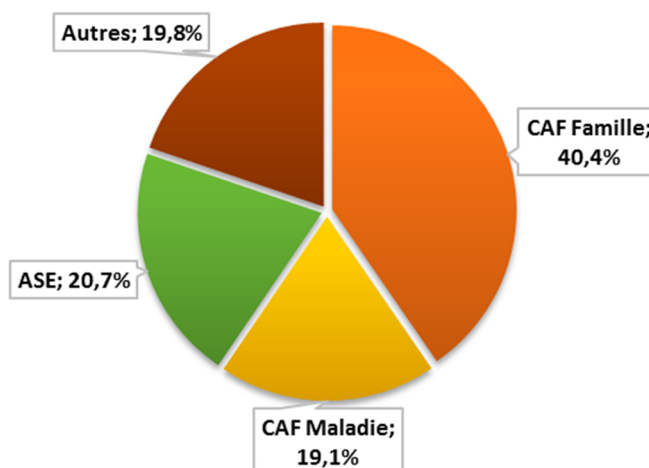
Il y a très peu de sollicitations des mutuelles : **16** heures d'intervention des Aides à Domicile via RMA.

Notons que pour l'ensemble des activités et quel que soit le financeur, nous observons une augmentation des demandes et une diminution du nombre d'heures par accord d'intervention acceptée.

TISF	
Financier	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	7 807,25
CAF Maladie	2 287,00
ASE	12 733,75
Autres	2 142,50
TOTAL	24 970,5

AD / AVS	
Financier	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	7 174,00
CAF Maladie	4 780,25
ASE	104,50
Mutuelles	16,00
TOTAL	12 074,75

Répartition des financeurs

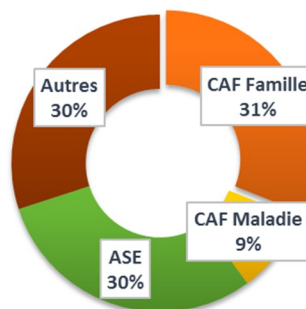


59,5% des interventions sont financées par la CAF

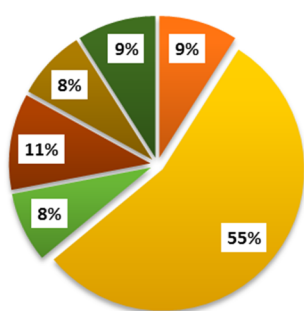
Les interventions des TISF

Répartition des financeurs pour les TISF

40 % des interventions TISF sont financées par la CAF



Répartition des motifs d'intervention TISF

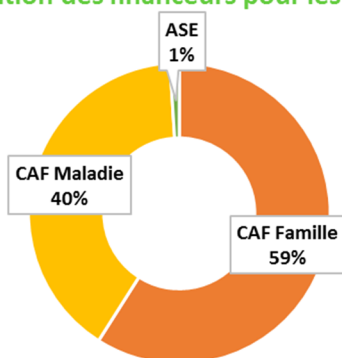


- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Familles nombreuses
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent
- Autre

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté : 55% des interventions des TISF

Les interventions des AD/AVS

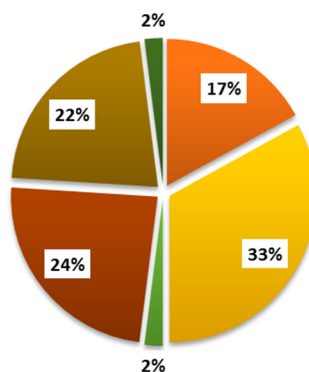
Répartition des financeurs pour les AD/AVS



99% des interventions AD/AVS sont financées par la CAF

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté : 33% des interventions des AD/AVS

Répartition des motifs d'intervention AD/AVS



- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Familles nombreuses
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent
- Autre

Les bénéficiaires

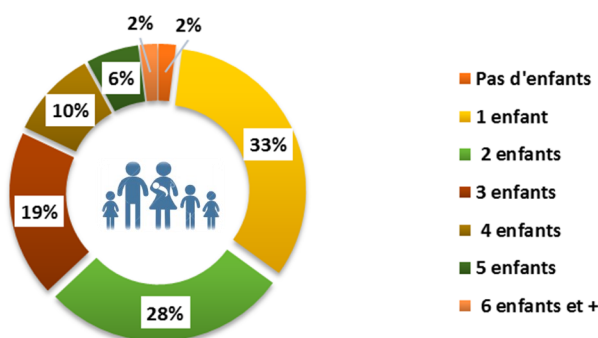
ETAT DU NOMBRE DE FAMILLES				
		TISF	AD/AVS	Total
2018	Nombre de nouvelles familles	96	143	239
	Nombre total de familles	205	241	446
2019	Nombre de nouvelles familles	186	144	330
	Nombre total de familles	270	293	563
Evolution 2018-2019	Nombre de nouvelles familles	94%	0,6%	38%
	Nombre total de familles	32%	22%	26%

Nous avons accompagné **563 familles** au cours de l'année 2019.

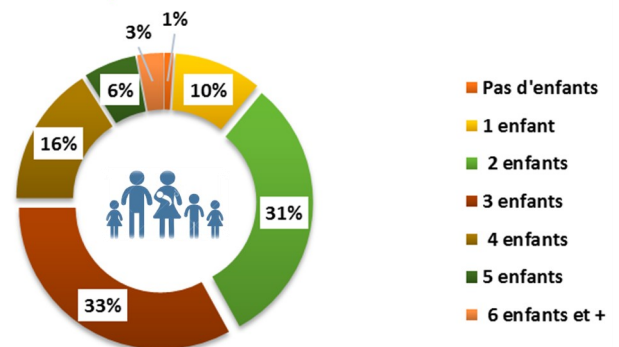
Les familles monoparentales et sans activités professionnelles restent les situations les plus fréquemment rencontrées dans le cadre de nos accompagnements.

L'augmentation du nombre de nouvelles familles pour cette année 2019 est liée à la fusion/absorption de l'antenne d'Etampes.

Composition des familles ASE



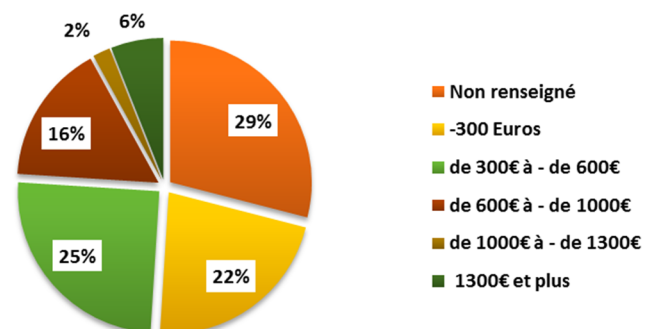
Composition des familles CAF



Nos interventions concernent le plus souvent des familles de 2 à 3 enfants et âgés de 2 ans à 10 ans.

47% des familles bénéficiaires ont un quotient familial inférieur à 600€.

Quotient familial



Les partenaires 2019

Au cours de cette année, nous avons poursuivi nos rencontres avec les associations partenaires de l'aide à domicile sur le département et les responsables de la CAF, autour du projet d'accompagnement spécifique auprès des personnes porteuses d'un handicap.

Ces rencontres nous ont amené à interroger les attentes des différents acteurs sociaux quant à l'aide à domicile qui peut être apportée aux familles qui ont besoin d'un soutien éducatif auprès de leur enfant porteur d'un handicap psychique, notamment. Nous avons aussi évoqué notre présence dans le cadre de l'accompagnement des parents ayant une reconnaissance MDPH.

Nous avons participé à des forums pour présenter notre accompagnement des bénéficiaires du RSA, action que nous menons depuis plus de 10 ans. A cette occasion, nous avons pu rencontrer et découvrir d'autres partenaires comme la Boussole des Jeunes, dispositif qui informe les 16/30 ans sur l'emploi, la santé, l'insertion... Une rencontre avec le chargé animation et communication territorial au CIDJ infos jeunes a été organisée avec les TISF sur les antennes de Juvisy et d'Etampes.

◆ L'EPNAK



Nous avons signé une convention avec l'Association EPNA Koenigswarter sur Etrechy pour accompagner les personnes handicapées du SHVS. Les interventions s'effectuent dans les appartements collectifs et visent à travailler l'autonomie dans la vie quotidienne des résidents (repas, hygiène du logement, vie sociale, animations d'atelier cuisine et autres).

◆ Les centres de formation



Nous avons régulièrement été en contact avec les centres de formation (IRTS Paris, IRTS Melun, CFE Grigny, Aster ICF formation à Choisy-le-Roi), et avons accueilli des stagiaires en formation AES, TISF, avec Pôle Emploi. Nous avons aussi eu des échanges avec les maisons de l'emploi dans le cadre de nos recrutements de professionnels intervenants.

◆ Les établissements de protection de l'enfance

Nous avons été attentifs à travailler en complémentarité des travailleurs sociaux des MDS, des puéricultrices de PMI, des CHRS et des foyers maternels.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les partenaires, en réunions de synthèse, lors de rencontres de coordination telles que des réunions d'équipe pluridisciplinaires qui se sont déroulées sur l'année 2019 au CHSF de Corbeil-Essonnes pour accompagner des familles dont l'un des membres et en soin palliatif.

L'EPNA Koenigswarter (EPNAK)

Nous poursuivons notre partenariat avec L'EPNAK, dans le cadre du suivi de personnes reconnues par la MDPH et qui sont hébergées en appartement partagé. Les résidents accompagnés rencontrent des difficultés de par leur handicap à acquérir certains apprentissages, ainsi qu'une stabilité relationnelle et sociale. Ils occupent un emploi aménagé en journée et sont hébergés par l'association et soutenus par une équipe pluridisciplinaire. Le temps d'hébergement est illimité ce qui permet de s'adapter au rythme et à l'évolution de chacun dans la continuité de leur projet de vie.

3 TISF de l'AFAD IDF interviennent en fin de journée sur 3 appartements partagés.

L'objectif de cet accompagnement est de soutenir, mobiliser et sécuriser les résidents dans tous les actes de la vie quotidienne afin de contribuer à leur autonomie, en veillant à respecter leur rythme.

Les accompagnements se font par petits groupes, et s'articulent autour de différents thèmes :

- ◇ **Gérer son alimentation et son budget** : établir sa liste de course, veiller à l'équilibre des menus et à la péremption des denrées, préparer son repas, gérer son budget remédier aux achats compulsifs
- ◇ **Gérer son logement** : l'aménagement du logement et son entretien, prendre soin de son mobilier, et investir son logement pour y avoir ses repères et s'y sentir épanoui
- ◇ **Gérer son hygiène personnelle** : rappel de l'importance d'une bonne hygiène et donner un ordre de priorité aux actes à réaliser, pour que les résidents trouvent leurs propres repères
- ◇ **Gérer sa sociabilité et sa communication** : apprendre à accorder une place à l'erreur (pour soi ou pour les autres), dialoguer, observer et écouter sans juger, éprouver de l'empathie pour les autres, savoir être disponible et respectueux, savoir s'organiser dans la vie en collectivité dans les logements

Les résidents sont mis en situation pratique à travers des ateliers, ce qui leur permet d'appliquer les conseils reçus.

Par exemple, les ateliers cuisine, dont l'objectif est de préparer un plat simple, appétissant et agréable à regarder, et qui pourra ensuite être réalisé en toute autonomie. L'atelier se termine par un moment de partage avec les autres résidents autour du repas préparé. C'est l'occasion pour les résidents d'apprendre à gérer les désaccords, à accueillir et installer des invités, décorer une table ou une salle. L'important étant que chacun soit porteur du projet et prenne plaisir à y participer.

1019,75 heures d'intervention TISF ont été réalisées de mars à décembre 2019 (excepté pendant les congés des résidents).

Les bénéficiaires du RSA

En 2019, 6 TISF de l'AFAD IDF ont accompagné 27 bénéficiaires du RSA (13 femmes et 14 hommes), soit 962,50 heures d'intervention dans le cadre du financement par le Conseil Départemental de l'Essonne. Les personnes accompagnées ont majoritairement plus de 50 ans.

Notre intervention sur la vie quotidienne à domicile permet de travailler en complémentarité du suivi social effectué dans le cadre du contrat.

Le travail accompli par les TISF de l'AFAD IDF depuis dix ans auprès des bénéficiaires du RSA témoigne de l'importance de cet accompagnement au quotidien. Les TISF doivent s'adapter à des situations de plus en plus complexes, car les bénéficiaires peuvent cumuler des problèmes d'impayés de loyer, d'addiction, de précarité, de logement insalubre, des problèmes de santé.... Le partenariat avec le tissu associatif du secteur et les référents sociaux des bénéficiaires est important et contribue à faire évoluer positivement les situations.

Les interventions des TISF permettent aux référents sociaux RSA de mieux cerner les problématiques de certains bénéficiaires et ainsi faire avancer certains dossiers et démarches administratives.

Au cours de l'année 2019, l'AFAD IDF a participé à différents forums d'insertion (le 22 mai à Viry Châtillon et le 19 novembre à Athis-Mons) pour rencontrer les BNRSA et les partenaires associatifs locaux qui les accompagnent.

L'AFAD IDF de l'Essonne a également participé aux ateliers organisés par la DIE pour présenter l'offre d'insertion départementale aux CCAS (Mennecy le 24 juin), afin d'expliquer aux partenaires sociaux locaux les missions et objectifs d'un accompagnement TISF pour les BNRSA.

L'AFAD IDF souhaite que ce dispositif d'accompagnement de proximité soit plus largement connu par les référents RSA, afin que les BNRSA en difficulté soient plus systématiquement orientés vers ce type de dispositif.



◆ Le recrutement, véritable enjeu de notre secteur

Tout au long de l'année, il a été très difficile de recruter des TISF et des Aides à Domicile. La formation de TISF a évolué, le domicile n'est plus le seul lieu d'exercice des professionnels, qui s'orientent de plus en plus vers des structures médico-sociales. L'intervention à domicile demande des professionnels très autonomes, devant s'adapter à différents contextes et milieux de vie des familles. Le TISF est seul dans une famille, le travail avec une équipe pluridisciplinaire peut manquer. L'AFAD IDF, afin de pallier à cet état de fait, favorise le travail d'équipe, les Responsables de Secteur restent en lien permanent avec les professionnels, les familles sont régulièrement contactées afin d'évaluer les situations.

Des binômes sont organisés auprès des familles aux situations les plus complexes pour permettre une meilleure appréhension et résolution des problématiques. Les TISF sont en lien permanent avec les partenaires et participent activement à tout ce travail de réflexion pluridisciplinaire qui permet de faire évoluer positivement les situations.

Par ailleurs, l'Essonne étant un département assez étendu, il est souvent nécessaire d'avoir un véhicule pour assurer les missions d'intervention, or beaucoup de candidats ne sont pas véhiculés, voire n'ont pas le permis de conduire.

Ces difficultés de recrutement entraînent des problèmes de maintien de l'effectif pour assurer l'activité AD et TISF de l'antenne.

Nous avons mobilisé les partenaires de l'insertion pour renforcer le recrutement : les maisons de l'emploi, Pôle Emploi service Entreprise, réseaux sociaux. Nous poursuivons notre partenariat avec l'IRTS de Paris, l'IRTS de Melun, le CFE de Grigny par l'accueil de stagiaires AES et TISF que nous formons aux interventions à domicile et aux actions de soutien à la parentalité et de prévention. En 2019, 3 professionnels de l'AFAD IDF ont entamé en septembre 2019 une formation TISF en contrat de professionnalisation au CFE de Grigny et à l'IRTS de Parmentier.

◆ Promouvoir l'action et les métiers de l'AFAD IDF

Notre champs d'intervention est très large et l'ensemble de nos partenaires ne connaissent pas toujours nos métiers et nos savoir-faire. C'est pourquoi, nous avons poursuivi nos contacts et nos rencontres avec nos partenaires afin de promouvoir nos actions et ainsi toucher un plus large public et élargir notre territoire. L'accent a été mis sur l'intégration de nos professionnels aux réunions partenariales afin de privilégier l'action pluridisciplinaire et les regards croisés.

◆ Renforcer le sentiment d'appartenance

Cette année 2019 a été marquée par l'intégration de l'équipe d'Etampes, qui s'est faite par des rencontres entre les professionnels des 2 antennes, un travail de concertation entre les Responsables de Secteur et une appropriation des outils et procédures. Le sentiment d'appartenance des équipes a été favorisé par les temps de formation, les réunions d'équipe, l'analyse des pratiques. Nous avons poursuivi le travail de présentation des situations familiales avant toute prise en charge, l'organisation du planning par le professionnel lui-même et les interventions en binôme sur les situations les plus complexes.



Renforcer les partenariats existants

Poursuivre notre implication et notre présence dans le développement local afin de défendre la prévention primaire et faire connaître les métiers de l'aide à domicile.

Faire connaître nos actions afin de faciliter les orientations vers notre structure, pour cela, nous poursuivons nos rencontres avec les partenaires des services de maternité, les services de périnatalité au sud et nord du département de l'Essonne, les centres maternels, l'association Jumeaux et Plus, les maisons de quartier, les CHRS...

Augmenter l'activité du secteur d'Etampes

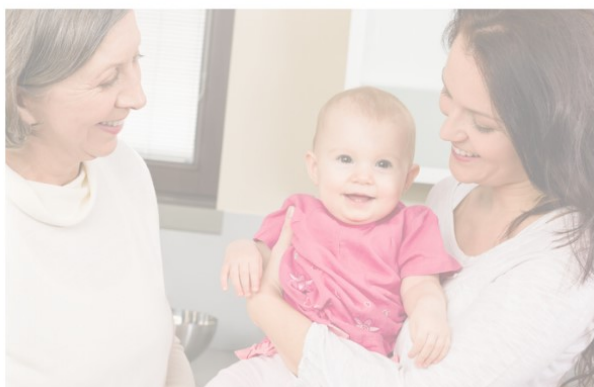
Poursuivre le travail de cohésion d'équipe dans le cadre de la fusion débutée en 2019.

Favoriser la mobilité des professionnels

Les difficultés de déplacement au sein du département entraînent également des difficultés de recrutement, les candidats et les salariés n'ont pas toujours les moyens de faire l'achat d'un véhicule. L'acquisition d'une flotte automobile est en réflexion.

Renforcer la démarche de professionnalisation

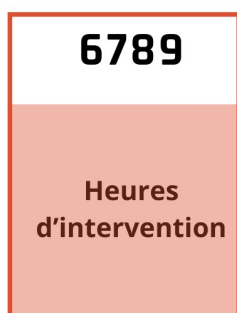
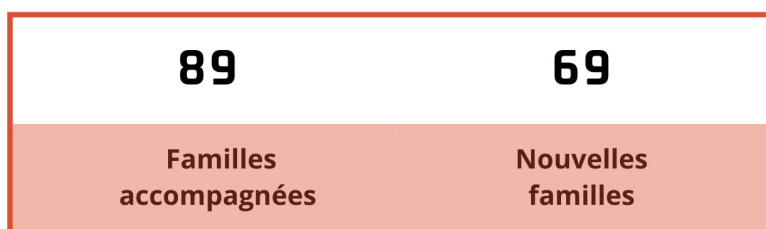
Poursuivre la formation et les réunions d'équipe afin de réfléchir notamment à des questions telles que :
" comment travailler en binôme dans une famille ? ou
" comment susciter l'adhésion de la famille."



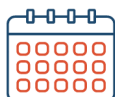
Rapport d'activité 2019

Département des Hauts-de-Seine

Chiffres clés



Evènements de l'année 2019



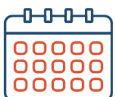
JANVIER

- Arrivée d'une nouvelle Responsable de Secteur en charge du suivi des TISF et réorganisation de l'équipe administrative
- Mise en place de la nouvelle procédure de conception des plannings, celle-ci est participative à la fois pour les intervenants et pour les familles.
- Généralisation des horaires décalés et de la mise place du nouveau projet individualisé (PI) concernant tous les suivis ASE



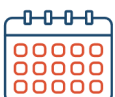
FEVRIER

Début d'élaboration des projets REAAP



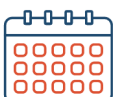
AVRIL

Le 2 après-midi, diffusion à l'antenne pour l'ensemble des salariés (AD, TISF et équipe administrative) du film « Même qu'on naît imbattables », suivi d'un débat avec la co-réalisatrice du film, dans le cadre de la loi d'interdiction des châtiments corporels pour l'éducation des enfants



NOVEMBRE

Le 29 après-midi, présentation par une spécialiste en lactation, suivie d'échanges/débats autour de l'allaitement, avec l'ensemble des intervenant(e)s de l'antenne (AD et TISF)



DECEMBRE

À partir du 5, grève des transports en commun ayant grandement impacté notre activité sur l'ensemble du territoire de l'antenne

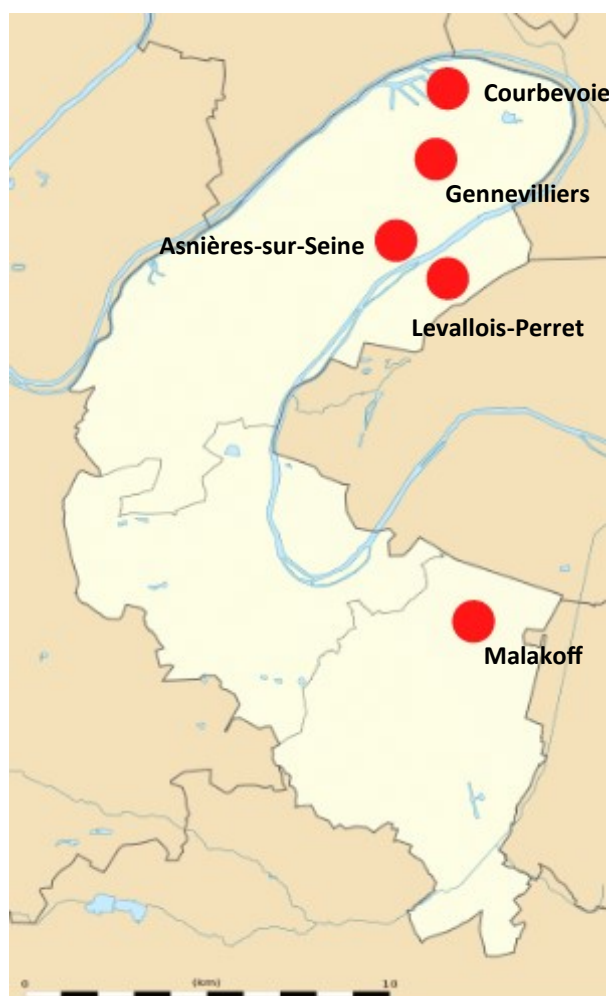
Introduction

Dans une société en pleine mutation, où trop souvent l'individualisme prend le pas sur le « être ensemble », le secteur de l'aide à domicile prend lui toute sa dimension. Au-delà de l'aide réelle apportée, il est créateur de lien social.

L'antenne de Paris de l'AFAD-IDF aide de nombreuses familles sur un vaste territoire qui comprend la ville de Paris et une grande partie de la petite couronne, située dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Elle est composée d'un responsable d'antenne, secondé par une équipe administrative (deux Responsables de Secteur et une Assistante Technique), qui coordonne et organise l'action d'une équipe de professionnels de terrain (22 TISF et 13 AD/AVS). Toutes et tous œuvrent dans l'objectif d'aider et de soulager les familles que nous accompagnons au quotidien.

Zone d'activité



● Les 5 villes des Hauts-de-Seine qui enregistrent le plus de bénéficiaires

Dans le département des Hauts-de-Seine, notre secteur d'activité est principalement centré sur le Nord, le Sud et la partie limitrophe ou restant la plus proche de la capitale.

La partie la plus éloignée sur le secteur Ouest, est prise en charge par notre antenne des Yvelines. Le nombre des familles accompagnées est en légère hausse, avec **89** en 2019 **contre 81** en 2018.

Département 92	TISF	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	4 476,25	2 312,75	6 789,00
Heures réalisées 2018	4 607,75	2 314,50	6 922,25
Evolution 2018-2019	-2,80%	0%	-1,90%

Même si l'activité TISF marque une très légère baisse, l'ensemble reste très stable et confirme les bons résultats enregistrés en 2018. Ce qui est d'autant plus encourageant, puisque l'an passé, ceux-ci étaient essentiellement dus à un déplacement de notre activité du territoire de Paris (enregistrant lui à l'époque une forte baisse) sur le département des Hauts-de-Seine. Alors qu'en 2019, cette confirmation de notre bonne implantation dans le 92 se fait simultanément à une forte hausse de notre activité (principalement TISF) dans la capitale.

Les raisons de ces bons chiffres sont principalement liées à la réorganisation de l'équipe administrative et à la mise en place effective d'une nouvelle procédure de planification, concomitante à la généralisation des interventions en horaires décalés.

Réorganisation de l'équipe administrative

Depuis fin 2018, l'équipe administrative s'est réorganisée autour de deux pôles distincts, chacun relevant d'un Responsable de Secteur : AD et TISF.

Ainsi clairement différenciées, les deux activités gagnent en lisibilité, tant pour les professionnels que pour les familles et les partenaires qui, de fait, identifient facilement leur interlocuteur dédié. Chacun gère prioritairement ses équipes, avec le soutien de l'Assistante Technique qui demeure polyvalente. La circulation de l'information entre les acteurs, et plus globalement la coordination de l'activité dans son ensemble, ont de fait été rendues plus fluides. Cela a indéniablement contribué à faire évoluer très favorablement les deux activités de notre antenne.

Mise en place effective d'une nouvelle procédure de planification

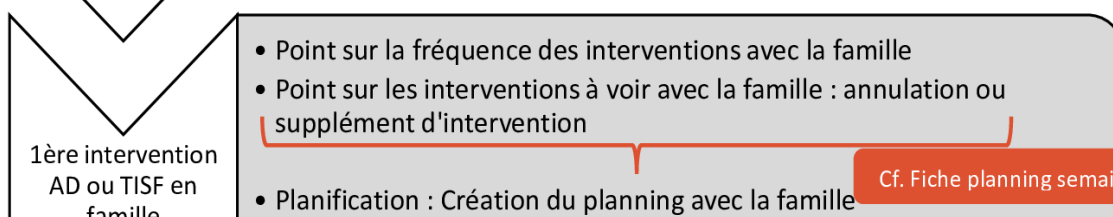
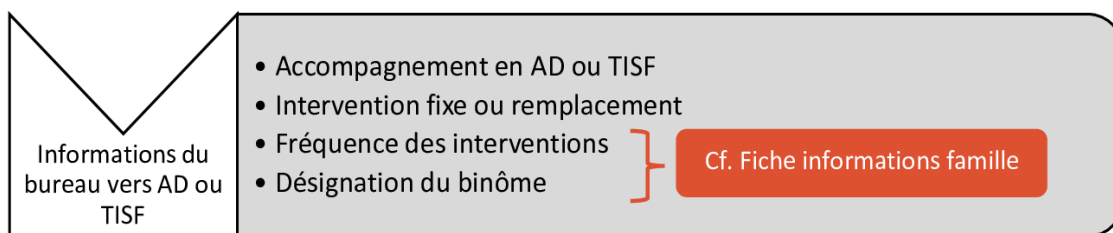
A l'instar de la procédure concernant les Projets Individualisés (PI) complètement revisitée fin 2018, celle concernant la mise en place des plannings a été totalement modifiée et mise en application dès début 2019. Cette volonté est la résultante du constat de nombreuses erreurs de planning, fortement préjudiciables à l'activité.

Repensée et élaborée à l'occasion de plusieurs groupes de travail constitués de représentants de chacune des équipes (TISF, AD et administrative), l'objectif premier était de rendre la planification beaucoup plus participative, à la fois pour les intervenants et pour les familles (cf. procédure, jointe ci-après).

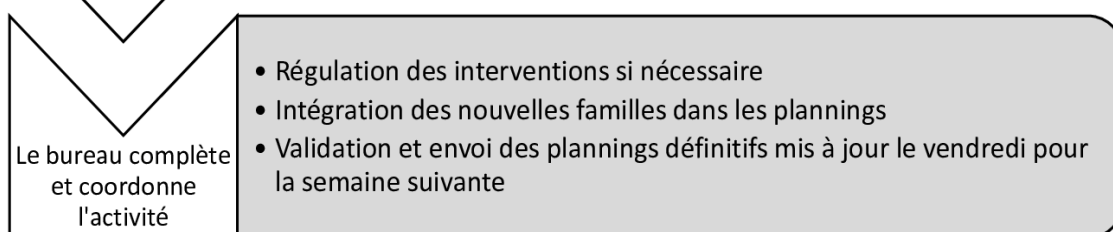
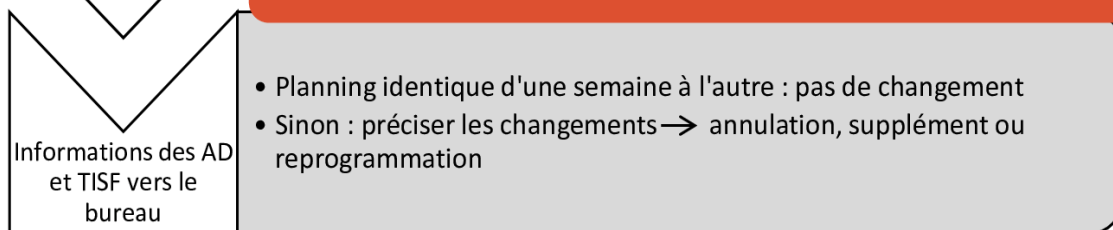
Très rapidement, cette nouvelle organisation simplifiée, dont se sont parfaitement bien saisis professionnels et usagers, a permis de raccourcir le circuit d'information, le rendant plus fiable et efficient.

Ainsi, nous avons pu observer une diminution considérable des erreurs de planning et l'activité s'en est évidemment vue très favorablement impactée.

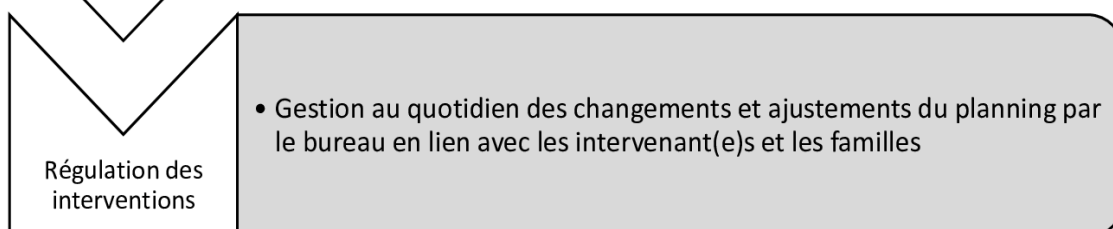
Procédure de conception des plannings



**LES PLANNINGS DOIVENT ETRE REMONTES AU BUREAU DES QUE POSSIBLE
DERNIER DELAI DE RETOUR DES INFORMATIONS LE JEUDI 12H**



LES INFORMATIONS SÛRES ET VUES AVEC LES FAMILLES SERONT AUTOMATIQUEMENT PLANIFIEES



**LE BUREAU PREVIENT DIRECTEMENT LES FAMILLES DES EVENTUELS
CHANGEMENTS LORS DE CETTE ETAPE**

Généralisation des interventions en horaires décalés

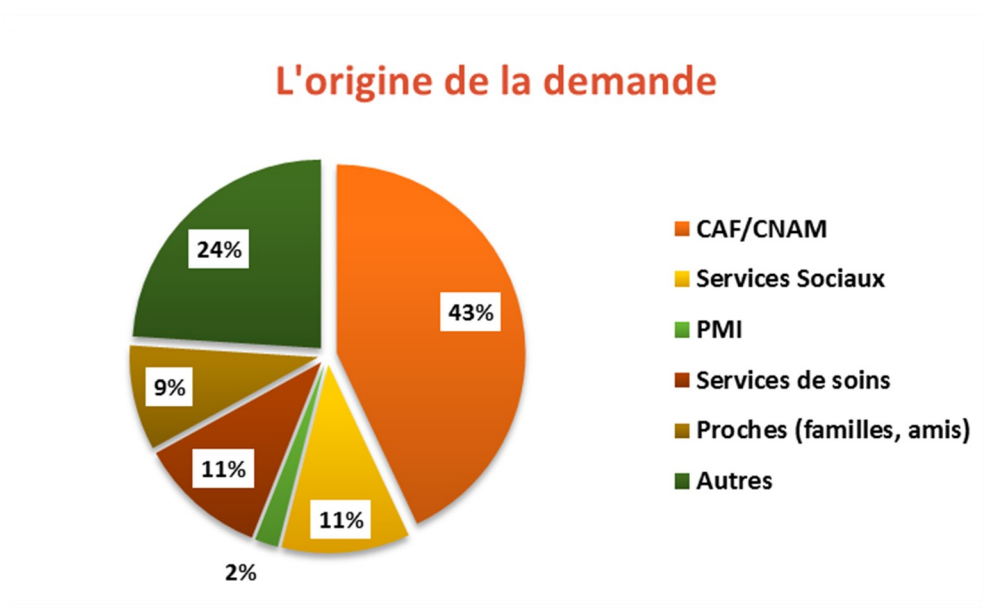
Jusqu'en 2019, l'antenne de Paris n'intervenait que très peu en horaires décalés (le matin avant 08h30, le soir au-delà de 17h, et le samedi), s'interdisant ainsi toute intervention en dehors de ce cadre.

En accompagnant les équipes de TISF (seules concernées dans ce cas et ancrées de longue date sur des interventions en créneaux fixes de 8h30 à 17h) et en leur démontrant l'intérêt de suivre des familles sur des temps périscolaires et partageant de plus en plus ces interventions entre collègues, les lignes ont progressivement évolué.

Au fil des mois, les horaires décalés se sont donc doucement installés et généralisés. Nous pouvons maintenant faire face à une demande croissante des familles et des partenaires pour ce type d'interventions.

La généralisation des interventions en horaires décalés, concomitante à la réorganisation de l'équipe administrative et à la mise en place d'une nouvelle procédure de planification, toutes deux effectives dès le début de l'année, ont grandement contribué à la hausse significative de l'activité de notre antenne constatée durant tout l'exercice 2019.

L'origine de la demande



Liées principalement à la naissance, les origines de la demande émanent logiquement en premier lieu de la CAF.

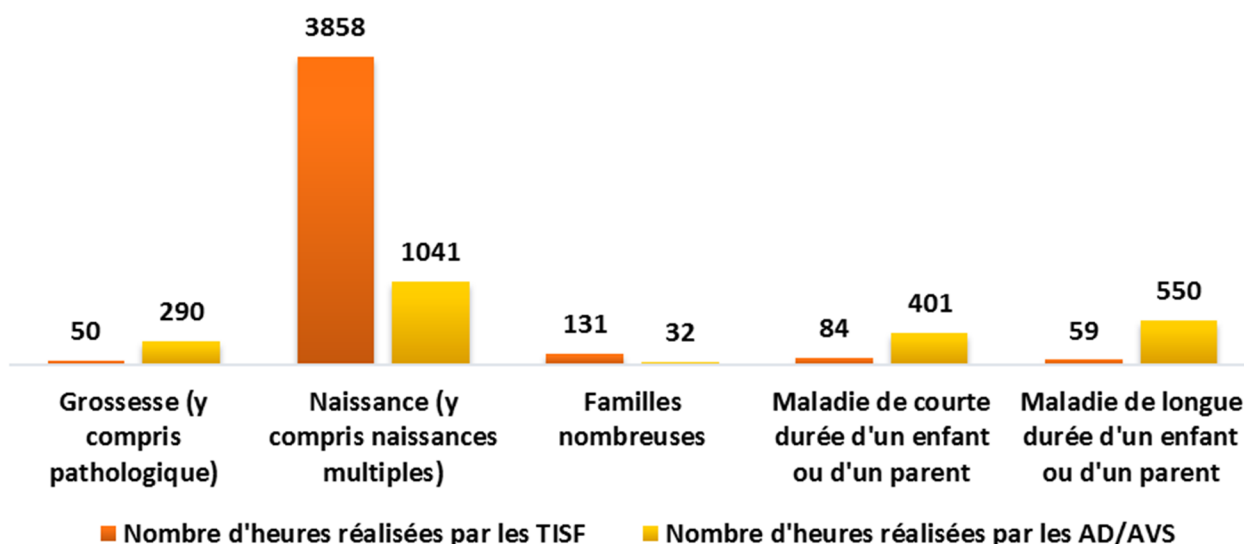
Les motifs d'intervention

Les motifs d'intervention des TISF sont quasi intégralement liés aux naissances, à hauteur de **92%**, largement en raison de l'aide financière mise en place par le Conseil Départemental, via la CAF, à destination des familles à naissance multiple (200 heures gratuites pour les naissances gémellaires).

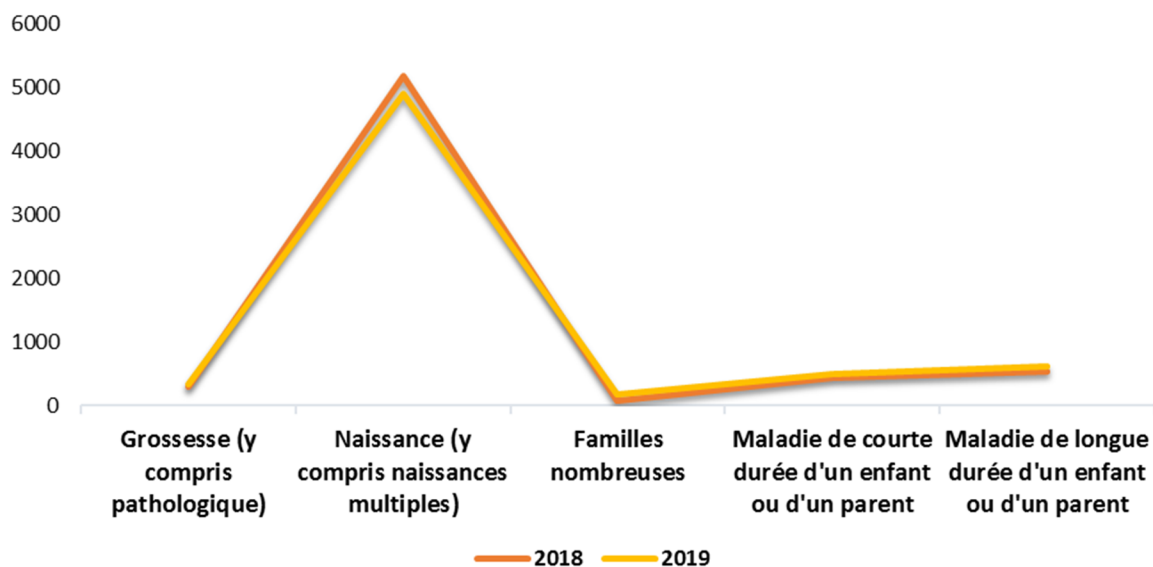
Pour les AD/AVS, les motifs d'interventions sont un peu plus partagés, mais demeurent tout de même majoritairement ciblés sur les naissances.

Au total, sur le département, nos deux secteurs d'activités confondus s'exercent donc à **75%** dans le cadre de la naissance.

Nombre d'heures réalisées par motifs d'intervention CAF



Evolution des heures réalisées entre 2018 et 2019



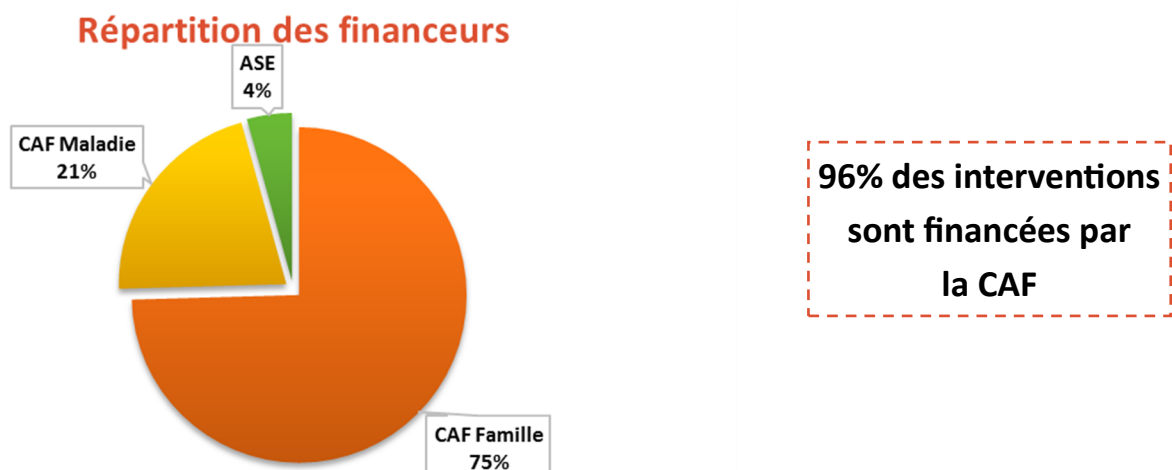
Le financement des interventions

TISF	
Financier	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	3 989,25
CAF Maladie	192,50
ASE	294,50
TOTAL	4 476,25

AD / AVS	
Financier	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	1 072,75
CAF Maladie	1 240,00
TOTAL	2 312,75

En raison des motifs d'intervention précédemment évoqués, le premier et presque unique financer pour l'activité TISF est la CAF Famille. La part ASE demeure très faible.

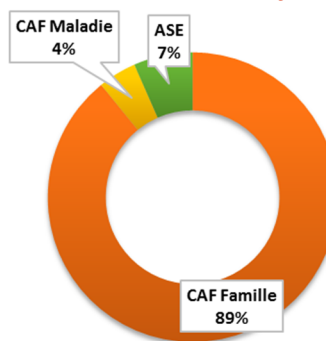
Alors que les interventions AD/AVS sont financées à part quasiment égale par la CAF Famille et la CAF Maladie, puisqu'elles interviennent davantage dans ce cadre, pour aider les familles dans les tâches domestiques du quotidien.



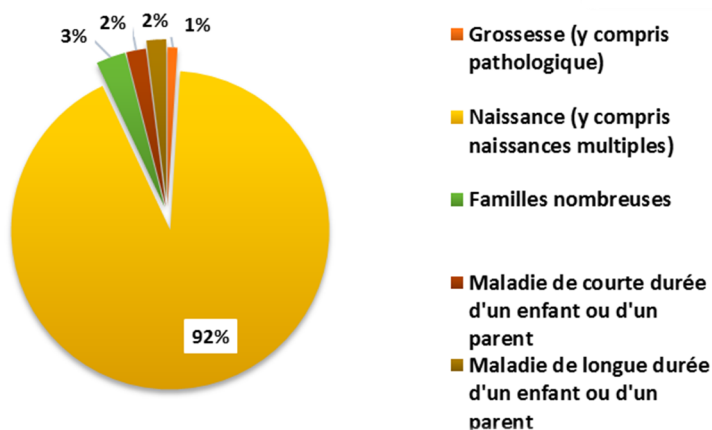
Les interventions des TISF

93% des interventions de TISF sont financées par la CAF

Répartition des financeurs pour les TISF



Répartition des motifs d'intervention TISF

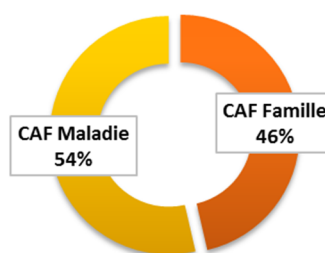


La naissance représente 92% des interventions de TISF

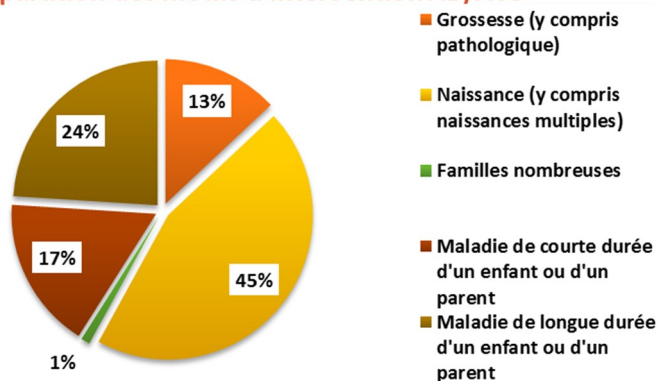
Les interventions des AD/AVS

100% des interventions des AD/AVS sont financées par la CAF

Répartition des financeurs pour les AD/AVS



Répartition des motifs d'intervention AD/AVS



La naissance représente 45% des interventions des AD/AVS

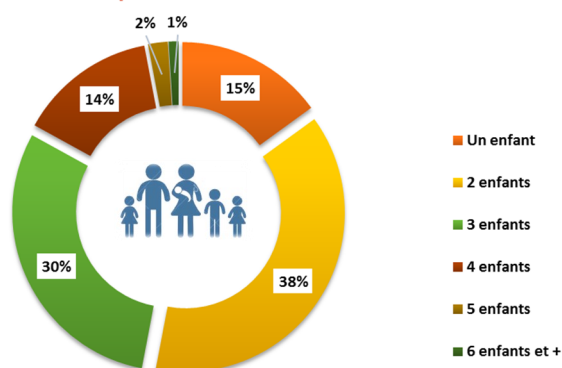
Les bénéficiaires

ETAT DU NOMBRE DE FAMILLES				
		TISF	AD/AVS	Total
2018	Nombre de nouvelles familles	33	21	54
	Nombre total de familles	46	40	81
2019	Nombre de nouvelles familles	39	30	69
	Nombre total de familles	52	37	89
Evolution 2018-2019	Nombre de nouvelles familles	18%	43%	28%
	Nombre total de familles	13%	-8%	10%

Le nombre des familles bénéficiaires sur le territoire est en hausse pour l'activité TISF et en légère baisse concernant les AD/AVS.

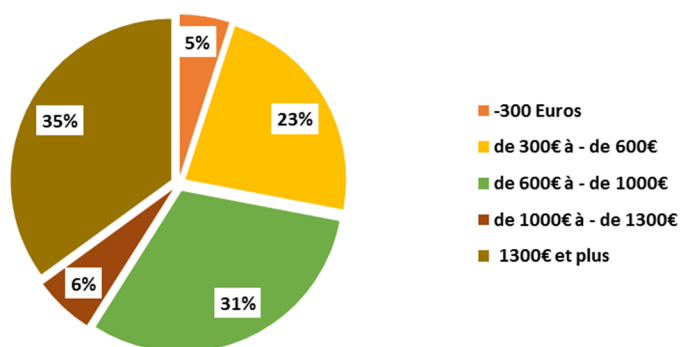
Ceci étant, signe d'un renouvellement, le nombre des nouvelles familles est en progression et particulièrement pour les AD, avec **43%** d'évolution positive.

Composition familiale CAF + ASE



Dans le cadre de la CAF, les familles accompagnées sont logiquement le plus souvent majoritairement composées de 2/3 enfants ou plus

Quotient familial des familles CAF et ASE



Le quotient familial mensuel des bénéficiaires CAF est relativement élevé dans le département des Hauts-de Seine, même si les revenus moyens sont également assez présents

Les actions 2019

L'antenne, une équipe de professionnels au service des familles, le sentiment d'appartenance, le partage du même engagement...

Au cours de l'année 2019, notre antenne a organisé dans ses murs deux évènements :

- ◆ Le 2 avril, diffusion **pour l'ensemble des salariés de l'antenne (AD, TISF et équipe administrative)** du film « Même qu'on naît imbattables », suivi d'un débat avec sa co-réalisatrice dans le cadre de *la loi d'interdiction des châtiments corporels pour l'éducation des enfants*, ratifiée au même moment par le Parlement Français.
- ◆ Le 29 novembre, présentation par une spécialiste en lactation, suivie d'échanges/débats autour de l'allaitement, **avec l'ensemble des intervenants de l'antenne (AD et TISF)**

Ces évènements, en plus de l'intérêt de débattre de sujets de société en relation avec notre activité, ont pour but de faire se rencontrer tous les salariés de l'antenne (ce qui n'arrive jamais autrement). Clos par un moment convivial d'échanges autour d'un buffet participatif partagé avec l'ensemble des convives, ils rappellent que nous participons tous à la même mission d'accompagnement des familles, nous sommes complémentaires, nous sommes une équipe appartenant à la même association.



Le 29 novembre, présentation par une spécialiste en lactation, échanges/débats autour de l'allaitement avec l'ensemble des intervenants de l'antenne (AD et TISF).

Sorties pédagogiques avec les familles

Durant toute l'année, les TISF de l'antenne organisent des sorties ludiques et/ou pédagogiques avec les familles, ainsi en 2019 ont été proposées :

DATE	SORTIES
06/02/2019	Déjeuner + "Filou Planet"
20/02/2019	Cinéma
27/03/2019	Cinéma
22/06/2019	Cafézoïde / activités ludiques en famille
10/07/2019	Cité des sciences de la Villette
18/07/2019	Palais de la Découverte
04/12/2019	Zoo de Vincennes
18/12/2019	Féerie des eaux + Reine des Neiges au Grand Rex
18/12/2019	Aquarium de la Porte Dorée
26/12/2019	Théâtre + McDonald's

Rencontres et échanges avec différents bailleurs sociaux (« Toit et Joie » et « Valophis Habitat »), en vue de développer des partenariats innovants en cours, avec la volonté de diversifier à terme nos types d'intervention sur l'ensemble du territoire que couvre l'antenne de Paris (75, 92, 93 et 94).



Résultats des objectifs 2019



Pour rappel, les objectifs 2019 étaient :

- ◇ Généraliser les interventions en horaires décalés pour les TISF
- ◇ Développer les actions collectives
- ◇ Relancer l'activité sur le secteur, les partenariats, et dynamiser notre réseau

En 2019, l'activité de notre antenne (en premier lieu TISF, mais aussi AD) a globalement été marquée par une hausse significative, et la confirmation de notre ancrage dans le département des Hauts-de-Seine, même si la part ASE reste encore assez faible.

Cela témoigne d'une volonté de relance souhaitée et annoncée dans les objectifs de départ, portée par le désir de relancer l'activité, mais aussi et surtout, d'améliorer la qualité de service dispensé au quotidien aux familles.

Cela s'est traduit par une restructuration de l'équipe administrative, la mise en place de nouvelles procédures, la généralisation des horaires décalés et le développement des partenariats et des actions collectives.

Ces résultats encourageants pour l'avenir devront être confirmés en 2020, avec de nouveaux objectifs à réaliser.



Objectifs 2020

- ◇ Pérenniser et poursuivre les actions amorcées au cours de l'exercice 2019, qui ont permis une relance de l'activité
- ◇ Développer l'activité ASE sur le territoire des Hauts-de-Seine
- ◇ Diversifier nos actions par le biais de l'instauration de partenariats innovants
- ◇ Développement de l'activité sur de nouveaux territoires, où nous sommes trop peu présents, voire absents.



Rapport d'activité 2019

Département de Seine-Saint-Denis

Chiffres clés



582

Familles
accompagnées

247

Nouvelles
familles



44 645,25

Heures
d'intervention



1%

De hausse
de l'activité



34

Communes
d'intervention

Événements de l'année 2019



1ER TRIMESTRE

En ce début d'année 2019, **l'organisation de l'antenne départementale a continué d'évoluer** pour mieux servir les exigences de l'accompagnement social et éducatif dans et à partir du lieu de vie des familles, et au plus près des réalités locales. Aussi, nous avons privilégié des choix d'organisation telle que la transformation d'un poste d'Assistante Technique en celui de Responsable de Secteur.

Les deux Responsables de Secteur, l'une responsable de l'Est et l'autre de l'Ouest, sont donc ainsi dans une plus grande proximité des réalités des territoires, comme cela a été réfléchi et partagé lors de notre participation à l'élaboration du schéma départemental. Par ailleurs, un membre du Conseil d'Administration de l'AFAD IDF, a été désigné référent de la Seine-Saint-Denis.

Organisation d'une rencontre CAF/association aide à domicile : Nous avons organisé une rencontre d'information sur les missions de TISF auprès des professionnels de la CAF de Seine Saint Denis, qui portait plus particulièrement sur le sens et les enjeux de nos missions. Des TISF et les Responsables de Secteur ont participé aux différents ateliers de la **6^{ème} journée d'étude sur la Parentalité** organisée et soutenue par la Maison des Parents et la mairie de Saint-Denis sur le thème : « l'isolement parental ».

Invitation à la 4^{ème} journée « regard sur le logement en Europe » par la fondation Abbé Pierre — FEANTSA, ce fut l'occasion de partager avant les élections européennes, les problématiques d'habitat, d'hébergement et de logement des familles que nous accompagnons : insalubrité, précarité, inadaptabilité aux besoins réels des familles.

L'équipe du **parcours PRE/Mairie de Saint-Denis** nous a sollicités sur la thématique de la « gestion des émotions des enfants aux alentours de 6 ans ». Au regard de notre partenariat déjà effectif, de nos observations complémentaires, nous avons durant 6 mois travaillé à la mise en place d'un parcours au bénéfice du développement affectif et cognitif de ces enfants. Le rythme prévu par le PRE de Saint-Denis, autour de ce projet de n'a pu être tenu, ce qui nous a obligé à le laisser en suspens pour cette année.



2EME TRIMESTRE

Dans le cadre de notre **partenariat avec les centres de formation et en tant qu'organisation apprenante**, nous avons accueilli et organisé l'accompagnement de stagiaires TISF de l'IRTS. Avec l'association l'ANRI, Centre de Reconversion Professionnelle, nous avons accompagné des stagiaires reconnus MDPH en reconversion professionnelle en tant qu'agent administratif et d'accueil.

Participation aux rencontres concernant le schéma départemental de la prévention et protection de l'enfance. Entre décembre 2017 et février 2019, des membres de l'équipe de TISF et des bénéficiaires de l'AFAD IDF ont participé aux réunions de réflexion sur les actions mises en place dans le cadre du schéma départemental.



3EME TRIMESTRE

Le partenariat a été renforcé avec le Dispositif Intégré de Soins et de Services pour les personnes avec Troubles du Spectre de l'Autisme (DITSA 93). Cela a permis aux équipes de travailler en co-responsabilité avec les autres acteurs intervenant auprès des familles dont un des enfants est porteur de troubles autistiques.

L'objectif de ce partenariat est de trouver des solutions adaptées à la situation sociale et économique de la famille et répondre aux besoins de l'enfant.

« La Sensibilisation à la clinique de concertation et à la pratique du sociogénogramme » avec l'Association Française pour la Clinique de Concertation (AFCC). Ces accompagnements personnalisés ont une dimension individuelle ou collective et sont construits avec les familles bénéficiaires, en s'appuyant sur leurs ressources personnelles. La « Clinique de la Concertation » qui se construit au contact des familles en détresses multiples et des cas complexes dits « inclassables », met au travail un grand nombre d'intervenants, de services, d'institutions et d'associations. Ces situations génèrent ainsi une énergie collective sur laquelle il est possible de s'appuyer pour mobiliser des professionnels qui pratiquent différents métiers, avec des compétences spécifiques et s'appuient sur des références théoriques propres.

En septembre 2018, la 1^{ère} journée de sensibilisation à la pratique du « Sociogénogramme » et à la « Clinique de concertation » a été organisée et s'est poursuivie tout au long de l'année 2019.



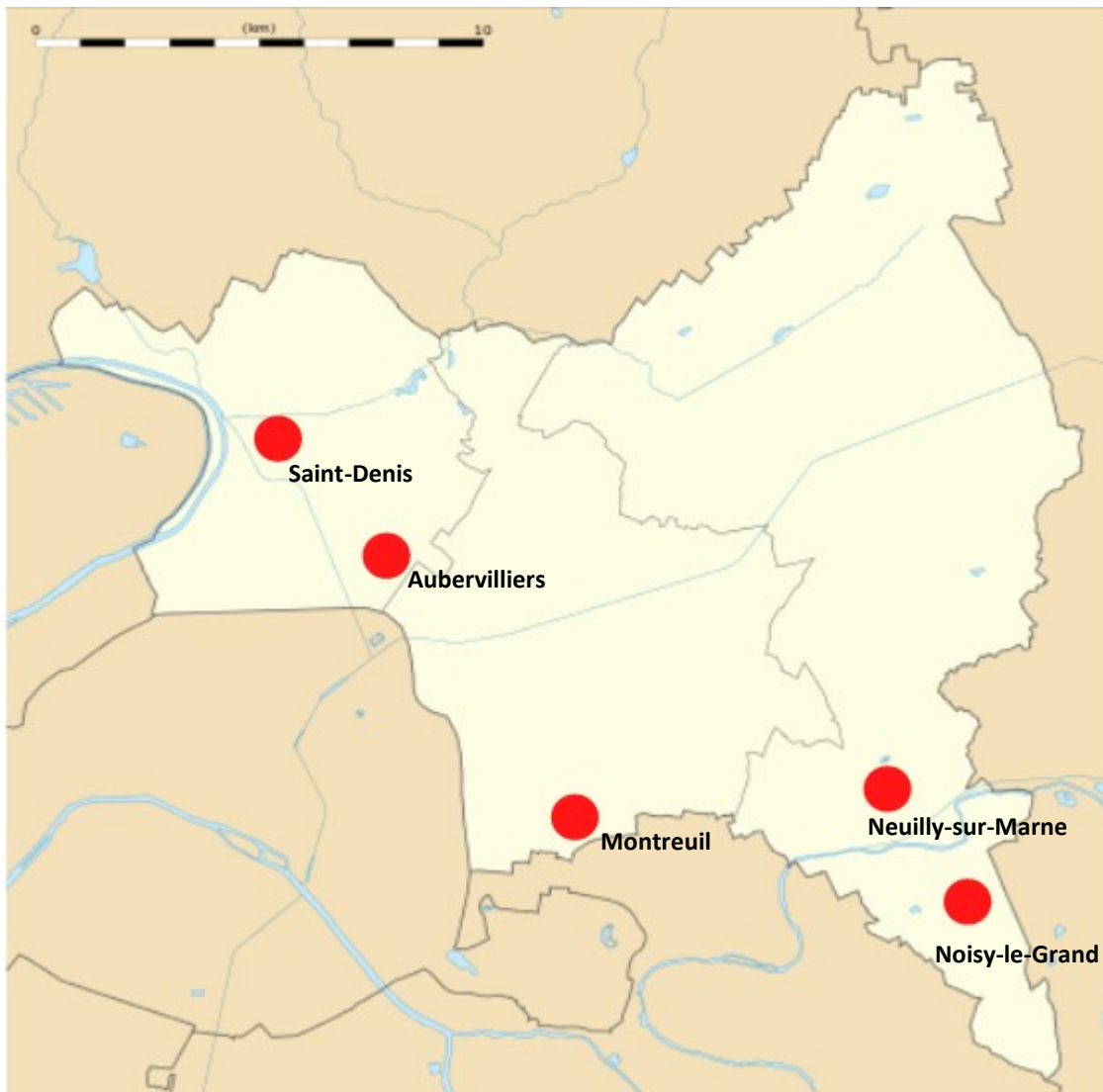
4EME TRIMESTRE

Journée « Rencontre des familles accompagnées » dans le cadre du dispositif ASE, sur l'Est du département, à Neuilly-sur-Marne. Des parents avec leurs enfants et les professionnels qui les accompagnent ont pu se réunir comme chaque fin d'année dans les locaux de **l'association Devenir** à Neuilly-sur-Marne, afin de partager ensemble sur leur sentiment d'être acteurs de leur parcours de vie au regard des interventions des TISF dans et à partir de leur lieu de vie.

Journée Portes Ouvertes de l'Antenne de La Courneuve, invitant des familles accompagnées dans le cadre des dispositifs ASE ou CAF sur l'Ouest du département et des professionnels institutionnels et associatifs avec qui nous collaborons en réseau partenarial. Celle-ci a été déplacée à début janvier 2020 en raison d'impératifs d'agenda.

Grâce à une forte mobilisation partenariale, la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis, le Conseil Départemental et l'État franchissent la dernière étape vers le **renouvellement du Schéma Départemental Petite Enfance et Parentalité (SDPEP) pour la période 2019-2022**, auquel nous avons été invités à réfléchir à partir de notre expertise et de la réalisation de notre activité.

Zone d'activité



● Les 5 villes qui enregistrent le plus de bénéficiaires

Communes	Nombre de familles	*Dont familles de l'ASE
MONTREUIL	65	21
SAINT DENIS	38	3
AUBERVILLIERS	37	18
NEUILLY-SUR-MARNE	36	26
NOISY-LE -GRAND	33	16

A nouveau en 2019, l'AFAD IDF a été présente sur l'ensemble du territoire de Seine-Saint-Denis avec une concentration des interventions plus importante sur les communes de Montreuil, Saint Denis, Aubervilliers Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand. L'étendue du territoire a amené une organisation par secteur. Ainsi une équipe est établie sur l'Est et la seconde sur l'Ouest du département.

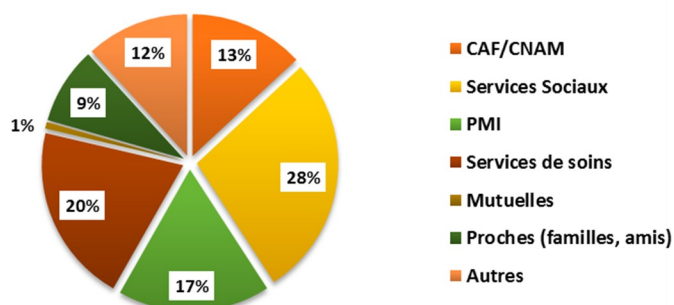
Département 93	TISF CAF + ASE	TISF ASE	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	30 340,00	24 666,75	14 305,25	44 645,25
Heures réalisées 2018	28 927,25	21 227,00	15 161,00	44 088,25
Evolution 2018-2019	5%	16%	-6%	1%

En 2019, les heures réalisées par les TISF restent non seulement plus nombreuses que celles effectuées par les AD/AVS mais augmentent de **5%**, alors que les heures d'intervention AD/AVS baissent de **6%**.

On note une légère augmentation de l'activité sur le métier de TISF mais plus particulièrement dans le cadre de l'ASE. Les AD/AVS ont une activité en baisse non négligeable. Cela nous amène toujours à nous interroger sur la connaissance du dispositif d'aide à domicile et notamment par les agents de la CAF. Une présentation aux différents acteurs du médico-social a déjà eu lieu auprès de la CAF, les PMI et les sages-femmes et nous ne manquerons pas de renouveler ce type de rencontres.

L'origine de la demande

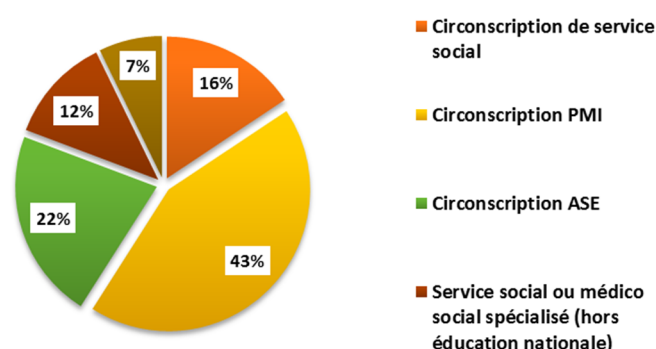
L'origine de la demande CAF



La demande CAF est majoritairement amenée par les services orienteurs tels que les services sociaux à **28%** et les services de soins à **20%**. Au contact du public les plus précaires, les services sociaux de la Seine-Saint-Denis ont bien assimilé l'intérêt et la complémentarité des interventions TISF avec leurs propres actions.

Pour les personnes bénéficiant de soins, l'intervention d'une Aide à Domicile vient soulager et permettre la stabilité dans la gestion du quotidien et du logement.

L'origine de la demande ASE



Les demandes d'intervention dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance proviennent majoritairement des PMI. Acteurs centraux de la protection de l'enfance, les puéricultrices, les sages-femmes et médecins, en partenariat avec les autres acteurs institutionnels et associatifs, orientent les familles en difficulté, soit pour une évaluation de la situation, soit pour une intervention dans le cadre du soutien à la fonction parentale.

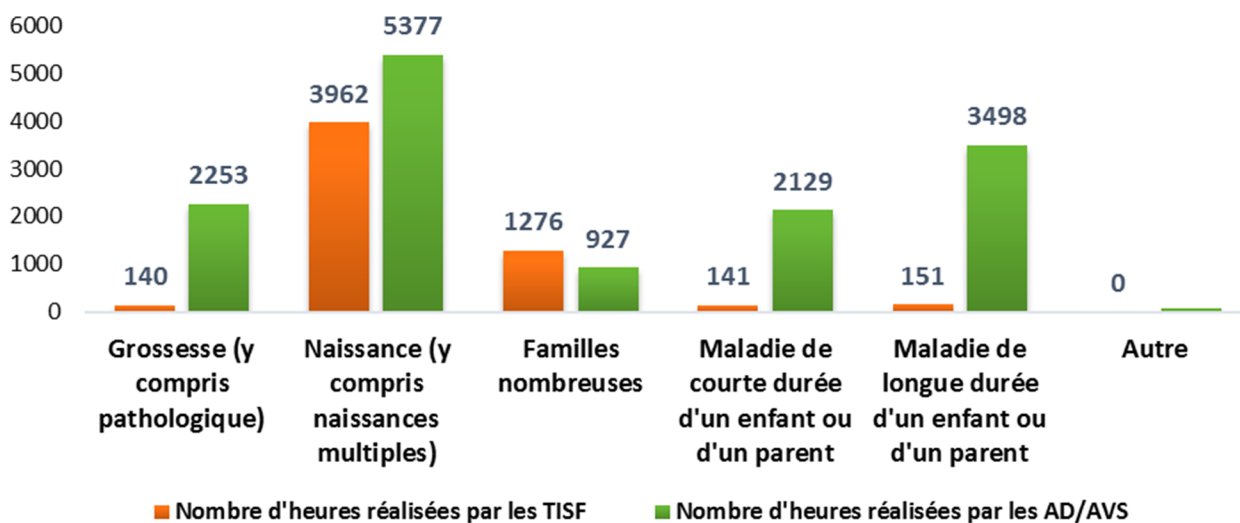
Ces interventions sont menées par les TISF et principalement en binôme.

Les motifs d'intervention CAF et ASE

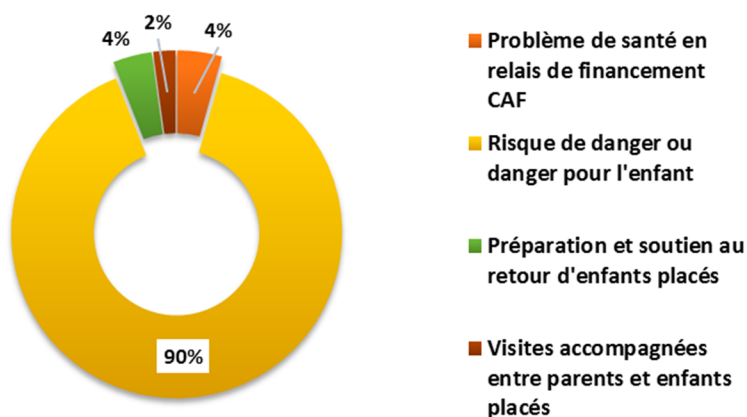
Dans le cadre de la CAF, les deux principaux motifs d'intervention sont la naissance et la maladie de l'enfant ou d'un parent.

La maladie est le second motif d'intervention le plus sollicité. Dans ces situations, les professionnels sont souvent confrontés à des pathologies chroniques, l'handicap de l'enfant, et sont dans l'attente de réponses de prise en charge au sein d'établissements adaptés aux situations. En attendant, le travail mené par les intervenants permet des temps de répit pour les parents et le maintien d'une dynamique d'apprentissage et éducative pour les enfants.

Heures réalisées par motifs d'intervention CAF



Les motifs d'intervention ASE



Le principal motif d'intervention dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance est le danger ou risque de danger (**90 % des cas**). Cela se traduit souvent par une demande d'évaluation de la situation.

Durant ces phases d'évaluation dont la durée est de 4 mois, les TISF observent et accompagnent les familles pour lesquelles une inquiétude a été exprimée. Souvent, ces évaluations amènent une intervention plus longue avec des objectifs définis avec le référent social de la famille et le TISF.

Le travail mené au plus près des réalités quotidiennes des familles au domicile avec des interventions de 4 heures en moyenne permet un éclairage plus approfondi, avec des regards croisés, sur le fonctionnement familial et le degré de mise en danger des enfants

Le financement des interventions

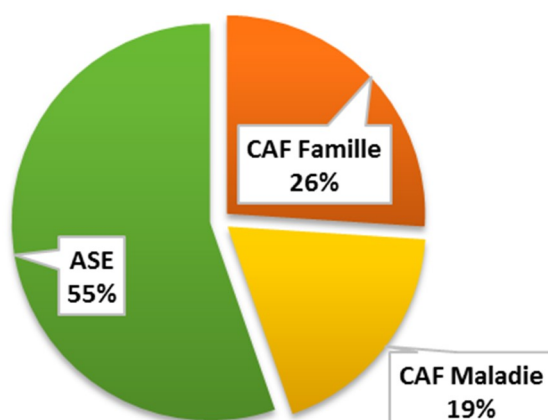
L'ASE est le premier prescripteur de l'activité TISF. Complémentaire à l'action menée par les éducateurs référents, l'intervention TISF vient renforcer les accompagnements au plus près des familles. Les interventions CAF restent faibles et sont à développer.

TISF	
Financier	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	5 237,25
CAF Maladie	432,00
ASE	24 666,75
Autres	4,00
TOTAL	30 340,00

A contrario, pour le métier d'AD/AVS, la CAF est le premier financeur, principalement dans le cadre de la maladie. Le nombre d'heures reste tout de même faible.

AD / AVS	
Financier	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	6 367,25
CAF Maladie	7 880,00
Mutuelles	52,00
TOTAL	14 299,25

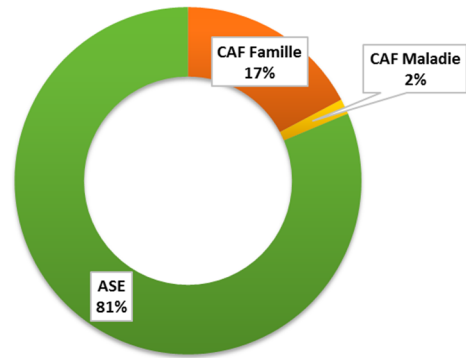
Répartition des financeurs



Les interventions de l'Aide Sociale à l'Enfance représentent 55% de l'activité

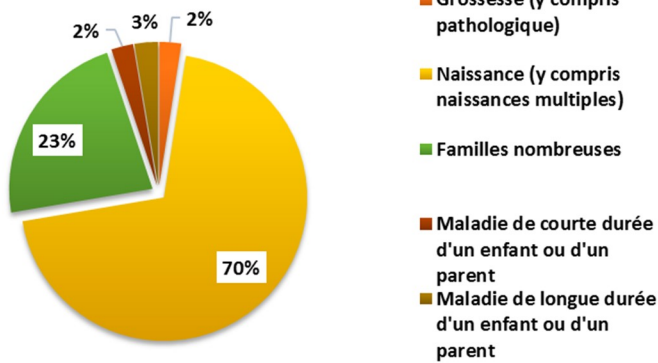
Les interventions des TISF

Répartition de l'activité TISF par financeurs



L'Aide Sociale à l'Enfance finance 81% des interventions des TISF

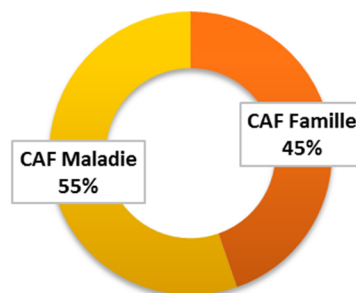
Répartition des motifs d'intervention TISF



Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté : 70% des interventions des TISF

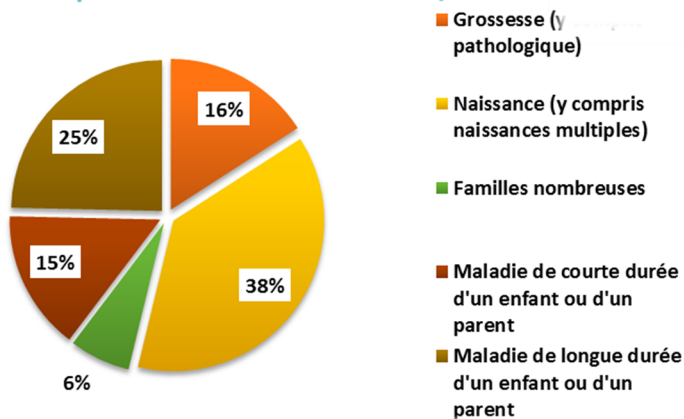
Les interventions des AD/AVS

Répartition de l'activité AD/AVS par financeurs



La CAF finance l'intégralité des interventions des AD/AVS

Répartition par motifs d'intervention AD/AVS



Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté : 38% des interventions des AD/AVS

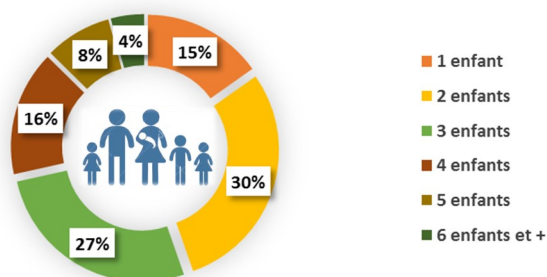
Les bénéficiaires

ETAT DU NOMBRE DE FAMILLES				
		TISF	AD/AVS	Total
2018	Nombre de nouvelles familles	127	160	287
	Nombre total de familles	248	260	508
2019	Nombre de nouvelles familles	111	136	247
	Nombre total de familles	329	253	582
Evolution 2018-2019	Nombre de nouvelles familles	33%	-3%	15%
	Nombre total de familles	-13%	-3%	-14%

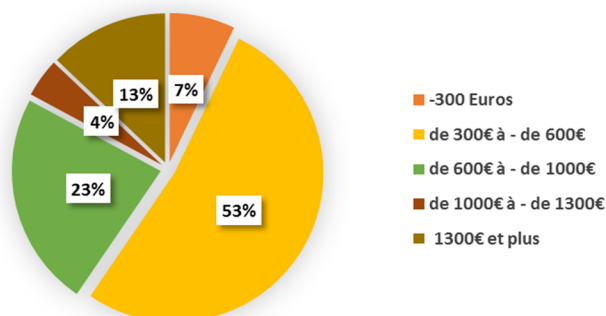
On constate une nette augmentation du nombre de familles au cours de l'année 2019 notamment pour les interventions TISF qui sont principalement financées par l'ASE. Ce chiffre est à mettre en corrélation avec le nombre d'heures également en augmentation au cours de l'année 2019.

Le nombre de familles est en légère baisse pour les interventions AD/AVS, qui ont principalement financées par la CAF en raison du coût qu'elle représente pour les familles.

Composition familiale CAF



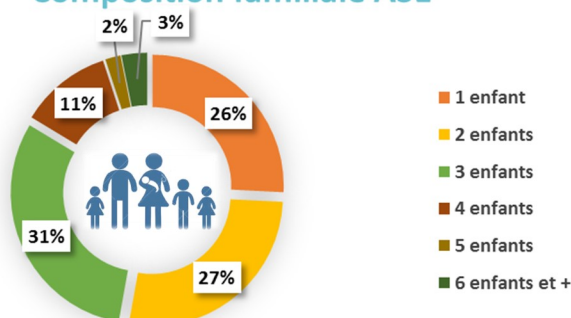
Quotient familial des familles CAF



Les bénéficiaires ASE

ETAT DU NOMBRE DE FAMILLES ASE	
Nombre total de familles accompagnées dans l'année (action commencée ou non dans l'année et terminée ou non dans l'année)	160
Nombre total de familles accompagnées au 31/12/2019	66
Nombre de familles entrées dans l'année	83
Nombre de familles sorties dans l'année	94

Composition familiale ASE



La participation au sein des réseaux (REAAP, URIOPSS, ADESSA, IDEE93, Profession Banlieue), et la mise en place des partenariats est un point crucial pour la réussite des objectifs de chacune des interventions effectuées par des AD/AVS et TISF, quel que soit le dispositif ASE ou CAF. En effet, amener les personnes accompagnées à reconnaître et à accepter leurs besoins, faiblesses mais aussi leurs compétences et leurs atouts ne peut se réaliser sans prendre en compte leur environnement. Cela nécessite une bonne connaissance de l'organisation sociale territoriale et demande d'aller à la rencontre des structures éducatives, sociales, médico-sociales, et sanitaires, pour répondre aux objectifs des interventions dans et à partir du domicile des familles.

Aussi, le décloisonnement des pratiques et la mise en réseau des compétences des professionnels et des familles dans la continuité, offrent toujours des leviers pour soutenir la fonction parentale : services sociaux, médiathèque, associations de soutien à la parentalité, espaces parents-enfants, SAJ, PRE, services AEMO et ADOPHE, Maisons des parents, Unité Mère-Enfant, PMI, Sages-Femmes, centres maternels, services logements, hébergements d'urgences, MDPH, associations humanitaires, CADA, CMP, IME, centres sociaux, CHRS...

L'accompagnement global de proximité, l'organisation de la vie quotidienne et l'organisation de l'expression de la citoyenneté ainsi que la coordination des actions avec les autres référents sociaux, éducatifs, médicaux des familles, a permis de renforcer la politique de prévention globale en direction des familles.



Accompagner vers des solutions d'accueil et garantir la garde des enfants

Nous avons projeté la mise en place de ce projet avec La Maison pour Tous Youri Gagarine de La Courneuve. Cependant, en raison des grèves des transports qui ont beaucoup impacté notre activité, nous n'avons pu encore le réaliser.

La prise en charge spécifique des familles d'enfants porteurs de handicap

Nous avons accompagné 46 familles en 2019.

Il s'agit de permettre aux parents d'accepter le handicap de leur enfant, de s'octroyer des temps de répit pour sortir de leur isolement, et de prévenir le risque de violence morale ou physique pour les autres enfants du domicile.

La reconnaissance du handicap et la recherche d'un établissement pouvant accueillir l'enfant représente un combat de plusieurs années durant lesquelles les TISF ne peuvent suppléer. Nous travaillons en partenariat avec le DITSA (Dispositif Intégré Troubles du Spectre Autistique) et PCPE 93 (Pôle de Compétences Prestations Externalisées).

La garantie du pouvoir d'agir et d'autonomisation

fondement de notre mission, cette garantie est toujours intégrée dans les initiatives quotidiennes lors des interventions et aussi lors du travail en réseau, avec nos partenaires, sur chacun des territoires.

Permettre aux familles de s'approprier la notion de pouvoir

En s'appuyant toujours sur leurs compétences et en évitant leur stigmatisation au regard de leurs vulnérabilités ou de leurs difficultés à répondre aux normes éducatives, sociales ou culturelles.



Développer l'activité CAF

afin de travailler auprès des familles dans le cadre de la prévention précoce.

Poursuite de la « Clinique de concertation » et à la pratique du « sociogénogramme »

En 2019, le constat a été fait de la pertinence de la sensibilisation de l'ensemble des professionnels à la « Clinique de la Concertation » qui se construit au contact des familles en détresses multiples et des cas complexes dits « inclassables » mettant au travail un grand nombre d'intervenants, de services, d'institutions ou d'associations.

En effet, ces situations génèrent ainsi une synergie sur laquelle il est possible de s'appuyer pour mobiliser des professionnels qui pratiquent différents métiers, ont des compétences spécifiques et s'appuient sur des références théoriques propres.

La pratique du sociogénogramme a réuni des intervenants non pas autour de la famille, mais bien avec elle et grâce à elle, pour une meilleure compréhension des uns et des autres et la construction de projets thérapeutiques concertés.

Peu à peu, nous avons pu appréhender la complexité évolutive des situations familiales rencontrées en représentant une trace évolutive des relations inter-professionnelles, intra-familiales et entre les familles et les professionnels au bénéfice du ou des membres de la famille qui préoccupent, et ceci dans ses différents contextes.

Maintenir les liens avec les anciens bénéficiaires de l'AFAD IDF

Cela permet de vérifier la durabilité de l'effet de l'impact de l'accompagnement des TISF. Leurs témoignages sont précieux et nous amène à envisager avec eux la création d'un groupe « des anciens bénéficiaires ». Cela paraît tout à fait réalisable et apporterait une dimension plus humaine et rassurante à l'image de l'AFAD IDF.

Mettre en place l'évaluation interne

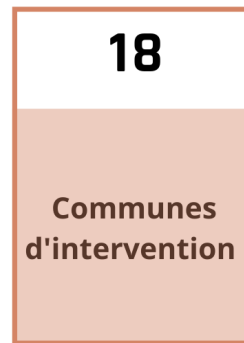
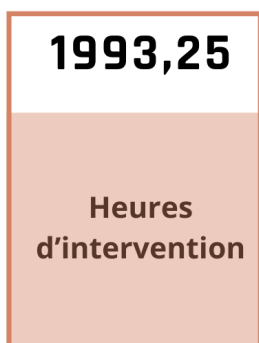
Comme le prévoit la loi dans le cadre de la démarche qualité, l'évaluation interne sera conduite par l'antenne et sera transmise au Conseil Départemental. Elle interrogera la pertinence, l'impact et la cohérence des actions menées au regard de nos missions.



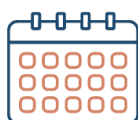
Rapport d'activité 2019

Département du Val-de-Marne

Chiffres clés

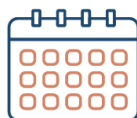


Evènements de l'année 2019



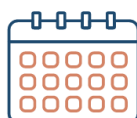
JANVIER

- Mise en place de la nouvelle procédure de conception des plannings, participative de la part des intervenants en lien direct avec les familles
- Généralisation des horaires décalés et de la mise place du nouveau Projet individualisé (PI) concernant tous les suivis ASE



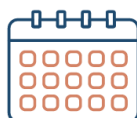
MARS

Participation à une journée sur l'isolement parental animé par le groupe parentalité de la Maison des parents de Saint-Denis (TISF et AD du 94 se sont joints à l'équipe du 93).



AVRIL

Le 2 après-midi, diffusion à l'antenne pour l'ensemble des salariés (AD, TISF et équipe administrative) du film « Même qu'on naît imbattables », suivi d'un débat avec la co-réalisatrice du film, dans le cadre de la loi d'interdiction des châtiments corporels pour l'éducation des enfants



NOVEMBRE

Le 29 après-midi, présentation par une spécialiste en lactation, suivie d'échanges/débats autour de l'allaitement, avec l'ensemble des intervenants de l'antenne (AD et TISF)

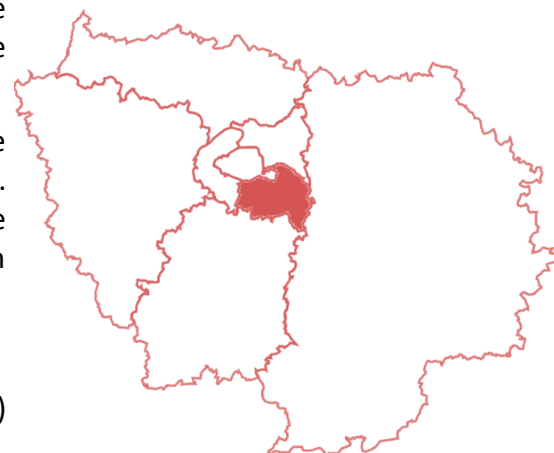
Zone d'activité

Sur ce département, l'AFAD IDF n'est pas représentée par une antenne administrative, l'activité est gérée par les antennes de Paris, de l'Essonne et de la Seine Saint Denis.

Cette répartition sur 3 antennes a du sens en terme de découpage géographique mais pas sur le plan du développement de l'activité. En effet, il est à noter que nous avons accompagné 30 familles, ce qui est peu ; notre absence physique ne permet pas la mobilisation du partenariat et de constituer une équipe de proximité.

Notre activité s'étend sur 18 communes, avec une concentration :

- ♦ sur le Nord du département (Fontenay-Sous Bois, Vincennes) géré par l'antenne du 93,
- ♦ sur l'Ouest (Ivry-sur-Seine, Gentilly...) géré par l'antenne du 75,
- ♦ sur le Sud (Villeneuve-Saint-Georges...) géré par l'antenne du 91.



L'activité

Département 94	TISF	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	478,25	1 515,00	1 993,25
Heures réalisées 2018	941,75	1 333,00	2 274,75
Evolution 2018-2019	-49%	14%	-12%

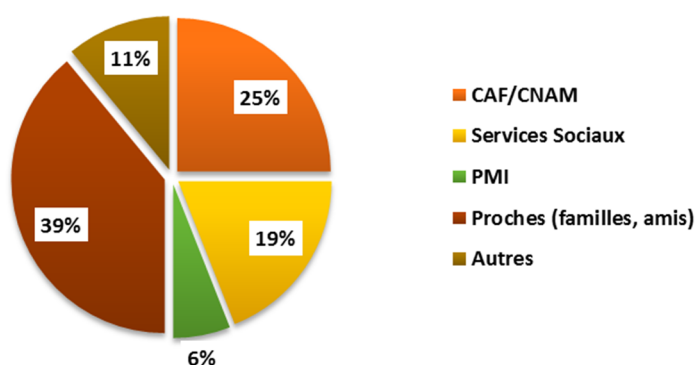
Notre taux d'activité global est en baisse de **12%**, marqué surtout par une diminution importante (- **49%**) des interventions TISF, qui avait déjà chuté 17% entre 2017 et 2018.

Nous notons une augmentation de **14%** en AD/AVS, qui s'est poursuivie par rapport à 2017 et 2018.

Sur l'année 2019, nous n'avons pas réussi à augmenter notre activité TISF, les demandes ont été principalement orientées vers un soutien matériel lié à la naissance et à la maladie et peu sur l'accompagnement des familles en prévention et soutien à la parentalité.

L'origine de la demande

L'origine de la demande



Nous sommes peu implantés sur le territoire, c'est pourquoi nous avons peu de familles orientées par des partenaires. Mais notre activité étant reconnue et appréciée par les familles elles-mêmes, la majorité des demandes d'intervention sont issues des recommandations d'une ancienne famille bénéficiaire.

Les motifs d'intervention

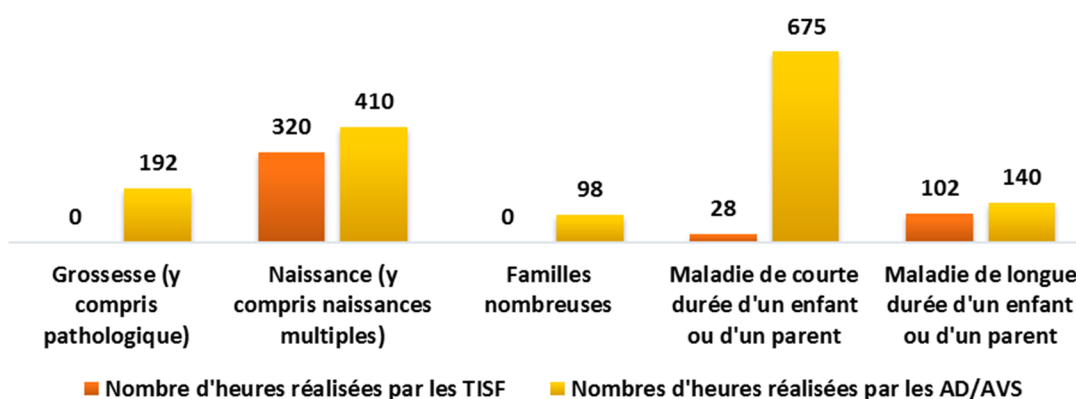
La répartition du nombre d'heures d'intervention des TISF s'établit entre le motif « naissance » (71%) et celui de la « maladie » (23%). Concernant les naissances, le TISF travaille à partir de l'axe pratique du soutien à la parentalité. En effet, les compétences du TISF résident dans sa présence sur un temps long et régulier, qui facilite le lien avec la mère, l'initie aux gestes et aux soins à l'enfant, dans un contexte familial. Le rôle du professionnel est d'étayer, de développer, de rassurer, de valoriser les parents à l'égard de leurs compétences et de leur donner les clés pour s'adapter progressivement aux besoins de l'enfant.

L'intervention au domicile dans le cadre de la maladie d'un enfant apporte ce soutien matériel qui laisse au parent un répit, lui permettant de s'occuper de ses autres enfants ou de faire des démarches, ainsi qu'un soutien dans la réorganisation fonctionnelle de la famille.

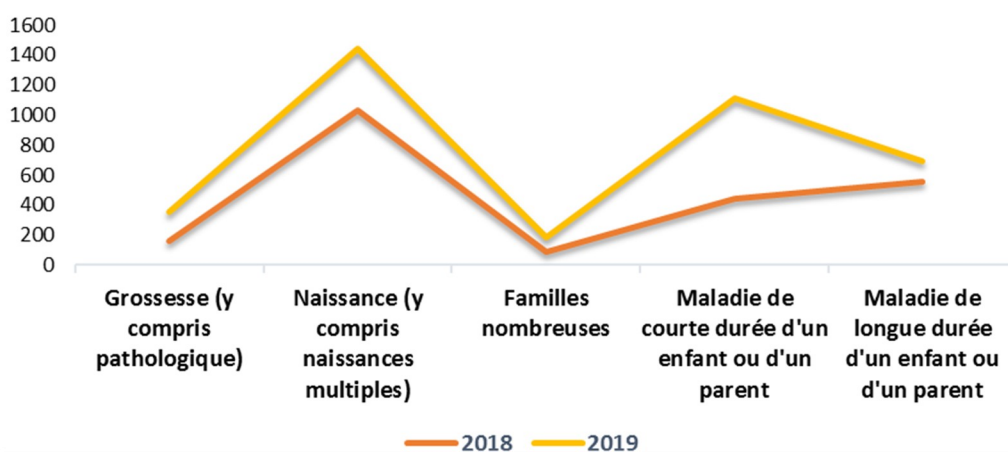
Dans le cas de la maladie d'un parent, notamment psychique, le TISF permet de le soutenir dans sa fonction parentale, à trouver un rythme de vie qui permet de répondre aussi aux besoins de l'enfant.

Les interventions des AD/AVS lors d'une maladie permettent de soulager le parent qui, compte tenu de son état physique, ne peut pas accomplir certaines tâches domestiques. La prise en charge d'un enfant malade demande beaucoup de disponibilité, la présence AD/AVS est alors indispensable, ce fait générateur de nos interventions représente 45% de notre activité. Les 40% autres correspondent à des grossesses pathologiques et aux naissances. Les demandes, majoritairement CAF, correspondent à des interventions AD/AVS sur une aide aux tâches ménagères, il est parfois difficile d'intervenir dans le cadre éducatif, les familles n'en voyant pas l'utilité.

Nombre d'heures réalisées par motifs d'intervention CAF



Evolution des heures réalisées entre 2018 et 2019



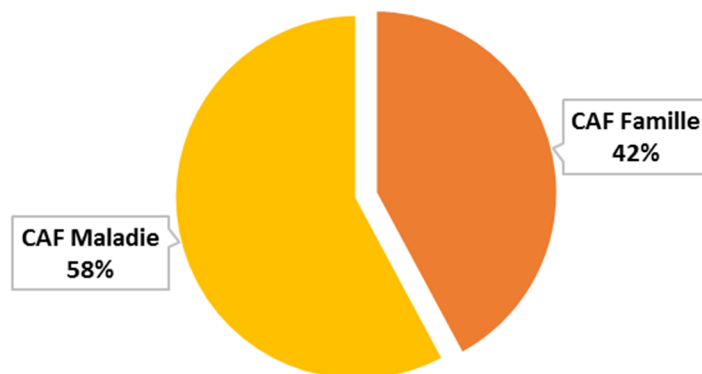
Le financement des interventions

TISF	
Financier	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	320,50
CAF Maladie	129,25
ASE	28,50
TOTAL	478,25

AD / AVS	
Financier	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	507,75
CAF Maladie	1 007,25
TOTAL	1 515,00

La CAF reste notre principale source d'orientation, il est à noter qu'il y a très peu d'interventions dans le cadre de l'ASE, ce qui démontre que les partenaires ne nous connaissent pas suffisamment.

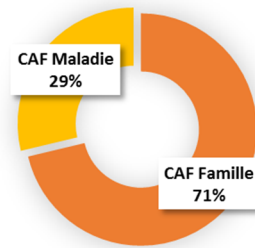
Répartition des financeurs TISF et AD/AVS



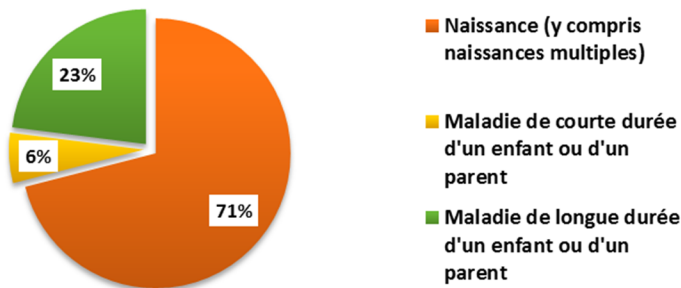
Les interventions des TISF

100% des interventions des TISF sont financées par la CAF

Représentation de l'activité TISF par financeur



Représentation des heures réalisées par les TISF

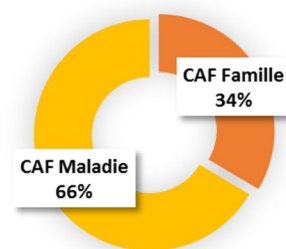


Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté : 71% des interventions des TISF

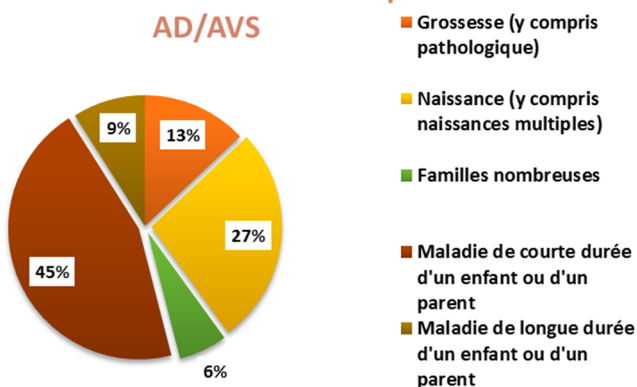
Les interventions de AD/AVS

100% des interventions des AD/AVS sont financées par la CAF

Représentation de l'activité AD/AVS par financeur



Répartition des heures réalisées par les AD/AVS



Dans le cadre du dispositif CAF, la maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent est le critère le plus représenté : 45% des interventions des AD/AVS

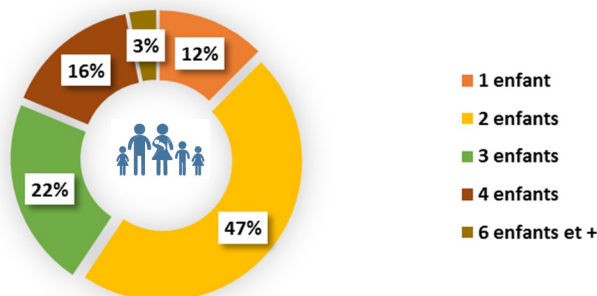
Les bénéficiaires

ETAT DU NOMBRE DE FAMILLES				
		TISF	AD/AVS	Total
2018	Nombre de nouvelles familles	6	7	13
	Nombre total de familles	10	22	32
2019	Nombre de nouvelles familles	6	10	16
	Nombre total de familles	9	21	30
Evolution 2018-2019	Nombre de nouvelles familles	0%	43%	23%
	Nombre total de familles	-1%	-5%	-6%

Le nombre de nouvelles familles reste stable. Il est à noter que dans le cadre des interventions TISF, les nouvelles familles sont majoritaires, ce qui implique que nos prises en charge sont de moins d'un an. Sur les AD/AVS, les nouvelles familles correspondent à la moitié des interventions.

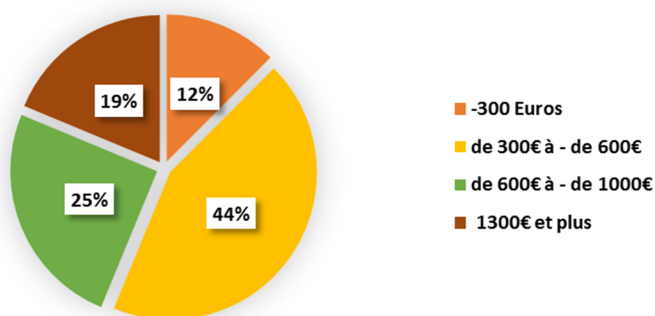
Cela correspond bien aux critères CAF, les familles ne doivent pas être aidées plus de 6 mois entre la grossesse et la naissance.

Composition familiale CAF et ASE



Nous sommes sur les mêmes tendances que 2018, les familles avec 2 enfants sont les plus représentatives. Mais il est important de remarquer que nous intervenons auprès de toutes les compositions familiales. Le nombre d'enfants ne parait pas être un facteur de difficulté, c'est le fait générateur (grossesse, naissance, maladie) qui enclenche la demande d'intervention.

Quotient familial



Le quotient familial reste le même, il est majoritairement compris entre 300 et 600 euros.

Les partenaires 2019

Rencontres et échanges avec différents bailleurs sociaux (« Toit et Joie » et « Valophis Habitat »), en vue de développer des partenariats innovants en cours, avec la volonté de diversifier à terme nos types d'intervention sur l'ensemble du territoire que couvre l'antenne de Paris (75, 92, 93 et 94).



Résultats des objectifs 2019



Pour rappel, les objectifs 2019 étaient :

- ◇ Généraliser les interventions en horaires décalés pour les TISF
- ◇ Relancer des partenariats pour les activités CAF et ASE sur le territoire
- ◇ Mettre en œuvre des projets et des actions collectives

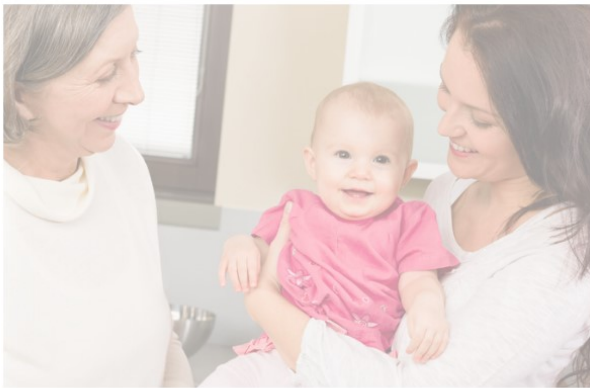
En 2019, notre volonté a été d'améliorer la qualité de service dispensée au quotidien auprès des familles en adaptant nos plannings aux objectifs de travail. Notre présence à domicile peut être en matinée, le soir et le samedi, notamment sur les retours d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance au domicile des parents le week-end.

Sur 2019, il n'a pas été possible de relancer le partenariat et d'augmenter notre activité. La répartition du territoire sur 3 antennes différentes est un frein au développement.

Objectifs 2020



- ◇ Relancer l'activité sur le département : faute d'une présence d'antenne dédiée sur le département et avec la répartition du territoire sur 3 antennes distinctes, l'activité sur le 94 baisse chaque année. Soucieux de développer ce département, sur l'année 2020 sera consacrée à la mise en œuvre de moyens humains et matériels afin de coordonner l'équipe des intervenants, de relancer le partenariat et les recrutements.
- ◇ S'inscrire dans une démarche de partenariat : rencontrer les principaux acteurs du département : CAF, PMI, ASE, bailleurs, maternité... afin de présenter notre structure et nos missions. Participer aux réunions, actions afin de s'intégrer au fonctionnement territorial.
- ◇ Mettre en œuvre des projets et des actions collectives afin de créer une dynamique et d'améliorer la qualité des prises en charge.



Rapport d'activité 2019

Département du Val d'Oise

Chiffres clés



437

Familles
accompagnées

174

Nouvelles
familles



27 997

Heures
d'intervention



-3%

De baisse de
l'activité

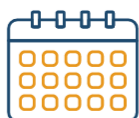


75

Communes
d'intervention

Evènements de l'année 2019

L'année 2019 a particulièrement été marquée par la réorganisation de l'antenne du Val d'Oise. Après plus de trois mois de vacance sur le poste de Responsable d'Entité Départementale et une permanence assurée par la Présidente et des professionnels du siège, Jamila MARHYOUM a pris ses fonctions en avril 2019. Durant cette même période, l'antenne a accueilli une nouvelle Responsable de Secteur.



MARS/
AVRIL

Prise de fonction d'une nouvelle Responsable de Secteur
Prise de de fonction d'une nouvelle Responsable d'Entité Départementale.



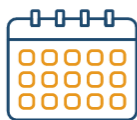
MAI

20ème anniversaire du LAEP TOUCHATOU, en présence de tous les parents, enfants, accueillantes, la Présidente et la Direction Générale de l'association, la mairie de Louvres et les partenaires de proximité.



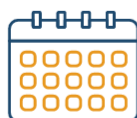
JUIN

Tenue d'un stand à la journée « Partenaires » de l'EPSS, centre de formation en travail social du 95. Stand animé par une Responsable de Secteur et une TISF, rencontre avec les étudiants et futurs professionnels.



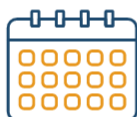
JUILLET

L'AFAD IDF est sollicitée par la ville de Villiers le Bel pour participer à la création d'un comité Réseau Périnatal qui sera constitué des principaux acteurs de la santé et du médico-social intervenant sur la commune.



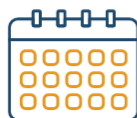
SEPTEMBRE

Rencontre avec deux des principaux hôpitaux du Val d'Oise. Deux rencontres ont été organisées afin de sensibiliser le personnel médical et social aux dispositifs d'aide à domicile : l'hôpital de Gonesse et l'hôpital de Pontoise.



OCTOBRE/
NOVEMBRE

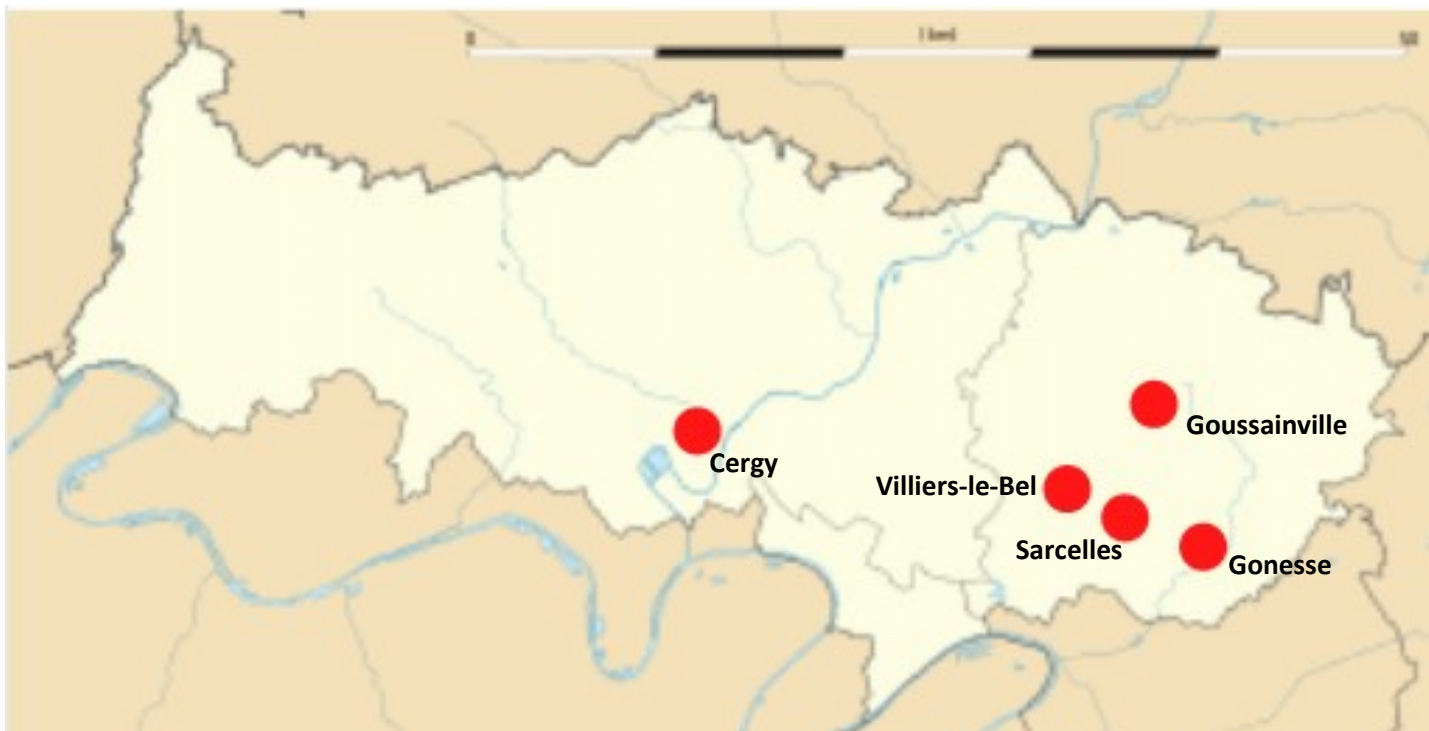
Rencontre avec l'ensemble de l'équipe sociale et médico sociale du territoire de Pontoise/Marines (service social, PMI, ASE) ; Rencontre avec le Foyer Maternel HEVEA de Cergy, le CHRS ESPERER 95.



DECEMBRE

Départ à la retraite de la bénévole accueillante du LAEP TOUCHATOU.

Zone d'activité



● Les 5 villes sur lesquelles nous enregistrons le plus de bénéficiaires

L'AFAD IDF est présente quasiment sur toutes les villes du Val d'Oise. Le développement du partenariat notamment avec les acteurs de la santé et du secteur médico-social (hôpitaux, PMI, CMP, ASE...) a permis que l'AFAD IDF soit aujourd'hui sollicitée sur l'ensemble du département.

37 % des interventions ont lieu sur le secteur de la Plaine de France (Gonesse, Arnouville, Garges-Lès-Gonesse, Villiers le Bel, Goussainville).

Au cours de l'année 2019, suite à la cessation d'activité de l'association d'aide à domicile du secteur de l'agglomération de Cergy-Pontoise et du Vexin, l'AFAD IDF a été davantage sollicitée par les demandes des familles et des principaux acteurs médicaux et médico-sociaux de l'agglomération, hôpital de Pontoise, service social départemental, ASE, PMI, associations...

L'étendue du territoire Val d'Oisien induit des déplacements importants pour les intervenantes. Ainsi, l'équipe administrative est attentive au nombre de kilomètres et aux temps de trajet.

L'activité sur le secteur de Beaumont et des communes des alentours est à développer, conformément aux objectifs de 2020. En effet, ce secteur bénéficie d'un service de maternité important avec plus de 1000 naissances pour l'année 2019. Un grand nombre des partenaires sociaux et médico-sociaux n'ont pas encore connaissance de nos services ou ne savent pas comment nous solliciter. Ainsi, une rencontre avec l'ensemble de ces acteurs sera organisée sur l'année 2020. En complément, un partenariat a été institué entre l'AFAD IDF et la maternité de Pontoise pour travailler désormais en étroite collaboration avec l'hôpital de Beaumont au cours de l'année 2020.

Le volume de l'activité TISF a légèrement augmenté en 2019 (+5%). Cette évolution résulte de la campagne d'information menée au second semestre 2019 auprès des principaux hôpitaux du Val d'Oise, Pontoise et Gonesse et des services de PMI et CMP.

Département 95	TISF	AD/AVS	Total
Heures réalisées 2019	18 441	9 556,00	27 997
Heures réalisées 2018	17 515,00	11 435,00	28 950
Evolution 2018-2019	5%	-16%	-3%

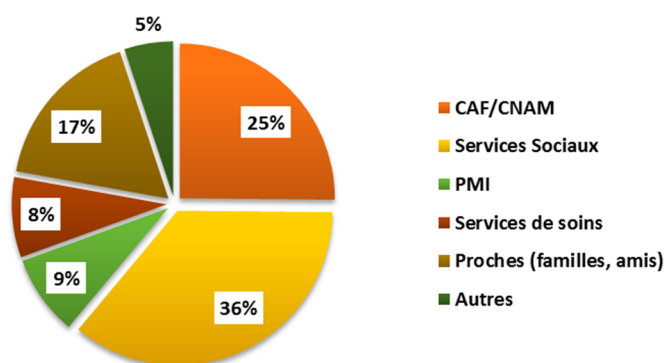
Ces échanges ont permis à l'AFAD IDF d'être mieux identifiée par le personnel médical et les travailleurs sociaux, ils pourront ainsi nous adresser un plus grand nombre de familles.

Cette évolution de l'activité est également liée à la stabilité de l'équipe TISF.

A contrario, le volume de l'activité AD/AVS a subi une diminution du nombre d'heures (-16%) pour l'année 2019. Cette diminution est due en grande partie à un effectif réduit et à des difficultés de recrutement. Sur cette prestation, les demandes ne manquent pas notamment pour les familles touchées par la maladie. La configuration du territoire en lien avec la localisation des domiciles des familles implique aussi que les salariées soient véhiculées. Cette condition peut être un frein dans le recrutement de ce métier.

Durant l'année 2019, une rencontre avec le secteur associatif du champs de l'insertion professionnelle a permis de travailler autour des besoins de l'AFAD IDF en terme de compétences. Pour le dernier trimestre 2019, deux personnes ont ainsi pu renforcer l'équipe.

L'origine de la demande



Avec **36 %** des demandes, les services sociaux du département restent les premiers prescripteurs de l'aide à domicile. Sur le Val d'Oise, les TISMS (Territoire d'Intervention Social et Médico-Social) sont les interlocuteurs privilégiés de nos services. Ces services regroupent le service social départemental et les PMI.

Tout au long de l'année 2019, des rencontres ont été organisées avec les différents TISMS du territoire val d'oisien et avec une

continuité sur 2020. De même que les TISMS, les services de l'ASE sont des interlocuteurs privilégiés.

En second lieu, ce sont les services de la CAF et de la CNAM qui sont à l'origine de **25%** des demandes. Pour la CAF, les services de prestations nous sollicitent directement. Une rencontre est programmée avec l'ensemble des travailleurs sociaux de la CAF sur 2020.

Concernant la CNAM, nos services sont en contacts réguliers avec les travailleurs sociaux des antennes qui nous adressent régulièrement des familles.

A contrario, les services de soins, les maternités et les PMI nous sollicitent peu. Une action d'information est organisée auprès de chaque service pour une présentation des dispositifs d'aide à domicile, échelonnée sur 2019 et 2020.

Les motifs d'intervention

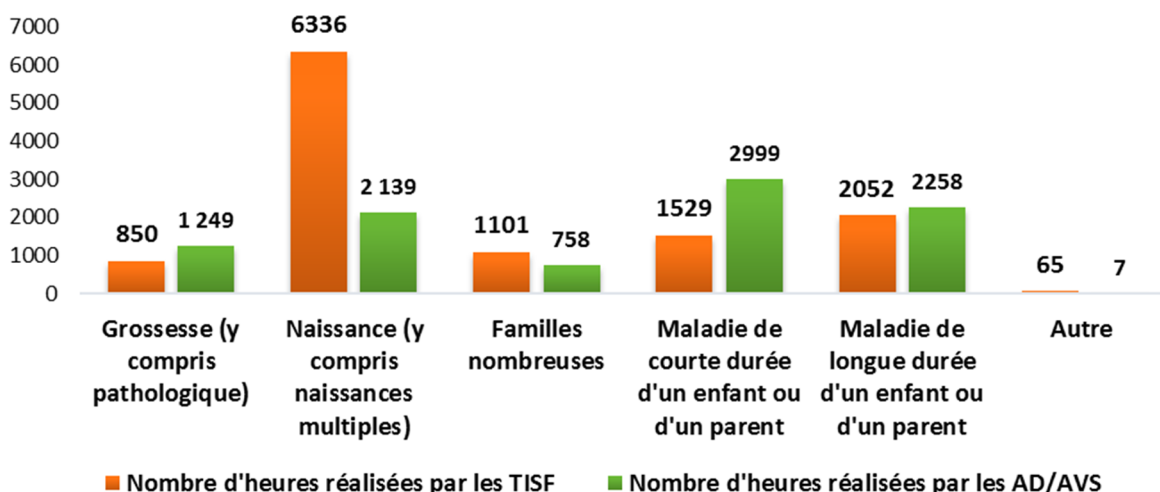
Comme chaque année, les deux principaux motifs d'intervention sont la naissance et la maladie de l'enfant ou des parents.

Le motif d'intervention Naissance constitue l'activité principale des TISF. Lors des rencontres avec les services de maternité, les sujets des naissances multiples, de la monoparentalité et du handicap dans des situations familiales précaires ont été abordés. Nous envisageons en 2020 de rencontrer l'association *Jumeaux et plus* du Val d'Oise.

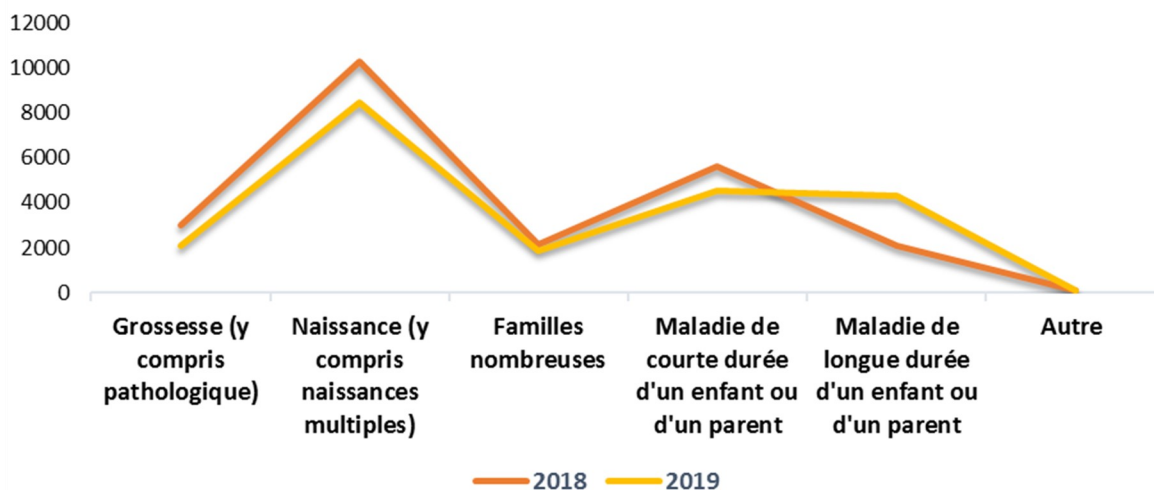
La maladie est le motif d'intervention le plus important pour les interventions AD/AVS. Dans ces situations, les professionnels sont souvent confrontés à des pathologies chroniques et parfois à des fins de vie. Pour soutenir le personnel, en complément des groupes d'analyse de pratiques, l'AFAD IDF a planifié une formation sur le deuil.

Pour les interventions TISF au motif de la maladie concernent majoritairement l'accompagnement de familles avec des enfants atteints de TSA (Trouble du Spectre Autistique). Dans ces situations, le partenariat est essentiel notamment avec les CAMPS, les CMPP, et les associations spécialisées.

Nombres d'heures réalisées par motifs d'intervention



Evolution des heures réalisées entre 2018 et 2019



Le financement des interventions

La CAF reste le financeur majoritaire de l'antenne du Val d'Oise. Ce dispositif représente plus de **76 % de l'activité globale** avec une part Famille plus importante pour le métier de TISF et une part Maladie plus importante pour le métier AD/AVS.

Pour les interventions spécifiques Famille, il s'agit principalement du soutien à la fonction parentale dans le cadre des naissances classiques ou multiples.

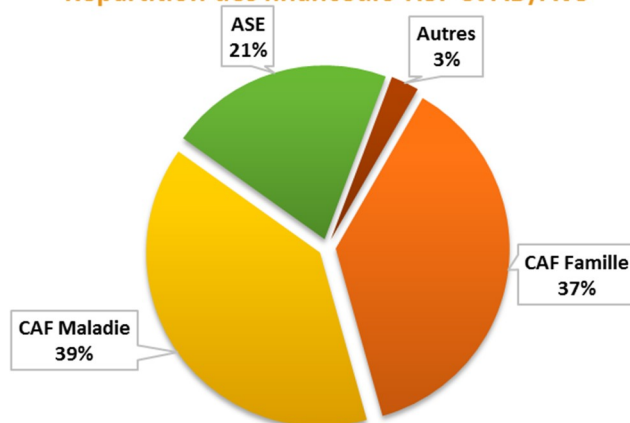
Les interventions AD/AVS concernent majoritairement la Maladie pour soutenir les familles dans la gestion de leur quotidien.

Le second financeur pour le métier de TISF est l'Aide Sociale à l'Enfance, pour mobiliser les compétences des TISF dans le cadre du soutien à la fonction parentale, de l'observation du fonctionnement de la dynamique familiale ou encore en tant que tiers lors des visites médiatisées ordonnées par un juge.

TISF	
Financeur	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	7 502,50
CAF Maladie	4 430,25
ASE	5 780,00
Autres	728,50
TOTAL	18 441,25

AD / AVS	
Financeur	Nombre d'heures réalisées
CAF Famille	2 904,75
CAF Maladie	6 504,25
ASE	35,00
Mutuelles	112,00
TOTAL	9 556,00

Répartition des financeurs TISF et AD/AVS

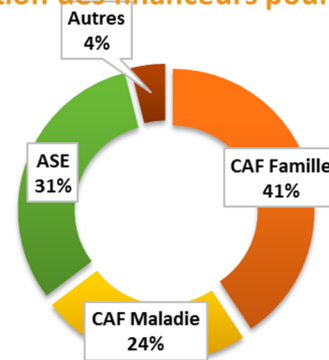


76% des interventions sont financées par la CAF

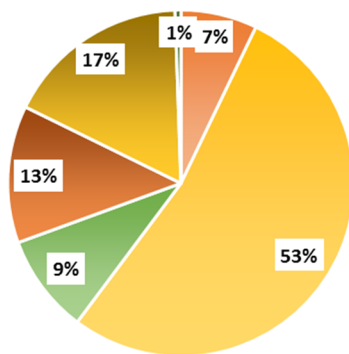
Les interventions des TISF

65% des interventions de TISF sont financées par la CAF

Répartition des financeurs pour les TISF



Répartition des motifs d'intervention TISF



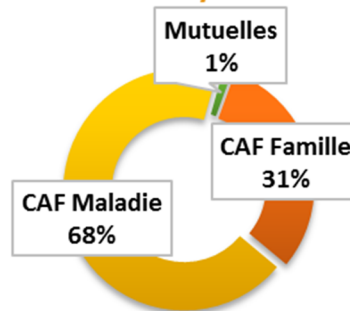
- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Familles nombreuses
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent
- Autre

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance est le critère le plus représenté : 53% des interventions des TISF

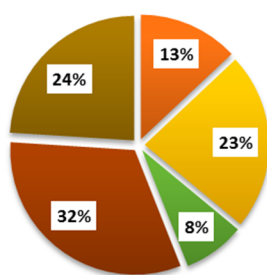
Les interventions des AD/AVS

99% des interventions des AD/AVS sont financées par la CAF

Répartition des financeurs pour les AD/AVS



Répartition des motifs d'intervention pour les AD/AVS



- Grossesse (y compris pathologique)
- Naissance (y compris naissances multiples)
- Familles nombreuses
- Maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent
- Maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent

Dans le cadre du dispositif CAF, la maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent est le critère le plus représenté : 32% des interventions des AD/AVS

Les bénéficiaires

Nous constatons une nette baisse du nombre de familles. Cette baisse est notamment due au fait que nous intervenons de plus en plus longtemps auprès des mêmes familles. La précarité et la maladie sont deux facteurs qui expliquent la durée des interventions.

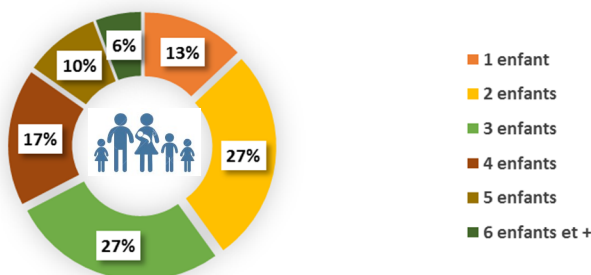
ETAT DU NOMBRE DE FAMILLES				
		TISF	AD/AVS	Total
2018	Nombre de nouvelles familles	163	87	250
	Nombre total de familles	269	209	467
2019	Nombre de nouvelles familles	53	71	124
	Nombre total de familles	263	174	437
Evolution 2018-2019	Nombre de nouvelles familles	-68%	-18%	-5%
	Nombre total de familles	-22%	-17%	-6%

En effet, concernant les interventions TISF, que ce soit dans le cadre d'un financement CAF ou ASE, la prise en charge peut être renouvelée, du fait d'une accumulation de problématiques. Par exemple, les interventions sont amorcées pour une naissance, puis, nous constatons d'autres problématiques qui amènent d'autres faits générateurs d'intervention dans le cadre du dispositif CAF, ce qui nous conduit alors à renouveler la prise en charge (familles nombreuses, maladie de l'enfant, des parents,...). Pour certaines situations ASE, le travail mené par les TISF contribue à enrichir l'évaluation des partenaires référents concernant la situation de la famille et ainsi favoriser une évolution positive des compétences parentales.

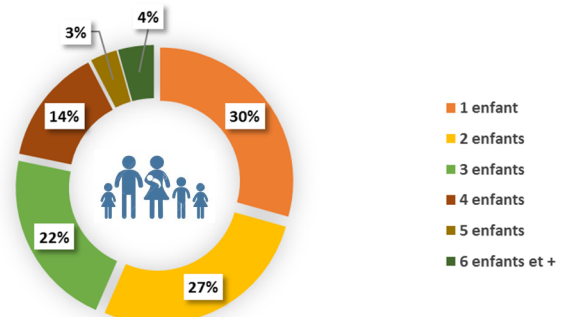
Ce qui va amener un prolongation de nos interventions à la demande du référent social auprès de l'ASE.

De même, nos services sont de plus en plus sollicités pour être le tiers présent lors des visites à la demande du Juge. Ces interventions perdurent dans le temps.

Composition familiale CAF

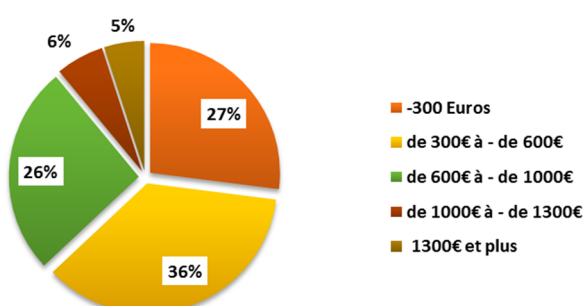


Composition familiale ASE



En terme de composition familiale, les dispositifs ASE et CAF s'opposent. En effet, dans le cadre de la CAF, ce sont les familles de plus de trois enfants qui sollicitent davantage les interventions. L'arrivée du 3^{ème}, 4^{ème} enfant, est un bouleversement dans l'organisation du cadre familial. Les parents ont besoin de l'intervention d'une TISF qui, au-delà de l'arrivée du nourrisson, va surtout travailler avec l'ensemble de la fratrie pour que chacun puisse trouver sa place, soutenir les parents dans la gestion du quotidien en trouvant une organisation adaptée et durable.

Quotient familial



Dans le cadre du dispositif ASE, les interventions sont majoritairement auprès de famille de un à deux enfants.

Cette différence se retrouve également dans le quotient familial. Les interventions dans le cadre du dispositif ASE touchent majoritairement des familles au quotient très faible, reflet de situations très précaires.

LE LAEP TOUCHATOU

Créé en 1979 par Françoise DOLTO, les Lieux d'Accueil Enfant Parent ont pour objectifs d'être à l'écoute des parents, de rompre leur isolement et de leur permettre de confronter leurs pratiques éducatives avec celles d'autres parents. Ils préparent l'accès à l'autonomie de l'enfant et son ouverture au lien social, en favorisant des rencontres, le partage, les apprentissages, dans un cadre extérieur à la cellule familiale.

Les LAEP ne sont ni des lieux de garde, ni des lieux de soins, mais plutôt des espaces de parole, de rencontre et d'échanges. On peut y proposer des activités basées sur le jeu, le livre, l'éveil... servant de support de dialogue entre les parents eux-mêmes et les enfants. La présence d'un parent ou d'un adulte responsable de l'enfant pendant toute la durée de l'accueil, la libre fréquentation, l'anonymat et la confidentialité font partie des règles de base de fonctionnement de ces lieux.

C'est en 1999 que l'AFAD IDF se lance dans l'aventure et ouvre le LAEP TOUCHATOU dans la Maison de l'Enfance, à Louvres (95). 20 ans après, la structure a fêté son anniversaire en juin 2019.

Le LAEP TOUCHATOU est ouvert tous les mardis matin et les 1^{er} et 3^{ème} jeudi matin du mois. Deux TISF et une bénévole interviennent à raison de deux accueillantes par séance. Elles ont toutes les trois suivi la formation obligatoire d'accueillante puis complété leurs connaissances au fil des modules proposés par la CAF.

L'activité est financée en majorité par la CAF qui anime le réseau des LAEP du Val d'Oise. La commune de Louvres participe également au financement du lieu ainsi que le Conseil Départemental.

En moyenne dix à quinze enfants sont accueillis, accompagnés d'un parent, mère et/ou père (majoritairement) ou un membre de la famille (grands parents). Même si des outils de communication existent, c'est le bouche à oreille qui fonctionne le mieux et qui, majoritairement, amène une famille à venir découvrir le lieu.

Chaque année, les parents sont invités à remplir un questionnaire de satisfaction. Du dépouillement de ces questionnaires, il en ressort que les adultes comme les enfants s'approprient le lieu au fur et à mesure de leur participation. Il leur permet d'échanger avec d'autres parents et des professionnelles en mesure de les rassurer dans leur parentalité. Ils parlent du LAEP comme « un repère ». Ils se sentent à l'aise, se sentent écoutés sans avoir le sentiment d'être jugés. Certaines familles rompent l'isolement dans lequel elles se trouvent. La discrétion du lieu permet une liberté dans les échanges même sur les sujets les plus fragiles. Certains parents viennent fidèlement jusqu'à la reprise de leur travail, ou l'entrée en maternelle de leur enfant. Une maman très fidèle est venue pendant 7 ans avec ses enfants au fur et à mesure des naissances...



Mai 2019, 20ème Anniversaire du LAEP TOUCHATOU en présence de tous les parents, enfants, accueillantes, la Présidence et la Direction Générale de l'association, la mairie de Louvres et les partenaires de proximité.

LE LAEP TOUCHATOU : Paroles de parents

« J'ai connu Touchatou grâce à une amie qui m'a conseillée d'y aller avec mon petit Raphaël, 10 mois. Nous prenons plaisir à venir partager ces moments avec d'autres mamans, papas, et bébés. Raphaël s'y sent bien et découvre la vie en collectivité. Il est content de retrouver ses petits copains 2 fois par semaine. Il apprend aussi tout doucement à se détacher un peu de maman. Pour moi, c'est une occasion de discuter et de sortir de mon quotidien, de voir du monde. On se sent moins seule lorsque l'on vit certaines situations. Ce sont des moments de partage et de convivialité entre parents qui me plaisent beaucoup. Je suis ravie d'avoir connu Touchatou. Merci à vous ! ».

Alexandra, maman de Raphaël



« le Touchatou nous a beaucoup apporté jusqu'à présent. Voici 2 ans que nous nous y rendons et c'est avec plaisir que nous retrouvons Martine, Michèle et Nicole ainsi que de nombreux parents et enfants. L'ambiance y est très bonne, un beau lieu d'écoute, de partage, de conseils. Les enfants sont ravis et les parents aussi ».

Nawel

Les partenaires 2019

En terme de partenariat, l'année 2019 a surtout été consacrée à la rencontre des différents services orienteurs tels que les PMI, les services sociaux, les hôpitaux. L'objectif étant d'être mieux identifiés sur le territoire par les professionnels du médico-social et réactiver les réseaux déjà existants, pour une meilleure information et orientation des familles.

◆ **Rencontre avec la référente CAF des LAEP du Val d'Oise**

◆ **Rencontre entre les accueillantes AFAD IDF du LAEP TOUCHATOU, l'animatrice CAF du réseau LAEP du Val d'Oise et la Mairie de Louvres.**

◆ **Rencontre Bilan avec l'équipe de direction de SOS VILLAGES d'ENFANTS de Persan**

Signature d'un avenant à la convention

◆ **Rencontre avec l'Ecole Pratique de Service Social située à Cergy en présence de la Présidente de l'association.**

L'objectif est un rapprochement avec le centre de formation afin de faciliter le recrutement des TISF mais aussi de participer à la formation de ces futurs professionnels de l'aide à domicile. Participation et tenue d'un stand à la journée Partenaires de l'EPSS le 14 juin 2019.

◆ **Ville de Villiers-Le-Bel**

L'AFAD IDF est sollicitée par la ville de Villiers le Bel pour participer à la création d'un comité Réseau Périnatal qui sera constitué des principaux acteurs de la santé et du médico-social intervenant sur la commune.

◆ **Rencontre avec les hôpitaux**

Deux rencontres ont été organisées afin de sensibiliser le personnel médical et social aux dispositifs d'aide à domicile : l'hôpital de Gonesse et l'hôpital de Pontoise.

◆ **Rencontre avec les services sociaux**

Rencontre avec l'ensemble de l'équipe sociale et médico sociale du territoire de Pontoise/Marines (service social, PMI, ASE); Rencontre avec le foyer maternel HEVEA de Cergy, le CHRS ESPERER 95.

◆ **Jumeaux et Plus**

Echanges avec les deux administrateurs en vue de la préparation de la prochaine rencontre avec l'ensemble des membres du bureau de l'association du Val d'Oise.



Formaliser les relations entre l'AFAD IDF et l'EPSS centre de formation en travail social du 95

Une convention de travail a été élaborée mais elle n'a pas pu être signée pour des raisons budgétaires. Toutefois, les rencontres organisées au cours de l'année 2019 ont permis un rapprochement de l'association avec le centre de formation. Cela a permis l'accueil de 3 stagiaires TISF, l'embauche d'une TISF sortante de la promotion 2019, la participation de l'AFAD IDF au forum emploi de l'EPSS en juin 2019.

Pérenniser le partenariat avec SOS VILLAGES ENFANTS Persan

La convention avec la structure SOS Villages de Persan a été renouvelée et signée le 19 novembre 2019. Par la suite, une rencontre a été organisée avec la direction de SOS Villages Enfants et les intervenantes TISF de l'AFAD IDF. Cette rencontre a permis de faire un bilan des actions passées et de fixer les objectifs des interventions à venir. L'année 2019 sera particulièrement axée sur le pavillon accueillant des enfants porteurs d'un handicap.

Réitérer les ateliers dans le cadre du REAPP 95

Cette action n'a pas été menée. La prise de fonction de la nouvelle direction en avril 2019 a surtout été axée sur la réorganisation de l'antenne du Val d'Oise, le développement de l'activité et le maintien des partenariats existants.

Poursuivre l'activité LAEP Touchatou et maintenir la formation du personnel

Le LAEP Touchatou a continué son activité tout au long de l'année 2019 avec la tenue de 50 séances animées par deux TISF et l'accueil de plus de 500 enfants sur l'année, soit une moyenne de 10 enfants par séance. Les intervenantes LAEP ont également pu bénéficier de formations dispensées, chaque année, par la CAF pour les Accueillantes. L'année 2019 a également été marquée par le 20ème anniversaire du LAEP. A cette occasion, les élus de la ville de Louvres, la Présidente, la Vice-présidente et la Direction Générale de l'association, les familles, les accueillantes ont pu partager un repas et un temps festif.



Réactiver les réseaux « périnatalité » du 95

Pendant de nombreuses années, l'AFAD IDF a été membre du RPVO (Réseau Périnatalité Val d'Oise). Les membres actifs de ce réseau sont les principaux acteurs de champ de la périnatalité et de la petite enfance (hôpitaux du 95, conseil départemental, associations). Il est important que l'AFAD IDF puisse y retrouver sa place en participant aux différentes rencontres et ateliers.

Toujours dans le cadre des réseaux « périnatalité », l'ARS a sollicité en 2019, l'institut Renaudot pour la création d'un réseau périnatalité sur la commune de Villiers le Bel. Ce réseau aura pour objectif de centraliser les différentes actions en faveur des pères et mères dans le cadre du champ de la périnatalité, renforcer l'accompagnement de la grossesse et de la parentalité. L'AFAD IDF a été sollicitée pour son expertise par l'institut Renaudot. 2020 devrait être l'année de mise en place du réseau.

Poursuivre la rencontre des différents acteurs sociaux et médico-sociaux du 95

Même si beaucoup de rencontres ont eu lieu en 2019, ce travail d'information sur les missions de l'AFAD IDF devrait se poursuivre en 2020 avec des rencontres des équipes des hôpitaux, territoire d'intervention social, PMI, CHRS, foyers maternels ce qui a été retardé du fait de la crise sanitaire.

Intervention lors du Conseil d'Administration de l'association Jumeaux et Plus

Cette rencontre a été reportée au vu de la crise sanitaire mais les outils de communication de l'AFAD IDF ont pu être transmis aux administrateurs et des échanges téléphoniques ont pu avoir lieu.

Poursuivre le partenariat mis en place avec SOS VILLAGES ENFANTS Persan

A la demande de la direction de la structure, les interventions sont particulièrement axées sur un pavillon. La crise sanitaire a contraint à une suspension des interventions de deux mois mais celles-ci ont pu reprendre dès le 11/05/2020.

Poursuivre l'activité LAEP Touchatou et améliorer les outils de communication

Le LAEP Touchatou a continué son activité mais a également été touché par la crise sanitaire avec une fermeture dès le 17 mars. Un protocole de réouverture sera mis en place dès le mois de septembre en lien avec les services de la Mairie de Louvres. Les outils de communication seront retravaillés pour une meilleure visibilité du lieu et de son action tant par les partenaires que par les familles : création d'un flyer, d'une affiche.



Rapport d'activité 2019

Secteur PAPH

Chiffres clés



74 150

Heures
d'interventions
service prestataire

14 779

Heures
d'interventions
service mandataire

480



Bénéficiaires

69

Nouveaux
bénéficiaires



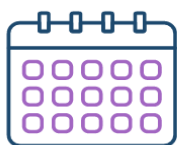
0,1 %

D'augmentation de
l'activité prestataire

-5,3%

De baisse de l'activité
mandataire

Événements de l'année 2019

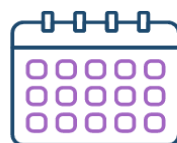


1ER TRIMESTRE

Mars

Mise en place de l'analyse de la pratique dans le cadre du SPASAD. Deux psychologues interviennent à raison de 2h tous les deux mois dans des groupes de 10 personnes maximum, où se retrouvent aussi bien les intervenants de l'AFAD IDF que ceux du SSIAD.

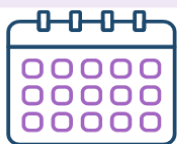
Cela a permis de travailler, avec des regards croisés, sur différentes thématiques : l'épuisement professionnel, la place des aidants, la compréhension de la maladie, les limites du maintien à domicile, la question de l'évolution professionnelle, la posture professionnelle, la bientraitance, la reconnaissance professionnelle...



2EME TRIMESTRE

Avril/Mai

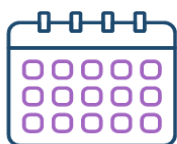
Mise en place des téléphones portables pour toutes les intervenantes : l'équipement en téléphonie des intervenantes a permis de fluidifier les échanges d'information et de sécuriser les données dans le cadre du RGPD...



3EME TRIMESTRE

Juillet

Changement de service de télégestion. Suite à un appel d'offre, le Département a choisi de changer de prestataire de télégestion, et depuis juillet nous utilisons donc la solution Domatel.



4EME TRIMESTRE

Décembre

Définition du plan d'action pour la mise en place de la GPEC sur le service PAPH.

La mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) s'inscrit dans la démarche de structuration du secteur de l'aide à domicile, mise en place par le Département de l'Essonne sur son territoire, et qui fait partie d'un des axes du Schéma de l'Autonomie.

La mise en place de la GPEC essaye de répondre aux problématiques de recrutement et d'adaptation au poste de travail, au regard du vieillissement de la population et de la prise en charge à domicile de personnes de plus en plus dépendantes.

Le déploiement de la GPEC permettra d'analyser la situation de l'emploi et des besoins en personnel, actuels et futurs afin de répondre aux évolutions des besoins des usagers accompagnés par l'AFAD IDF.

La GPEC permet :

- D'anticiper les problématiques relatives à la pyramides des âges
- De mettre en œuvre des actions de développement des compétences individuelles et collectives
- De conduire le changement des pratiques professionnelles et de l'organisation du travail
- D'anticiper l'adaptation des compétences au prisme des évolutions des métiers

L'activité

L'activité sur le service prestataire est restée très stable, passant de **74 082,50** heures en 2018 à **74 149,75** heures en 2019.

Cette stabilité se vérifie également au niveau des communes d'intervention, même si elle peut quelque peu varier :

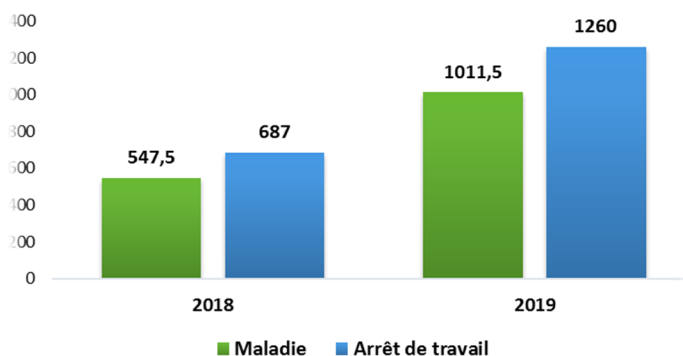
- ◆ 3,84% sur Athis,
- ◆ 6,5% sur Juvisy
- ◆ +0,01% sur Paray-Vieille-Poste.

L'activité du service mandataire est de nouveau en baisse, de **5,3%** entre 2018 et 2019. Cette baisse était de plus de **27%** entre 2017 et 2018.

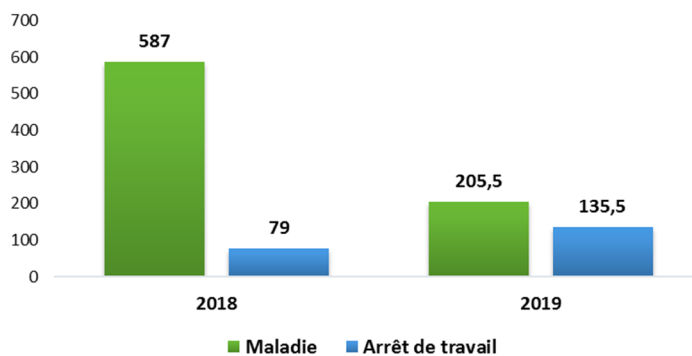
Activité PAPH 2019			
	Service Prestataire	Service mandataire	Total
Heures réalisées 2019	74 149,75	14 778,50	88 928,25
Heures réalisées 2018	74 082,50	15 607,00	89 689,50
Evolution 2018-2019	0,1%	-5,3%	-0,8%

Evolution de l'absentéisme des AD/AVS

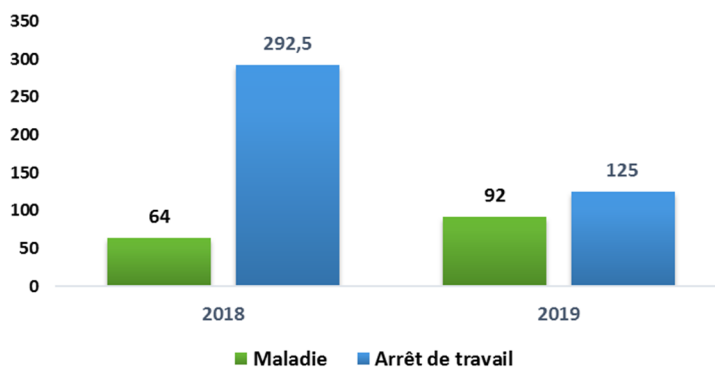
Absentéisme Athis-Mons



Absentéisme Juvisy-sur-Orge

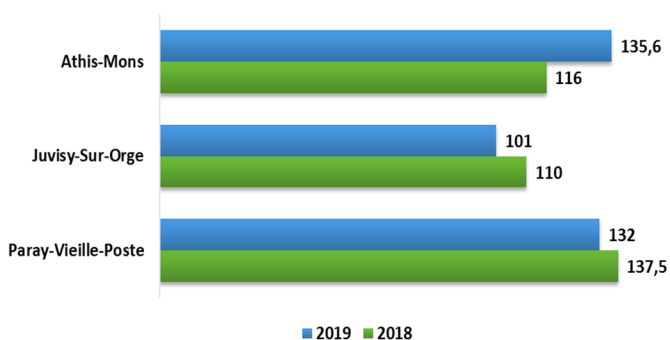


Absentéisme Paray-Vieille-Poste



L'absentéisme a augmenté de manière très importante sur Athis-Mons (**+84%**). En 2018, il avait déjà connu une augmentation importante liée pour l'essentiel à des arrêts d'accidents de travail de longue durée, qui sont pour la plupart toujours en cours en 2019.

Nombres d'heures par bénéficiaires par an



Cette augmentation importante peut être mise en relation avec l'augmentation du nombre d'heures d'intervention par bénéficiaire qui est en hausse de **17%** sur Athis-Mons entre 2018 et 2019. Le service prend en effet en charge des situations de plus en plus complexes, difficiles physiquement car nécessitant la plupart du temps des transferts, ce qui pourrait expliquer l'augmentation de l'absentéisme sur ce secteur, notamment lié aux accidents de travail.

L'attractivité des métiers du domicile

Cette question de l'attractivité des métiers du domicile, et par la même des difficultés de recrutement qui en découlent, ont donné lieu à un plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand-âge (2020-2024). Ce rapport, établi par Myriam El Khomri, a été remis à Mme Agnès Buzyn, alors Ministre des Solidarités et de la Santé, en octobre 2019.

Ce rapport met en question plusieurs points :

- ◇ Le manque de valorisation de ces métiers si utiles socialement.
- ◇ Le manque de reconnaissance à leur juste valeur de ces métiers faits d'engagement et de relations humaines.
- ◇ Les attentes, immenses et légitimes des familles, inversement proportionnelles à la reconnaissance accordée à ces métiers.

Et pourtant, de forts besoins en recrutement sont à venir dans les métiers du grand âge. En effet, les personnes en perte d'autonomie (au sens des bénéficiaires de l'APA), passeront de 1,387 millions en 2020 à 1,479 millions en 2025, ce qui suppose la création d'environ 93 000 postes supplémentaires sur 5 ans, et la formation de 260 000 professionnels sur la même période.

Les métiers du grand âge sont donc des métiers d'avenir, porteurs de sens, mais des perspectives d'évolution doivent être créées, pour le domicile notamment.

Les métiers du grand âge sont en effet aujourd'hui peu attractifs, et à revaloriser.

Nous avons constaté une baisse de 25% en 6 ans, sur les candidatures au concours d'accès d'Assistant Educatif et Social et d'Aide-Soignant.

C'est un métier mal rémunéré, notamment au domicile, avec un démarrage sous le SMIC, une progression salariale et des perspectives d'évolution très faibles. Le taux de pauvreté est élevé parmi ces métiers : 17,5% de ménages pauvres chez les intervenants à domicile contre 6,5% pour l'ensemble des salariés.

De plus, les conditions d'exercice du métier sont difficiles. Les postures, le rythme de travail... entraînent une forte pénibilité et une « sinistralité » très importante (accidents de travail et de maladies professionnelles trois fois supérieures à la moyenne nationale).

Enfin, ces métiers sont mal connus et peu considérés. Même si des efforts ont été faits par les pouvoirs publics sur les formations et la qualité de vie au travail (réformes, mobilisation de financements, soutien aux démarches d'innovations technologiques et organisationnelles...), les effets sont encore très limités.

Le plan de mobilisation nationale veut donc apporter des réponses au manque actuel d'attractivité des métiers du grand âge, notamment à domicile, et aux forts besoins en recrutement à venir, en proposant diverses mesures :

1) Assurer de meilleures conditions d'emploi et de rémunération

- ◇ Création de postes supplémentaires sur les métiers du grand âge
- ◇ Remise à niveau des rémunérations inférieures au SMIC dans les grilles des Conventions Collectives
- ◇ Négocier une offre nationale pour équiper les intervenants à domicile de véhicules propres

2) Donner une priorité forte à la réduction de la sinistralité et à l'amélioration de la qualité de vie au travail

- ◇ Mise en place d'un programme national de lutte contre la sinistralité
- ◇ Instaurer dans chaque structure 4h par mois de temps collectifs (réunion d'équipe, analyse de la pratique...)

3) Moderniser les formations et changer l'image des métiers

- ◇ Développement de l'alternance et de la VAE
- ◇ Lancement d'une campagne nationale de communication pour changer le regard sur les métiers du grand âge

4) Innover pour transformer les organisations

5) Garantir la mobilisation et la coordination des acteurs et des financements au niveau national et dans les territoires.

La mise en œuvre de ces mesures permettra peut-être de relever le défi de l'attractivité des métiers du grand âge. Cela nécessitera néanmoins l'implication d'un très grand nombre d'acteurs pour permettre de dépasser les enjeux financiers et d'organisation administrative.

Une grande majorité des citoyens souhaite rester le plus longtemps possible à domicile, et cela nécessite des professionnels qui les accompagnent, des professionnels considérés et reconnus.

Les bénéficiaires

ETAT DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES			
	Athis-Mons	Juvisy-Sur-Orge	Paray-Vieille-Poste
Nombre de bénéficiaires	230	145	105
Nouveaux bénéficiaires	29	21	19

Sur l'ensemble du service, à l'exception de Paray-Vieille-Poste (**105 bénéficiaires** comme en 2018), le nombre de bénéficiaires, comme le nombre de nouveaux dossiers pris en charge, a diminué sans que cela n'ait un impact sur l'activité qui est restée quasiment stable.

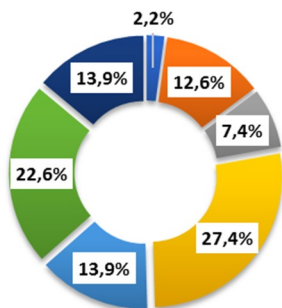
Le portrait type du bénéficiaire pris en charge par notre service est le même qu'en 2018 :

- ◆ **68%** des bénéficiaires sont des femmes (69% en 2018).
- ◆ **74%** des bénéficiaires ont plus de 80 ans.
- ◆ **43%** des bénéficiaires sont aidés par le service depuis plus de 5 ans, et 17% depuis plus de 10 ans.

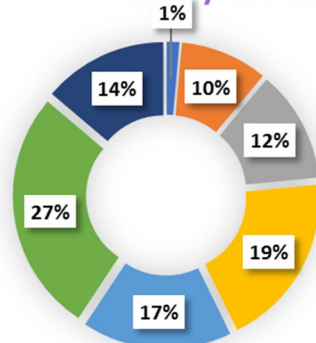
Les interventions

	Athis-Mons		Juvisy-sur-Orge		Paray-Vieille-Poste	
En %	2018	2019	2018	2019	2018	2019
GIR1	1,1%	2,2%	0,6%	1,4%	4,8%	3,8%
GIR2	8,7%	12,6%	8,7%	9,7%	8,6%	13,3%
GIR3	6,4%	7,4%	13,7%	12,4%	7,6%	16,2%
GIR4	28,0%	27,4%	17,4%	19,3%	29,5%	27,6%
GIR5	15,2%	13,9%	14,3%	16,6%	9,5%	9,5%
GIR 6	26,9%	22,6%	28,0%	26,9%	35,2%	25,7%
HORS GIR	13,6%	13,9%	17,4%	13,8%	4,8%	3,8%

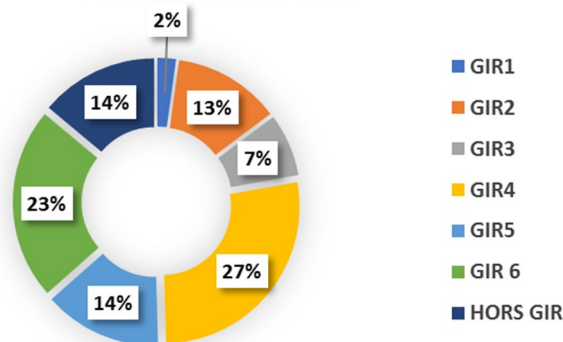
Répartition des interventions par GIR
Athis-Mons



Répartition des interventions par GIR
Juvisy-sur-Orge



Répartition des interventions par GIR
Paray-Vieille-Poste



Sur l'ensemble du service nous pouvons constater une augmentation des prises en charge pour les personnes en GIR 1 et GIR 2.

Ces prises en charge de personnes de plus en plus dépendantes demandent aux intervenants de savoir utiliser le matériel médical afin de pouvoir les mobiliser en toute sécurité. Nous avons également de plus en plus souvent, sur ces situations complexes, besoin d'intervenir en binôme, soit deux personnes du service, soit avec un aide-soignant du service de soins.

Dans le cadre des prises en charge, le fait d'être organisé en SPASAD prend alors tout son sens, et permet de pouvoir répondre à des situations dans lesquelles les personnes n'auraient pas pu, auparavant, rester à domicile.

Le travail en binôme dans le cadre du SPASAD

Le SPASAD peut ainsi permettre de proposer aux bénéficiaires une offre de prise en charge coordonnée et simplifiée. Il permet également une meilleure communication entre les services.

Ce mode d'organisation présente également des avantages pour les professionnels intervenants au domicile, en permettant le partage de compétences et l'échange de bonnes pratiques professionnelles entre des catégories de personnels pouvant travailler en complémentarité.

Cette complémentarité des métiers d'Aide à Domicile et d'Aide-Soignant permet d'assurer la continuité et l'efficacité de l'accompagnement à domicile. En effet, si les Aides à Domicile devaient intervenir seules dans certaines situations, le service devrait mettre fin à la prise en charge, car elles ne seraient pas en capacité (souvent d'un point de vue physique) de pouvoir assurer seules les tâches demandées. Cela est souvent le cas chez des personnes très dépendantes (GIR 1 ou 2), pour lesquelles des transferts sont nécessaires. Même avec du matériel médical en place, le transfert est difficile, voire parfois dangereux, aussi bien pour le salarié que pour le bénéficiaire.

Dans ces situations, la prise en charge en binôme par une Aide à Domicile et une Aide-Soignante permet de surmonter cette difficulté et de maintenir la personne à domicile si tel est son choix.

Ainsi, sur l'année 2019, nous avons eu 23 prises en charge communes dans le cadre du SPASAD, parmi lesquelles 5 interventions en binômes chez des bénéficiaires en GIR 1 ou 2.

La confrontation des avis permet également d'assurer l'efficacité de l'accompagnement. Le travail en binôme sert aussi à cela : confronter les avis de chacun en fonction de leurs parcours professionnels et de leurs expériences, afin de prendre la meilleure décision finale.

Travailler en binôme c'est également se partager les tâches pour être plus efficace et plus rapide. Ainsi, on peut se consacrer pleinement à sa mission plutôt que d'être sur tous les fronts. Ce partage a un intérêt dans un contexte de diminution des temps d'intervention. Cela est surtout le cas pour les SAAD, dont les interventions doivent rentrer dans une enveloppe d'heures, tout en répondant aux besoins des usagers. Le travail en binôme est alors un moyen de répondre à cette exigence « temporelle ».

L'organisation en SPASAD peut aussi permettre d'offrir aux intervenants des parcours de formations professionnelles pour accroître leur champ de compétences et prévenir les risques psychosociaux.

Ainsi, nous avons mis en place des ateliers lit-douche dans le cadre du SPASAD. Une Aide à Domicile et une Aide-Soignante interviennent pendant 1h30 à 2h auprès d'un bénéficiaire alité, avec du matériel adapté, afin de lui permettre de prendre un bain. C'est un moment privilégié avec le bénéficiaire, mais également un moment d'échange pour les personnels. Le mélange des salariés permet à chacun de tirer profit des expériences, conseils... des autres.

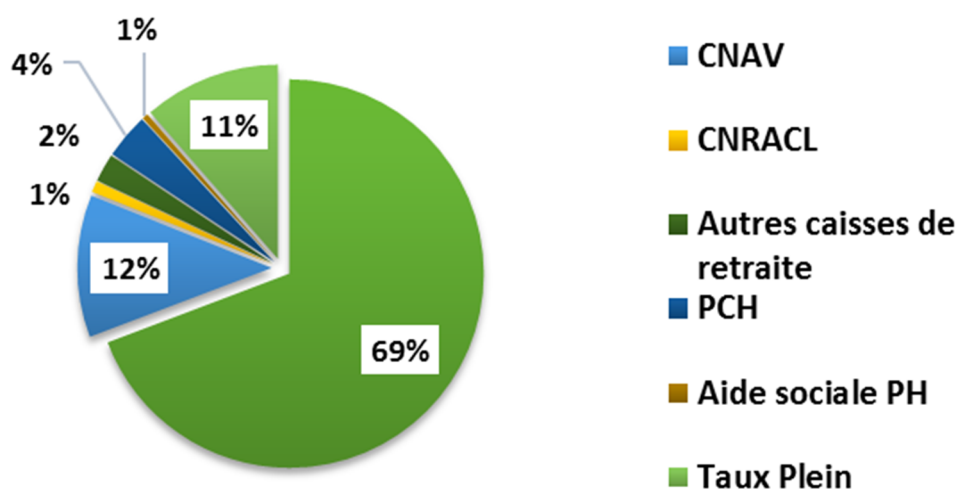
L'organisation en SPASAD peut donner une perspective d'évolution de carrière aux intervenants des SAAD, tout en leur permettant de rester au sein de leur structure. En effet, le fait de devoir chercher un nouvel emploi dans une nouvelle structure est parfois un frein à l'évolution professionnelle.

Enfin, le travail en binôme permet de créer du lien, et de favoriser le partage entre deux professions qui ont souvent été opposées, surtout au domicile, alors qu'elles sont complémentaires. C'est un moyen de fédérer les équipes, et de développer le bien-être au travail.

Le financement des interventions

Financiers	Athis-Mons	Juvisy-Sur-Orge	Paray-Vieille-Poste	Total
APA	23 641,25	15 500,50	11 817,75	50 959,50
CNAV	3 993,50	3 104,50	1 623,00	8 721,00
CNRACL	390,00	235,25	64,00	689,25
Autres caisses de retraite	280,75	818,75	620,50	1 720,00
CPAM	22,50	103,00	0,00	125,50
PCH	1 823,75	944,50	0,00	2 768,25
Aide sociale PH	164,75	195,75	0,00	360,50
Aide sociale PA	197,25	0,00	142,25	339,50
Mutuelles	10,50	63,00	0,00	73,50
Taux Plein	3 510,25	2 371,00	2 511,50	8 392,75
TOTAL	34 034,50	23 336,25	16 779,00	74 149,75

Répartition des financeurs



Plus de **68%** de l'activité du service est réalisée au titre de l'**APA** (Allocation Personnalisée à l'Autonomie), c'est-à-dire chez des personnes dépendantes (GIR 1 à 4), qui nécessitent une mobilisation importante, tant du personnel d'intervention que du personnel administratif pour la gestion de cette activité.

SERVICE MANDATAIRE

SERVICE MANDATAIRE			
Années	2017	2018	2019
Heures réalisées	21 455,00	15 607,00	14 778,50

ETAT DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES		
	2018	2019
Nombre de bénéficiaires	20	13
Nouveaux bénéficiaires	0	0

L'activité du service mandataire n'a fait que décroître depuis 2012. En 2019, le service a effectué **14 778.50** heures, soit une baisse de 6% par rapport à l'année 2018. Il n'y a eu aucune nouvelle prise en charge par le service durant l'année.

En 2019, **12 salariées** sont intervenues chez 18 particuliers employeurs.

La complexité de la gestion administrative induite par le fait d'être particulier employeur fait que les demandes sur ce service sont peu nombreuses.

Les partenaires 2019

La coordination gérontologique :

Une réunion de coordination regroupant l'ensemble des acteurs du territoire liés au maintien à domicile des personnes âgées a lieu une fois par mois sur les communes de Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste et une fois tous les deux mois pour Athis-Mons.

C'est l'occasion de pouvoir échanger sur les situations de maintien à domicile complexes et de trouver ensemble des alternatives ou des relais quand le maintien au domicile n'est plus possible.

En dehors de ces temps de réunions formels, beaucoup d'échanges se font entre les professionnels par téléphone ou par mail, afin d'être le plus réactifs possible face aux situations problématiques qui peuvent se poser.

La Résidence Autonomie de la Cour :

L'Association de la Cour est une association régie par la loi de 1901 à but non lucratif.

Le foyer de logements adaptés a été ouvert en octobre 1995. A l'initiative de la municipalité et sous l'impulsion du Service Retraités de la ville d'Athis-Mons, une concertation a été engagée avec les associations d'aides et de soins à domicile et les autres établissements qui hébergent des personnes âgées. La volonté était de créer une structure à taille humaine destinée aux retraités athégiens. C'est dans le cadre de la réhabilitation du centre-ville que le Foyer de la Cour a vu le jour et a été intégré dans une petite résidence HLM (Habitation à Loyer Modéré), construite par la société EFIDIS.

L'association souhaite offrir aux résidents une vie sociale tout au long de leur vie au foyer, afin que tous puissent conserver une place de **citoyen à part entière**. L'autonomie de chacun est privilégiée en organisant, quand il le faut, un accompagnement à domicile. Chaque résident étant locataire de son studio, il garde les avantages d'une aide personnalisée. L'objectif est d'apporter confort et bien-être aux résidents jusqu'à la fin de leur vie.

L'AFAD IDF est partenaire de l'association depuis sa création, et ses salariés interviennent au quotidien auprès des résidents.

Afin de formaliser ce partenariat historique, il est envisagé de signer une convention dans le cadre de l'aide à domicile mutualisée, projet développé par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV).

Le projet Mona Lisa :

Depuis avril 2019, l'AFAD IDF participe à la mise en place, sur la ville d'Athis-Mons d'un réseau partenarial ayant pour objet la lutte contre l'isolement social des personnes âgées et leur repérage dans le cadre du dispositif « MONALISA » (**MO**uvement **NA**tional de Lutte contre **l'ISO**lement des Agés) avec pour objectif le repérage et la détection de situations de personne âgées isolées et l'organisation de visites auprès de ces personnes ; rassembler les forces vives du territoire en faveur de cette action.





Restructuration du service

La question de la restructuration du service et de la réorganisation géographique des zones d'intervention revient régulièrement dans nos projets et discussions. En effet, le découpage géographique que nous avons jusqu'à présent n'est pas équitable car nous intervenons sur trois communes de taille totalement différentes.

Toutes les réflexions que nous avons pu mener sur cette question n'ont abouti à aucune organisation qui apparaisse comme satisfaisante pour le service.

Mise en place de la télégestion mobile

Le Conseil Départemental a lancé un nouvel appel d'offre pour la télégestion, ce qui a abouti à un changement de prestataire courant 2019, ce qui a retardé d'autant la mise en place de la télégestion mobile.

Le devenir du SPASAD

Les difficultés rencontrées par le SSIAD en terme de management au cours de l'année 2019 n'ont pas permis de pouvoir faire avancer et formaliser le projet SPASAD.

Afin de se donner un peu plus de temps, il a été décidé, en concertation avec le Conseil Départemental et l'ARS de demander la poursuite de la phase d'expérimentation.



Renforcer le travail en collaboration avec le Département

Le Département de l'Essonne s'est engagé dans une démarche de restructuration des SAAD (Services d'Aides A Domicile), organisés en Territoire d'Action Départementale (TAD), qui garantira :

- Un dialogue de gestion commun auprès des structures d'aide à domicile du territoire
- Une mutualisation ou un rapprochement entre structures d'aide à domicile sur chaque territoire afin de consolider l'offre
- Le développement de projets innovants ou multi-partenariaux coordonnés par territoire, de façon à répondre à l'exigence de l'évolution des besoins

Nous souhaitons nous positionner pour être sélectionné en tant que SAAD pivot, en charge de coordonner sur chaque TAD un maillage partenarial, pour répondre aux enjeux de continuité des prestations et d'adaptabilité.

Il s'agira par exemple d'organiser les retours à domicile, de développer les actions de prévention...

Le SPASAD s'inscrit parfaitement dans cette dynamique.

Formaliser et faire connaître/reconnaître le SPASAD sur le territoire

Actuellement le SPASAD fonctionne du fait de l'engagement des intervenants concernés par ce projet. Afin que le travail soit reconnu par les partenaires de la coordination gérontologique, il a besoin d'être structuré.

Cela passe par la mise en place d'une direction commune, l'organisation de réunions de coordination, aussi bien au niveau du personnel administratif que du personnel d'intervention.

Pour faire reconnaître la plus-value de l'organisation en SPASAD, nous allons devoir développer les actions de prévention, aussi bien individuelles (multiplication des lits douches), que collectives (organisation d'ateliers collectifs), et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre aux personnes de pouvoir y participer, notamment en terme d'offre de transport.